



## RAPPORT ANNUEL 2003

1 2 3<sup>e</sup> e x e r c i c e   s o c i a l



Fondée à Bruxelles le 21 juin 1880  
Siège social: 42, avenue Herrmann-Debroux  
1160 Bruxelles  
Numéro d'entreprise : 0400.464.795  
Tél : +32 2 661 12 11  
Fax : +32 2 660 77 10  
E-mail : [info@cfe.be](mailto:info@cfe.be)  
Internet: <http://www.cfe.be>

Compagnie d'Entreprises CFE SA



## Rechercher une croissance maîtrisée

L'année 2003 se termine avec un résultat net de 20,8 millions d'euros, quasiment le double de celui de 2002. Il est certes dû à des éléments exceptionnels non récurrents, mais le propre d'une entreprise est de receler de telles sources de profit qu'il convient de dégager lorsque de bonnes opportunités se présentent.

Dans un environnement économique qui est resté morose, le pôle construction a su tirer son épingle du jeu dans les régions où il est traditionnellement bien implanté, particulièrement aux Pays-Bas, en Flandre et au Luxembourg. Toutefois, le résultat global a été sensiblement affecté par les difficultés rencontrées dans la rénovation d'un hôtel en Europe Centrale, qui sera enfin livré en 2004.

Le pôle électricité a su s'organiser pour préparer 2004, avec, notamment, la scission des sociétés Vanderhoydoncks et Engema qui permet à chacun des nouveaux centres de profit de se positionner efficacement dans son secteur d'activité.

Le chiffre d'affaires et le résultat de DEME sont restés satisfaisants. Souhaitant garantir l'avenir de cette belle société, les actionnaires de DEME ont, en fin d'année, autorisé le lancement de la construction d'un mégacutter.

En recherchant une croissance maîtrisée du métier de base - la construction -, en lançant de nouvelles opérations de promotion immobilière, en tenant à diversifier les activités de seconde œuvre et de maintenance et en renforçant la participation dans DEME, 2004 doit avoir pour objectif de rendre rentables tous les centres de profit afin que le résultat de CFE ne repose plus sur de l'exceptionnel.

Le savoir-faire des équipes de CFE et la forte motivation du personnel confortent notre sentiment d'y parvenir.



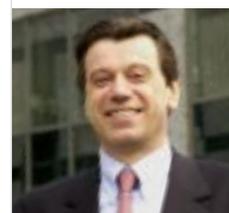
Renaud BENTÉGEAT  
Administrateur délégué



Philippe DELAUNOIS  
Président du conseil d'administration



Philippe Delaunois



Renaud Bentégeat



## STRATÉGIE

CFE a de l'ambition.

Présent au Benelux et en Europe centrale, le groupe entend poursuivre une croissance maîtrisée en s'appuyant sur son métier de base - la construction - et en développant ses autres secteurs d'activité.

### LE RENFORCEMENT DU PREMIER MÉTIER : LA CONSTRUCTION

Bien implanté en génie civil et en bâtiment sur les marchés de Belgique et des Pays-Bas, le groupe CFE est parvenu récemment à revenir en force au Grand-duché de Luxembourg grâce à la vitalité de sa filiale CLE.

La qualité des constructions et les prouesses techniques réalisées au quotidien sont la preuve du dynamisme des collaborateurs. Mais, afin d'améliorer les performances des entités du pôle construction, de nouvelles dispositions seront mises en place en 2004 :

- consolidation d'un modèle de management étendu à chaque centre de profit et reposant sur des principes de responsabilisation des hommes, de contrôle des risques et de maîtrise des frais généraux,
- renforcement de la technique par la mise en œuvre d'une politique de partage du savoir et la nomination d'un directeur général adjoint du pôle construction en charge de l'animation et de la coordination de la direction technique centralisée. CFE est une des premières entreprises belges par la capacité technique et le nombre d'ingénieurs de talent. Sachons mieux mettre ces compétences en valeur,
- tout en améliorant la pénétration des marchés en Flandre et aux Pays-Bas, renforcement de la présence du groupe sur les marchés bruxellois et, à moyen terme, de Wallonie,
- saisie d'opportunités à l'international tout en restant attentifs à la maîtrise des risques.

Pour l'ensemble des métiers liés à la construction, CFE a la conviction que leur rentabilité peut être améliorée. Cette amélioration passera également par la recherche de gains de productivité des chantiers et par une plus grande attention à la sécurité, la première priorité.

### DE NOUVELLES AMBITIONS EN PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES

CFE est historiquement présente sur le marché de la promotion immobilière, qui était conçu comme un prolongement naturel de l'activité de construction de bâtiment. Ayant longtemps vécu sur une



réserve foncière importante, réduite aujourd'hui, le groupe entend redevenir un acteur fort du marché belge et du marché luxembourgeois et ce, bien entendu, dans la limite des ressources financières que nécessite une telle activité.

Pour ce faire, de nouvelles dispositions seront mises en œuvre en 2004 :

- lancement de nouvelles opérations au Grand-duché de Luxembourg,
- développement de projets en partenariat avec les collectivités locales,
- renforcement de la présence à Bruxelles.

A ces nouvelles ambitions, qui justifient la création d'un nouveau pôle séparé du pôle construction, s'ajoutent les activités de Construction Management. Cette dernière doit diversifier sa clientèle et être en mesure de travailler pour des clients extérieurs au groupe.

Quant à Sogesmaint, qui s'est imposé comme le premier gérant d'immeubles en Belgique, il appartient à ses équipes de s'implanter au-delà des frontières actuelles, en commençant par le Grand-duché de Luxembourg où elles pourront bénéficier des synergies avec les équipes de CFE Immo.

#### DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES AU MULTISERVICE

Grâce à Nizet et Vanderhoydoncks, CFE a su développer une activité de travaux électriques surtout localisée à Bruxelles et dans le Limbourg. A ces activités 'classiques', deux autres sociétés ont su s'installer dans des niches : Engema et Electronizet (Voltis).

CFE entend poursuivre son développement dans ces secteurs en recherchant des activités complémentaires à celles déjà possédées :

- dans des domaines complémentaires de chauffage et climatisation,
- dans le multiservice et le multitechnique qui sont le complément naturel des autres métiers du groupe.

#### CFE ET DEME : DE LONGUES PAGES D'HISTOIRE COMMUNE... ET DE LONGUES PAGES À ÉCRIRE ENSEMBLE

Aux trois pôles cités ci-avant, s'ajoute la participation dans DEME. Acteur mondial de premier rang en sa qualité d'entrepreneur de dragage et de travaux hydrauliques, DEME a aussi su se diversifier dans les activités environnementales (assainissement des sols) et les matériaux de construction, tout en initiant une activité encore potentielle dans l'énergie éolienne.

DEME doit ses succès à son personnel et à la confiance que lui accordent ses clients.

Elle le doit également au soutien sans faille de ses actionnaires.

Celui-ci s'est manifesté en 2003 par l'autorisation d'acquisition d'un mégacutter, qui permettra à terme à DEME d'être encore plus compétitive.

En 2004, CFE augmentera sa participation dans le capital de DEME pour rester un des deux actionnaires de référence de cette société.



## FAITS MARQUANTS DE 2003

### Février

- Libération de la drague 'Lange Wapper' en Indonésie.



### Mars

- Mise en place des accords de financement pour la Tour B de la Porte de l'Europe (Grand-duché de Luxembourg).
- Fin du creusement du tunnel Asdam à Anvers.



### Avril

- Démarrage du contrat pour le découpage et l'évacuation de l'épave du roulier Tricolor.



### Juin

- Fin du percement du tunnel de Soumagne (Belgique).





### Août

- Signature du contrat 'Drosbach', bâtiment de 110.000 m<sup>2</sup> (Grand-duché de Luxembourg).
- Signature du contrat de 110 km de murs antibruit sur la Betuwelijn (Pays-Bas).



### Septembre

- Vente de la Oostvlaams Milieubeheer NV.
- Vente du siège social situé au 40-42 avenue Herrmann-Debroux à Bruxelles.
- Nomination de Renaud Bentégeat comme administrateur délégué.



### Octobre

- Jonction des caissons immergés du tunnel 'Oude Maas' (Pays-Bas).
- Signature par Sogesmaint du contrat de gérance 'Parc de l'Alliance' à Braine-l'Alleud (Belgique).



### Novembre

- Commande par DEME d'un mégacutter d'une puissance installée de 38.000 CV.



## LES CHIFFRES CLÉS

Données en millions EUR	2003	2002	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires	793,4	796,9	847,6	809,2	721,2
Résultat d'exploitation	18,0	28,4	38,2	35,2	22,5
Résultat courant	4,9	19,9	27,0	23,1	16,0
Résultat de l'exercice avant impôts	28,6	20,1	27,0	25,3	16,7
Résultat de l'exercice	21,2	11,9	16,6	15,0	8,1
Résultat de l'exercice - quote-part du groupe	20,8	10,2	16,7	13,6	7,7
Marge brute d'autofinancement (1)	71,8	76,5	59,7	50,2	33,5
EBIT (2)	18,2	28,3	38,7	35,6	23,2
EBITDA (3)	54,5	60,7	69,6	65,7	45,8
Immobilisations corporelles	235,0	247,5	212,8	218,2	189,4
Immobilisations financières	10,0	8,1	11,9	12,1	10,0
Fonds propres après répartition, y compris intérêts des tiers	161,2	147,0	141,8	131,8	142,1

- (1) Marge brute d'autofinancement : voir tableau de financement consolidé à la page 8 du rapport financier  
 (2) EBIT : résultat d'exploitation + produit des immobilisations financières + quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence  
 (3) EBITDA : EBIT + amortissements

Ratios	2003	2002	2001	2000	1999
EBIT / chiffre d'affaires	2,3%	3,5%	4,6%	4,4%	3,2%
EBITDA / chiffre d'affaires	6,9%	7,6%	8,2%	8,1%	6,4%
Résultat de l'exercice / fonds propres après répartition y compris intérêts des tiers	13,1%	8,1%	11,7%	11,4%	5,7%
Résultat de l'exercice / chiffre d'affaires	2,7%	1,5%	2,0%	1,9%	1,1%

Données en EUR par action	2003	2002	2001	2000	1999
Nombre d'actions au 31/12	581.879	581.879	581.879	581.879	581.879
Résultat courant	8	34	46	40	27
Marge brute d'autofinancement	123	131	103	86	58
Résultat de l'exercice	36	20	29	26	14
Résultat de l'exercice - quote-part du groupe	36	18	29	23	13
Dividende brut	4,30	8,60	8,60	8,18	7,44
Dividende net	3,22	6,45	6,45	6,14	5,58
Fonds propres après répartition	263	233	229	208	232



Jacques Ninanne,  
 directeur financier et  
 administratif

8

1

Chapitre

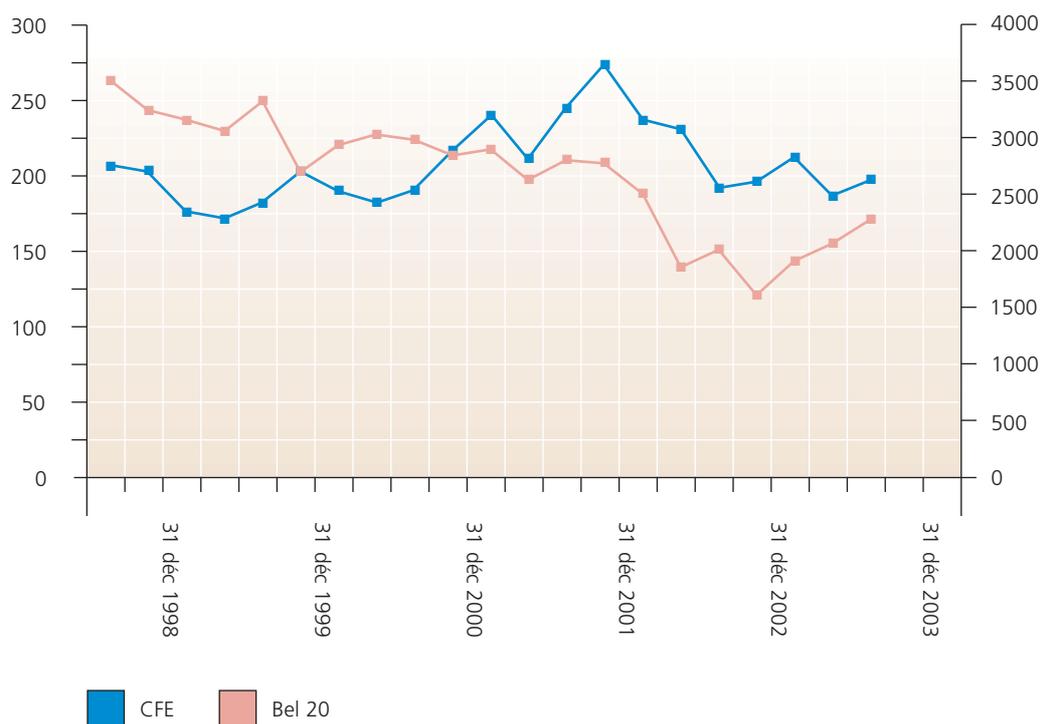
RAPPORT ANNUEL 2003



## DONNÉES BOURSIÈRES

	2003	2002	2001	2000	1999
Cours moyen de l'exercice (en EUR)	198,38	243,43	222,95	188,67	178,05
Cours extrême minimum (en EUR)	168,0	181,00	185,20	155,00	151,10
Cours extrême maximum (en EUR)	224,8	300,00	267,90	229,00	219,80
Cours de clôture de l'exercice (en EUR)	199,6	194,50	247,80	189,00	183,00
Volume moyen par jour (nombre titres)	244	231	223	248	287
Capitalisation boursière au 31/12 (en millions EUR)	116,14	113,17	144,19	109,98	106,48

### ■ Evolution comparée du cours CFE par rapport à l'indice Bel 20



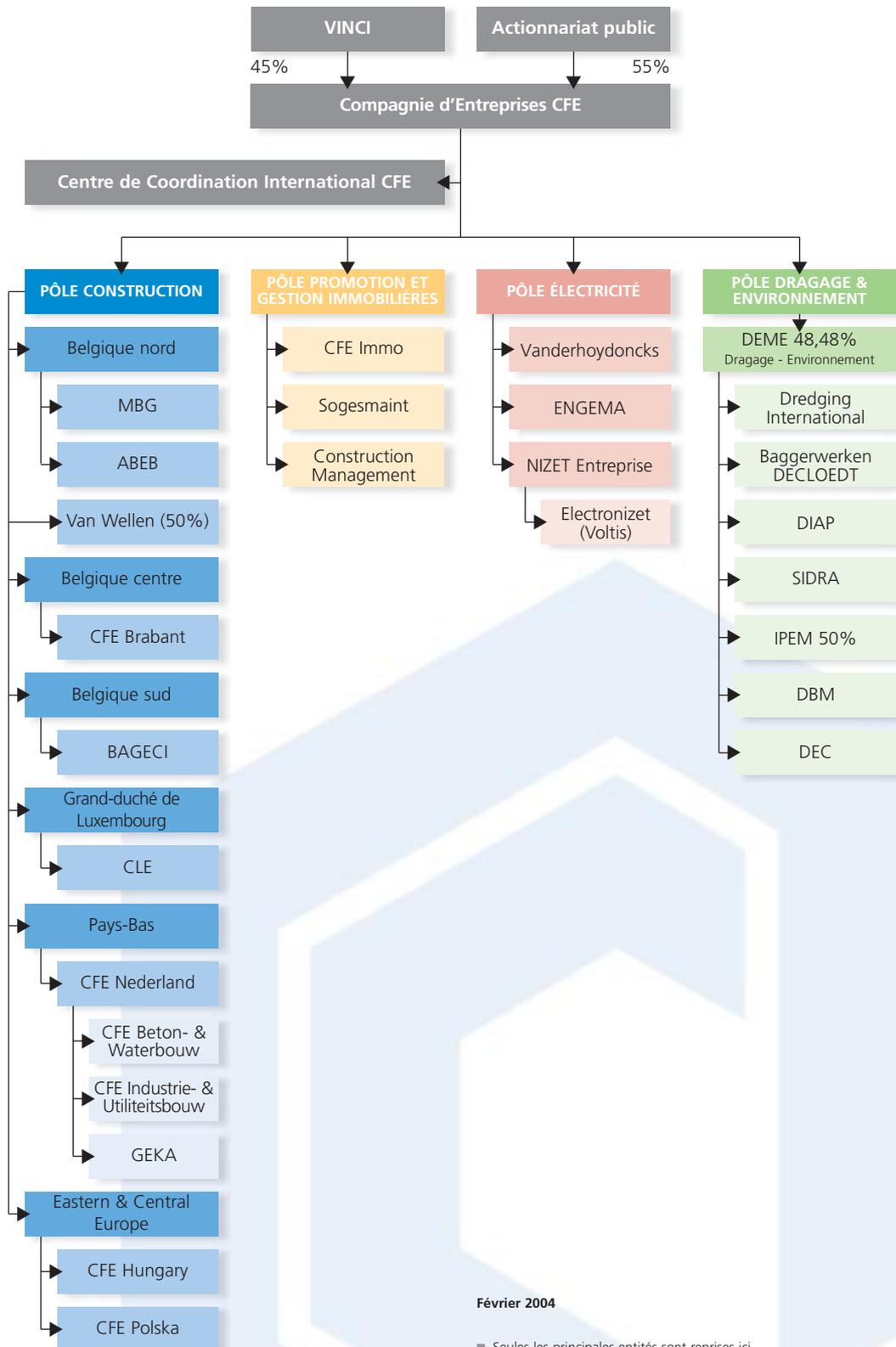
### ■ Quelques informations sur l'action

Au 31 décembre 2003, 581.879 actions émises. Chaque action donne droit à un vote. Il n'y a eu aucune émission d'obligations convertibles ou de warrants.

Les institutions financières auprès desquelles les titulaires d'instruments financiers peuvent exercer leurs droits financiers sont : Banque Degroof et Fortis Banque.



## GROUPE CFE - Organigramme opérationnel





FORTIS



BRUSSELS

MILAN  
99€

# CORPORATE GOVERNANCE

## I. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### ■ Capital social

Le capital social est représenté par 581.879 actions sans désignation de valeur.

### ■ Actionnaire de référence

VINCI Construction et VINCI détiennent 264.028 actions, soit 45,37 % du capital.

### ■ Convention d'assistance

Une convention d'assistance à la gestion lie CFE et son actionnaire de référence. La rémunération des prestations issues de la convention s'élève au montant annuel de 1.189.889 EUR.

### ■ Rapports spéciaux

Comme précisé dans le rapport de gestion, CFE a, au cours du premier semestre, vendu à Sogea-Satom, filiale à 100 % de VINCI Construction, l'ensemble des équipements d'entreprise et accessoires situés à Madagascar.

En application de l'article 524 du code des sociétés, les administrateurs indépendants ont ainsi établi l'intérêt pour CFE et l'ensemble de ses actionnaires de la cession de cet équipement d'entreprise ainsi que l'absence d'avantage ayant un caractère de rémunération qui serait consentie directement ou indirectement à l'actionnaire de référence.

## II. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 15 des statuts, la société est administrée par un conseil d'administration composé de cinq administrateurs au moins, associés ou non, nommés pour six ans au plus par l'assemblée générale des actionnaires et en tout temps révocables par elle.

Au 31 décembre 2003, le conseil d'administration se composait de huit membres :

échéance des mandats à l'AGO (\*) de  
2006

**Philippe Delaunois**, Président (62 ans)



- Président du conseil d'administration de Médiabel
- Président du conseil d'administration d'Alcoba
- Administrateur d'ING Belgium
- Administrateur d'Umicore SA
- Administrateur de Shanks plc (UK)

**Renaud Bentégeat**, Administrateur délégué (50 ans)

2005



- Administrateur de VINCI Construction

(\*) AGO : assemblée générale ordinaire



**Dirk Boogmans** (48 ans)

2009



- Administrateur délégué de GIMV NV
- Administrateur de LMS
- Administrateur de Belgian Venture Association
- Administrateur de De Lijn
- Administrateur de P & V
- Administrateur de VEV-VOKA

**Christian Labeyrie** (47 ans)

2009



- Membre du Comité exécutif de VINCI
- Directeur financier de VINCI
- Administrateur de VINCI Construction

**Baron Philippson** (64 ans)

2005



- Président du conseil d'administration de la Banque Degroof
- Administrateur de D'Ieteren SA

**Philippe Ratynski** (44 ans)

2005



- Membre du Comité exécutif de VINCI
- Président directeur général de VINCI Construction
- Président de VINCI Construction Filiales Internationales
- Président de VINCI Construction Grands Projets

**Henri Stouff** (60 ans)

2006



- Président directeur général de Cofiroute

**Drie Koningen R.V.O. NV**

2006


*représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle, (69 ans)*

- Administrateur de sociétés
- Président d'honneur de GIMV NV
- Président d'honneur de Barco NV
- Membre du Comité d'orientation d'Euronext
- Membre du Comité de segmentation de marché d'Euronext



En date du 18 septembre 2003, Renaud Bentégeat a été coopté pour achever le mandat de Hervé Tricot, démissionnaire. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2004 de procéder à la ratification de cette nomination.

Suivant la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2004, les administrateurs indépendants sont Dirk Boogmans, Philippe Delaunois, Baron Philippson, Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle.

#### ■ Rémunération du conseil d'administration

L'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2000 a approuvé l'octroi aux administrateurs, en cette qualité, à charge du compte de résultats, d'émoluments consistant en une somme fixe. Ce montant a été fixé à 200.000 EUR pour l'ensemble du conseil.

Le conseil d'administration décide, selon les règles qu'il édicte, de la répartition entre ses membres de ces émoluments. En ce qui concerne l'exercice 2003, ce montant a été réparti de façon égale entre chacun des membres du conseil d'administration prorata temporis, soit 25.000 EUR par administrateur.

#### ■ Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit de façon régulière quatre fois par an et de façon extraordinaire aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Dans le courant de 2003, le conseil s'est ainsi rassemblé quatre fois.

Les principaux points débattus par le conseil d'administration sont les suivants :

- l'orientation de la stratégie du groupe CFE ;
- l'approbation du budget annuel et son évolution ;
- l'arrêté des comptes semestriels et annuels, tant de la société CFE SA que du groupe CFE ;
- le rapport de gestion ;
- la désignation de l'administrateur délégué ;
- la proposition de dividendes ;
- la convocation des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- le suivi des principales filiales, notamment DEME, OVMB, Van Wellen et la désignation des administrateurs représentant CFE dans celles-ci.



Franz Philippson,  
président de CFE  
de 1899 à 1929.

Il n'existe pas de règles particulières ou statutaires relatives à la prise de décision au sein du conseil d'administration.

Le conseil reçoit trimestriellement un point de l'activité, des résultats et de la trésorerie ainsi que des engagements mobiliers et ce, pour chacun des pôles et les filiales majeures.

En cas d'investissement ou de désinvestissement, le conseil d'administration reçoit les notes de synthèse appropriées.

Le secrétariat du conseil est assuré par le directeur financier et administratif du groupe.

Le conseil d'administration est aidé dans sa tâche par deux organes spécifiques :

- le comité des rémunérations,
- le comité d'audit.



### III. ORGANES ANNEXES

#### ■ Le comité des rémunérations

Le conseil d'administration, en sa séance du 15 décembre 2000, a créé un comité des rémunérations. Ce comité se compose de :

- Philippe Delaunois
- Baron Philippon
- Philippe Ratynski

Ces mandats ne sont pas rémunérés.

#### ■ Le comité d'audit

L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2003 a modifié l'article XVIII des statuts et institué un comité d'audit. Ce comité se compose de :

- Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle
- Henri Stouff

Le commissaire participe aux travaux du comité d'audit à la demande expresse de celui-ci.

Les mandats de Henri Stouff et Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle, sont rémunérés à hauteur de 2.000 EUR par séance.

Ce comité s'est réuni deux fois en 2003.

La charte d'audit en prévoit les missions principales :

- le comité d'audit recommande au conseil d'administration la nomination de l'auditeur externe de la société, le montant de sa rémunération et sa révocation éventuelle,
- le comité d'audit définit, en accord avec l'auditeur externe de la société, la nature et l'étendue de la mission de ce dernier, pour les travaux ne relevant pas de sa mission légale,
- le comité d'audit examine les comptes semestriels et annuels avec le directeur financier et l'auditeur externe avant leur soumission au conseil d'administration en s'attachant notamment :

1. aux changements éventuels des principes comptables mis en œuvre ;
2. aux points importants relevant d'un jugement de valeur dans le chef de la direction ;
3. aux modifications demandées par l'auditeur externe ;
4. au respect des normes comptables et des dispositions légales et réglementaires s'appliquant en particulier aux sociétés cotées ;

- le comité d'audit examine les rapports statutaires, les rapports à la Commission bancaire et financière et les 'management letters' de l'auditeur externe ainsi que la réaction de la direction à ces documents,
- le comité d'audit analyse les problèmes et les réserves ressortant des travaux de l'auditeur externe et tout autre point que ce dernier souhaite aborder, le cas échéant, en l'absence de la direction,
- le comité d'audit formule éventuellement une recommandation au conseil d'administration sur les différents points dont question ci-dessus,
- le comité d'audit examine les dispositions prises par la direction en matière de contrôle interne et formule, le cas échéant, des recommandations à ce sujet,
- le comité d'audit examine les résultats de toute enquête entreprise au sein de la société suite à une fraude, à une erreur ou pour toute autre raison ainsi que l'attitude adoptée par la direction à ces occasions,
- le comité d'audit veille tout particulièrement, en cas de conflit d'intérêt, à ce qu'une procédure appropriée soit mise en place, répondant notamment aux normes légales en vigueur (articles 523, 524 et 529 du Code des sociétés),
- le comité d'audit accomplit toute autre mission qui lui est confiée par le conseil d'administration.

Le secrétariat du comité d'audit est assuré par le directeur financier et administratif.



#### IV. CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

Les commissaires sont la société Deloitte & Partners, Reviseurs d'entreprises, représentée par monsieur Georges Hepner, et la société Deloitte & Touche, Reviseurs d'entreprises, représentée par monsieur James Fulton.

Le mandat de Deloitte & Partners vient à échéance au terme de l'assemblée générale ordinaire prévue le 6 mai 2004. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de renouveler le mandat de Deloitte & Partners, Reviseurs d'entreprises, représentée par monsieur Rik Neckebroek, pour un nouveau terme de trois ans.

Le mandat de Deloitte & Touche, Reviseurs d'entreprises représentée par monsieur James Fulton, se poursuit jusqu'au terme de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Le montant de leurs émoluments pour leur mandat conjoint en CFE SA s'élève, suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2003, à 127.141 EUR.

Durant l'exercice 2003, des coûts facturés par Deloitte & Partners et relatifs à une mission d'identification des principales différences entre les normes actuellement appliquées dans le groupe CFE et les normes IFRS ainsi que d'avis en matière fiscale, ont été comptabilisés pour un montant de 26.836 EUR.

#### V. POLITIQUE DE DIVIDENDE

CFE vise à distribuer un dividende annuel qui, tout en suivant l'évolution des résultats du groupe, permette à l'entreprise d'investir et de mener une politique de développement.

#### VI. CALENDRIER FINANCIER

- Date de l'assemblée générale ordinaire : le 6 mai 2004 à 15 heures
- Date de mise en paiement du dividende : le 26 mai 2004
- Date de publication des résultats semestriels : semaine du 20 au 24 septembre 2004
- Date de publication des prochains résultats annuels : semaine du 21 au 25 mars 2005
- Date de la prochaine assemblée générale ordinaire : le mercredi 4 mai 2005



# RAPPORT DE GESTION

## I. EXPOSÉ GÉNÉRAL

Le chiffre d'affaires du groupe atteint 793,4 millions d'euros et se maintient ainsi à un niveau comparable à celui de 2002 (796,9 millions d'euros).

Il se répartit entre les trois pôles de métiers de la manière suivante :

- construction et services associés : 49 % (contre 53 % en 2002)
- dragage et environnement : 44 % (41 % en 2002)
- électricité : 6 % (stable par rapport à 2002).

Le résultat net consolidé (part du groupe) atteint 20,8 millions d'euros (contre 10,2 millions d'euros en 2002). Cette amélioration est entièrement imputable à l'impact positif de plusieurs plus-values de cession exceptionnelles représentant un montant total de 23,7 millions d'euros.

### ■ Pôle construction

Le chiffre d'affaires réalisé dans la construction est en repli par rapport à 2002 (-7 %) et atteint 392 millions d'euros. En dépit d'une amélioration des résultats de la plupart des succursales et filiales du pôle, l'exercice se solde par une perte de <7,2> millions d'euros avant impôts (contre un bénéficiaire avant impôts de 0,9 million d'euros en 2002) en raison de la contre-performance affichée sur un chantier de rénovation lourde à Budapest.

L'activité en Flandre (MBG) s'est maintenue à un niveau élevé avec de bons résultats, sous l'effet principal des grands projets en cours. Il faut mentionner l'obtention par MBG, dans le cadre d'une association, d'un contrat pour l'extension des travaux au Deurganckdok à Anvers (25 millions d'euros, en quote-part CFE).

En Wallonie (Bageci), le marché est toujours marqué par une forte pression concurrentielle se traduisant par des niveaux de prix insuffisants. L'activité de l'entreprise reste donc faible et la contribution au résultat négative.

Dans le Brabant (CFE Brabant), l'activité a connu un net repli. Le règlement amiable de contentieux anciens a cependant influencé de façon favorable le résultat qui est redevenu positif.

Aux Pays-Bas, alors que l'arrivée à maturité de plusieurs grands projets s'est traduite par une diminution de l'activité, les résultats sont restés à un bon niveau. Par ailleurs, CFE Nederland a obtenu en cours d'exercice une importante commande de murs antibruit (31,5 millions d'euros en quote-part CFE).

Au Grand-duché de Luxembourg, CLE (filiale à 100 % de CFE), associée à CFE, réalise suivant le planning prévu les travaux de l'immeuble du Kirchberg, destiné aux autorités européennes. Le contrat de financement, signé en mars 2003, permettra, dès la livraison de l'immeuble, la cession des créances issues du bail à un consortium bancaire. Parallèlement, CLE a accentué sa présence sur le marché luxembourgeois en obtenant la commande du chantier Drosbach (26,5 millions d'euros) dont l'exécution se déroulera pour l'essentiel en 2004.

Dans le secteur immobilier, CFE Immo recueille les fruits de l'opération du Kirchberg et a poursuivi ses travaux aux Jardins de Jette et au Royale-Brialmont. CFE Immo a pu reprendre des positions en matière foncière (rue des Sables à Bruxelles) et a préparé un nouveau projet au Luxembourg qui devrait se finaliser au premier semestre 2004.



En Europe centrale, CFE Hongrie est restée confrontée à d'importantes difficultés dans le cadre d'un contrat portant sur la rénovation lourde d'un bâtiment de prestige à Budapest, ce qui a conduit la société à dégager sur l'exercice une perte de <13> millions à ce stade d'avancement et à enregistrer des coûts restant à dépenser pour un montant de 10 millions d'euros.

Le carnet de commandes de CFE Hongrie se limite désormais au solde des travaux à exécuter sur ce projet.

De son côté, CFE Pologne, malgré un environnement difficile, a renoué avec le profit.

Enfin, le pôle construction a continué d'adapter son dispositif opérationnel et ses structures aux perspectives d'activité, ce qui a entraîné la constatation d'une charge de 4 millions d'euros en 2003, et a poursuivi la politique de rajeunissement de son personnel d'encadrement.

#### ■ Pôle dragage et environnement

Dans un contexte international difficile, marqué par un ralentissement des travaux à Singapour et une surcapacité temporaire des grandes dragues porteuses, DEME est parvenu à dégager un résultat net avant impôts de 34,7 millions d'euros (100 %) (42,7 millions d'euros en 2002), grâce notamment aux travaux du Havre, d'entretiens fluviaux au Benelux et à l'évacuation de l'épave du Tricolor dans la Manche.

Au cours du dernier trimestre, DEME a passé la commande d'un 'mégacutter' représentant un investissement d'environ 100 millions d'euros, destiné à assurer un positionnement de l'entreprise conforme aux évolutions attendues sur le marché du dragage à l'horizon 2006.

CFE a consolidé sa position au capital de DEME en faisant l'acquisition d'une participation complémentaire de 2,2 % dont 0,7 % en 2003 et 1,5 % en mars 2004.

Parallèlement, CFE a cédé sa participation non stratégique dans le secteur de l'environnement (CEM-OVMB), dégageant une plus-value de 9 millions d'euros.

#### ■ Pôle électricité

Malgré une conjoncture difficile en 2003, les résultats des entreprises Nizet et Electronizet (Voltis) ont pu être maintenus à l'équilibre.

La société Vanderhoydoncks Engema NV a été réorganisée en deux sous-ensembles : Vanderhoydoncks NV se concentrant sur l'électricité tertiaire et Engema SA sur les activités lignes, montage et rail. Globalement, le résultat, hors coût de la restructuration pour 0,9 millions d'euros, est positif.

#### ■ International et affaires anciennes

La filiale française (SFIE) a vendu le terrain dont elle était propriétaire à Boulogne, près de Paris. CFE, pour sa part, est parvenue à vendre le solde des matériels dont elle disposait à Madagascar, réalisant ainsi une légère plus-value.

#### ■ Vente du siège social

En septembre, CFE a vendu son siège social, cette vente dégageant un bénéfice exceptionnel de 14,6 millions d'euros. Cette opération a permis d'accélérer le désendettement du groupe et de recréer de nouvelles marges de manœuvres financières pour poursuivre son développement.

#### ■ Renforcement de la situation financière

L'endettement financier net s'est réduit au 31 décembre 2003 à 150 millions d'euros (165 millions au 31 décembre 2002), la part correspondant à DEME dans celui-ci représentant 96 millions d'euros. Par ailleurs, les capitaux propres, part du groupe, progressent après répartition de 135 millions d'euros au 31 décembre 2002 à 153 millions au 31 décembre 2003.



<i>(en millions EUR)</i>	CHIFFRE D'AFFAIRES		CARNET DE COMMANDES		CONTRIBUTION AU BÉNÉFICE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS (*)	
	2003	2002	1.01.2004	1.01.2003	2003	2002
Construction	391,8	422,9	315,6	443,0	-7,2	0,9
Dragage & environnement	349,4	327,2	487,7	524,0	15,2	21,2
Electricité	44,0	45,6	24,8	25,9	-0,2	0,0
Autres	8,2	1,2	0,0	0,0	-2,7	-2,0
Cession immeuble + OVMB	-	-			23,5	-
<b>TOTAL</b>	<b>793,4</b>	<b>796,9</b>	<b>828,1</b>	<b>993,0</b>	<b>28,6</b>	<b>20,1</b>

(\*) après affectation des quote-parts de frais centraux

En ce qui concerne CFE SA, le chiffre d'affaires atteint 282,8 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation - suite aux difficultés connues par CFE Hungary et aux mesures de soutien prises, dont notamment un abandon de créances de <18> millions d'euros - est de <22,1> millions d'euros.

Au vu de la persistance de la moins-value latente sur la participation en Van Wellen et des mauvais résultats de celle-ci en 2003, CFE a acté une réduction de valeur sur cette participation de <3,5> millions. CFE a, par ailleurs, enregistré des plus-values nettes réalisées sur la cession de l'activité environnementale et la vente du siège social (23,5 millions d'euros).

Le résultat après impôts, compte tenu d'une charge fiscale de <1,5> million, s'élève à 2,4 millions d'euros.

#### ■ RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

Au cours de l'exercice social 2003, la société CFE SA et le groupe consolidé dégagent respectivement :

<i>(en milliers EUR)</i>	CFE SA	Groupe consolidé
Ventes et prestations	351.032	905.200
Chiffre d'affaires	282.758	793.404
Bénéfice(perte) d'exploitation	<22.143>	18.011
Produits financiers / charges financières (net)	5.710	<13.115>
Bénéfice(perte) courant(e)	<16.433>	4.896
Produits exceptionnels	26.339	26.054
Charges exceptionnelles	<5.936>	<2.384>
Bénéfice(perte) de l'exercice avant impôts	3.970	28.566
Impôts	<1.538>	<7.593>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	219
Bénéfice(perte) de l'exercice	2.432	21.192
Part du groupe dans ce résultat	-	20.833



## II. RAPPORT SPÉCIAL

### Vente de l'équipement d'entreprise de CFE à Madagascar

Au cours du premier trimestre de l'exercice, CFE a vendu à Sogea-Satom (filiale à 100 % de VINCI Construction) son équipement d'entreprise sis à Madagascar.

En application de l'article 524 du Code des sociétés, le conseil d'administration a chargé trois administrateurs indépendants, assistés par monsieur Bernard de Grand-Ry, Réviseur d'entreprise, d'établir le rapport spécial prévu, décrivant l'opération, l'évaluation motivée des conséquences financières pour la société et la motivation de l'intérêt pour la société et l'ensemble de ses actionnaires de l'opération envisagée.

Les administrateurs indépendants, soit Dirk Boogmans, Baron Philippon, Drie Koningen R.V.O. NV, représentée par le Chevalier van Outryve d'Ydewalle, ont ainsi établi l'intérêt pour CFE et l'ensemble de ses actionnaires de vendre l'équipement d'entreprise pour 1.750.000 euros ainsi que l'absence d'avantage ayant le caractère de rémunération privilégiée qui serait consentie à l'actionnaire de référence.

## III. ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le conseil d'administration n'a pas connaissance d'éléments postérieurs à la clôture pouvant avoir des conséquences négatives sur la société.

## IV. RÉMUNÉRATION DU CAPITAL

Le conseil d'administration de CFE propose à l'assemblée générale du 6 mai 2004 d'allouer un dividende brut par action de 4,30 euros, correspondant à 3,22 euros net, soit une distribution de 2,5 millions d'euros, soit la moitié de celle de l'exercice précédent. Le report à nouveau après distribution s'élève à 13.052 milliers d'euros.

## V. IAS - IFRS

Au cours de l'exercice 2003, CFE a préparé de façon active la mise en place des normes IAS-IFRS. Les divergences principales entre les normes et règles actuellement appliquées et le nouveau référentiel ont été identifiées. Elles concernent particulièrement les normes 11 (contrats de construction), 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), 16 (immobilisations corporelles), 19 (avantages du personnel), 12 (impôts sur le résultat) et 39 (instruments financiers).

La valorisation de l'impact au niveau des comptes consolidés est en cours.



## RESSOURCES HUMAINES

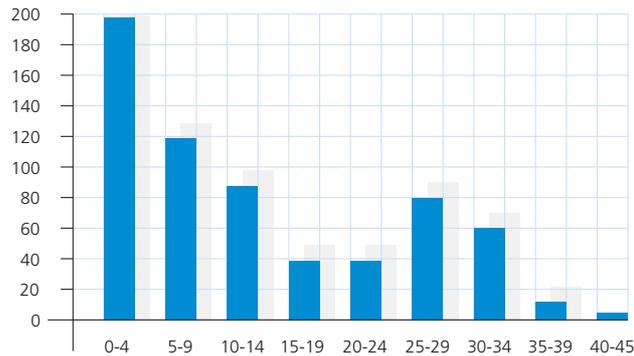
En construction, l'année 2003 a été marquée par, d'une part, un plan de départ d'un nombre important de collaborateurs sous statut employé pouvant bénéficier d'une prépension ou pension anticipée dans des conditions favorables et, d'autre part, l'engagement d'une trentaine de jeunes. Cette démarche de recrutement sera développée et étendue à l'ensemble des métiers de la construction au cours des prochaines années.

Les actions en ressources humaines qui ont été initiées en 2002 ont été poursuivies et plus spécialement la formation de nos différentes équipes. Pour le personnel sous statut employé, une attention toute particulière a été portée à la formation financière. Celle-ci s'adresse à nos responsables opérationnels en place mais également à nos futurs collaborateurs qui prendront des postes à responsabilités. Pour le personnel sous statut ouvrier, nos efforts en matière de formation se sont portés sur la sécurité au travail et le perfectionnement technique.

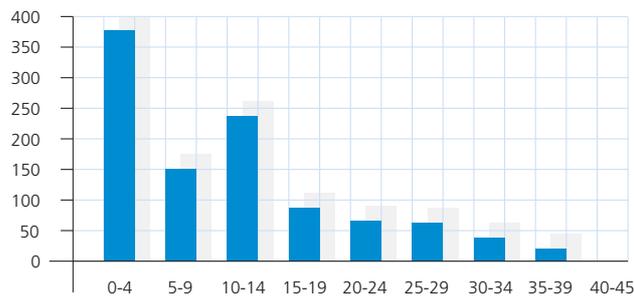
Comme chaque année, en récompense du travail presté, 83 membres du personnel se sont vus décerner une décoration du travail. Cinq collaborateurs ont été fêtés pour leurs 40 années de service et 23 autres pour leurs 25 années de service au sein du groupe CFE.

Nous remercions tous les membres du personnel pour leurs efforts et dévouement à l'entreprise au cours de l'année 2003.

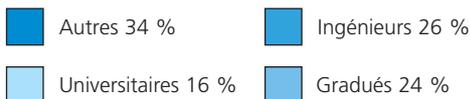
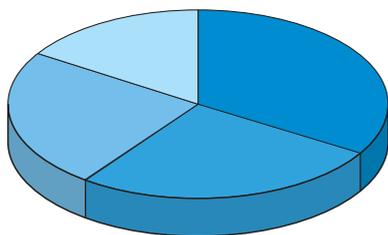
■ **Employés - Effectifs par ancienneté**



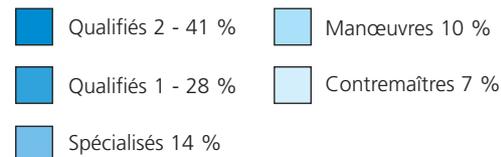
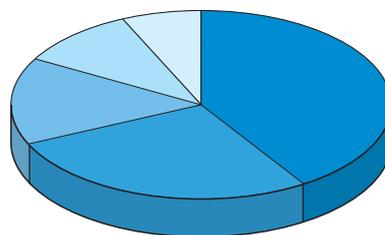
■ **Ouvriers - Effectifs par ancienneté**



**Employés - Effectifs par niveau de formation**



**Ouvriers - Effectifs par niveau de qualification**



En Belgique, les effectifs 'employés' et 'ouvriers' sont restés globalement stables. Les effectifs 'ouvriers' ont diminué dans les activités de construction et d'électricité. En revanche, il y a eu un accroissement de personnel dans le secteur du dragage. A l'étranger, les effectifs ont régressé du fait de l'arrêt de nos activités à Madagascar.



Gabriel Marijsse,  
directeur des  
ressources humaines



Quelques-uns des  
jeunes engagés,  
de gauche à droite :

Michaël Goldberg,  
Thomas Lemoine,  
Christophe Giannone,  
Pauline Van Doosselaere,  
Benoît Renotte,  
Jonathan Bisschot,  
Laurent Elslander,  
Dimitri Bailly,  
Frederik Lesire,  
Sandra Hertz-Pompe,  
Tom De Zutter,  
Frederic Dubois.

## CFE mise sur la jeunesse

Trouver le juste équilibre entre les jeunes et les plus expérimentés est l'un des grands défis de notre entreprise aujourd'hui. CFE a intensifié en 2003 ses initiatives pour améliorer l'image du secteur auprès des jeunes, en particulier en direction des universités et des écoles d'enseignement supérieur. Une trentaine de jeunes, dont les deux tiers de formation universitaire, ont été recrutés au cours de l'année, tous bénéficiant du parrainage d'un senior. Cette démarche sera poursuivie en 2004.

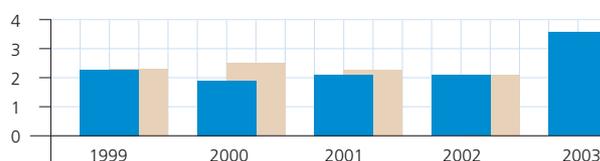


22

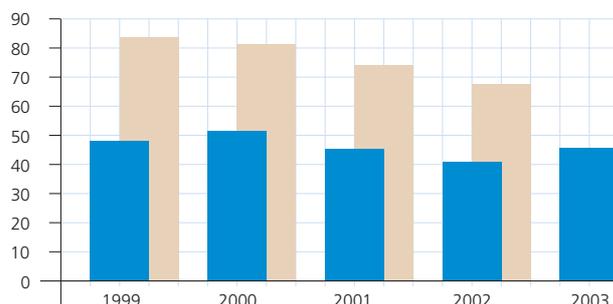
1

Chapitre  
RAPPORT ANNUEL 2003

### ■ Evolution du taux de gravité (Tg) des accidents - Pôle construction groupe CFE



### ■ Evolution du taux de fréquence (Tf) des accidents - Pôle construction groupe CFE



### ■ La sécurité d'abord

Au cours de l'année 2003, les formations en sécurité ont été poursuivies ; ainsi, plus de la moitié des contremaîtres ont déjà bénéficié d'une formation LSC. La campagne de sécurité a été soulignée par le biais d'affiches sur chantier et via l'Intranet de l'entreprise qui mettent en lumière les thèmes mensuels de sécurité. Les taux de fréquence et de gravité des accidents sont inférieurs aux moyennes du secteur. La sécurité au travail est et reste un défi majeur et doit, pour l'ensemble du personnel, être une priorité de tous les jours.

 ouvriers + employés  
 moyenne nationale ouvriers + employés

## Développement durable

### ■ Environnement et chantiers

En faisant équipe avec des urbanistes et paysagistes, le département environnement de CFE a remporté de nouveaux marchés en s'appuyant sur l'intégration des stations d'épuration d'eau dans l'environnement des différents sites. Cette approche intégrée apporte un angle différent à la construction purement 'béton'.

### ■ Intégration

Un aspect moins connu du développement durable est l'intégration des nouveaux engagés. Journées d'accueil, séminaires de formation en interne et comités de coordination sont parmi les moyens d'intégration et d'adaptation mis en œuvre afin d'assurer l'épanouissement des nouveaux engagés au sein de l'entreprise.

### ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Le groupe CFE est certifié ISO 9001 : 2000 jusqu'au 16 juin 2005, pour ses activités de construction menées dans le Benelux par le pôle construction.

### SYSTÈME DE GESTION SÉCURITÉ LSC\*\*

Le groupe CFE est certifié LSC\*\* - version 2000/03 jusqu'au 24 novembre 2005 pour les activités citées ci-dessus.





## PÔLE CONSTRUCTION

(en millions EUR)

	2003	2002	2001
Carnet de commandes au 31 décembre	315,6	443,0	406,9
Chiffre d'affaires	391,8	422,9	434,9
Activité	399,8	404,0	374,1

Le pôle construction rassemble, sous le nom de CFE Construction, l'ensemble des métiers classiques de la construction et les services rendus par le groupe CFE qui leur sont associés :

- L'activité bâtiment et génie civil est structurée pour l'essentiel selon un découpage géographique :
  - Belgique nord : MBG et ABEB,
  - Belgique centre : CFE Brabant à laquelle se trouvent rattachés les travaux électromécaniques de stations d'épuration et de traitement de fumées quelle qu'en soit la localisation,
  - Belgique sud : BAGECI,
  - Grand-duché de Luxembourg : CLE,
  - Pays-Bas : CFE Nederland et GEKA,
  - Europe centrale et de l'Est : CFE Hongrie et CFE Pologne.
- CFE promotion et gestion immobilières coordonne la gestion de CFE Immo (succursale en charge de la promotion immobilière et du montage d'affaires immobilières) et des sociétés SOGESMAINT (gérance et gestion d'immeubles) et CONSTRUCTION MANAGEMENT (direction de projets). Elle supervise également la filiale anversoise VAN WELLEN (50%).

### ■ Evolution des effectifs au 31 décembre

	2003	2002	2001
Employés	595	635	670
Ouvriers	979	1001	1100

## Savoir-faire et faire savoir

Faire face aux exigences spécifiques de projets importants ou complexes, particulièrement en génie civil, requiert de grandes compétences techniques. CFE dispose de nombreux ingénieurs dont le savoir-faire reconnu a permis au groupe de réaliser les ouvrages les plus sophistiqués.

Afin d'augmenter la force de frappe de CFE et de répondre de manière toujours plus satisfaisante aux exigences des clients, CFE entend mettre l'accent sur la recherche et le développement.

Lode Franken, directeur général adjoint du pôle construction, prend la responsabilité de cette démarche qui inclut la supervision de la direction technique et de Benelmat, ainsi que le partage des connaissances entre les différentes entités du groupe.



Lode Franken,  
directeur général adjoint  
pôle construction



## La direction technique

La direction technique du pôle construction est un outil au service des chantiers et des responsables de soumissions pour les avant-projets.

Ses activités les plus notables sont les études de stabilité complètes. Celles-ci ont surtout été réalisées à Anvers l'année passée. Ainsi, pour le percement du tunnel entre la Astridplein et la Damplein, les considérables travaux d'études de génie civil des complexes d'accès ont été poursuivis, tout comme les travaux de bétonnage.

Un peu plus au Nord, les travaux du viaduc de chemin de fer ont débuté dans le quartier de Luchtbal. Les plans d'exécution qui avaient été préparés l'année dernière ont été optimisés en collaboration avec le chantier.

Pour le réaménagement des 'Leien' à Anvers, des parois de soutènement des plus ingénieuses, des constructions de ponts provisoires et même des travaux de galeries souterraines ont été nécessaires. Les calculs à cette fin ont été réalisés par la direction technique, en collaboration avec le service technique de la succursale MBG.

Exceptionnel sur le plan architectural, le nouveau palais de justice l'est également sur le plan technique. Aussi, la direction technique a dû traduire les formes complexes en une construction stable et réalisable.

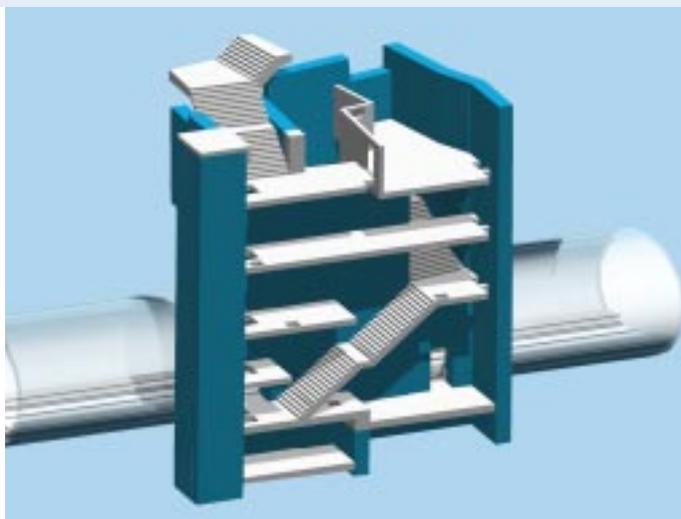
Le travail a été considérable à Bruxelles également. Pour le bassin d'orage de la place Flagey et les travaux d'égouts environnants, différents puits et méthodes d'exécution ont été conçus. Pareilles études ont également été réalisées pour la clinique Saint-Michel, les bâtiments de bureaux Park Avenue et l'espace Léopold D4-D5.

Par ailleurs, la direction technique rassemble connaissance et expérience. Les services sont quotidiennement sollicités pour une assistance et des conseils concernant la technique de construction, les fondations, les matériaux et des logiciels spécifiques.

Intervenant également lors des soumissions, notamment pour proposer des variantes, la direction technique fournit assistance et conseil aux opérationnels, spécifiquement par les formations internes dispensées aux nombreux jeunes collaborateurs du groupe.

Symbole de la qualité de son travail, la direction technique a remporté le Grand prix de l'innovation du concours biennal du groupe VINCI (région Grande-Bretagne et Europe du Nord) pour la technique d'exécution alternative de la construction du tunnel sous la gare centrale d'Anvers.

*Complexe d'évacuation entre les deux tunnels ferroviaires forés entre Astridplein et Damplein à Anvers. En cas d'urgence, les voyageurs peuvent ainsi remonter du tunnel vers la surface.*



*Station d'épuration d'eau d'Anvers Sud. Pompes d'alimentation et conduites de la zone d'épaississement dans le bâtiment de traitement des boues.*



## M B G

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	77,6	102,5
Activité	96,4	83,2
Bâtiments	40 %	52 %
Génie civil	60 %	48 %



Patrick Verswijvel,  
directeur Belgique nord



MBG, succursale de CFE en Belgique nord, dispose d'une division 'génie civil' et d'une division 'bâtiments et constructions industrielles'.

En 2003, le département génie civil a principalement travaillé pour la SNCB. Ainsi, les travaux du TGV Bruxelles – Amsterdam ont représenté un élément important de l'activité. Deux projets importants de la liaison nord-sud ont été réceptionnés, à savoir le tronçon Berchem – Anvers central et la partie Anvers central même. Le remplacement des tabliers d'approche du pont de chemin de fer sur le canal Albert a été achevé avec succès. La troisième phase des travaux, à hauteur de Luchtbal, se poursuit. Il s'agit de la construction d'un viaduc, de l'agrandissement de la gare et de la finition d'un mur de soutien. L'aménagement de la voie d'entretien et la liaison entre la gare de triage d'Anvers nord et le TGV avancent bien.

La construction de la troisième partie des murs de quai du Deurganckdok a aussi été confiée à la même société momentanée. La première partie (1.450 m) de ces travaux a été réceptionnée au début du mois d'octobre.

MBG a débuté les travaux de terrassement et de fondation pour l'élargissement du parc de citernes de la SA Oiltanking dans le port d'Anvers.

Après un démarrage difficile dû aux canalisations souterraines existantes, les travaux de réfection des 'Leien' (portion Maria Theresialei – Bolivarplaats) sont à présent en pleine exécution. Le travail se poursuit activement sur tous les fronts.

Le nouveau  
palais de justice  
d'Anvers avec  
les toitures  
hyperboliques.



L'activité bâtiment est restée marquée par la réalisation du palais de justice d'Anvers. Le gros œuvre est achevé et MBG a obtenu des commandes supplémentaires pour les lots de finition et la fermeture des façades. Les toitures hyperboliques en inox sont spectaculaires.

A Ostende, l'activité est restée soutenue grâce aux travaux de rénovation du casino et à la construction du complexe Earth & Explorer Center (parc à thème Dirk Frimout).

MBG a également réalisé de nombreuses commandes spécialisées de plus petite envergure telle la rénovation du service des urgences de la clinique Sint-Jan de Bruges.

La construction industrielle a également été florissante en 2003. Outre la construction des halls d'usine et du bâtiment de bureaux de Hansen Transmissions à Lommel, MBG se charge de la réalisation des fondations pour les équipements.

Les travaux d'usine pour Eval, Total, Degussa, BASF, Solvay, Opel Belgium et de nombreuses autres sociétés ont connu un déroulement normal.

Enfin, après la mise en service du parking souterrain sous le Grote Markt, le parking sous le Veemarkt à Malines pour le compte de VINCI-Park a également été réalisé en un temps record.



Les travaux de réfection des 'Leien' à Anvers.



L'équipe MBG: Patrick Verswijvel, Jean-Pierre De Bock, Pieter Vanhoutte, Jean-Pierre Dewulf.

## Les avaleurs de sable

Le groupement d'entreprises piloté par CFE, à qui avait été confié en mars 2001 le forage du double tunnel TGV entre Anvers Central et la Damplein (diamètre 8 m / longueur 1,45 km), a achevé le 19 février 2003 les travaux de percement du premier tube, avec plus de deux mois d'avance sur le planning prévisionnel.

Le rendement moyen depuis le début des travaux a été de l'ordre de 13,5 mètres courants par jour ouvrable avec une pointe de 30 mètres courants.

Signalons que, quelques jours avant son arrivée, le tunnelier 'Zandvretter' est passé à moins de 50 cm sous un pertuis de métro en exploitation ainsi qu'à 3,50 m sous le radier de fondation d'un hôtel de quinze étages. Les tassements enregistrés au droit de ces ouvrages n'ont pas excédé 3 mm et, d'une façon générale, les tassements enregistrés en surface dans l'axe du premier tube n'ont jamais dépassé 10 mm.



'L'avaleur de sable' qui a permis de percer le premier pertuis du double tunnel sous la ville d'Anvers.



## ABEB

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	15,6	10,2
Activité	14,9	14,8
Bâtiments	100 %	77 %
Génie civil	0 %	23 %



Patrick Dua,  
directeur ABEB

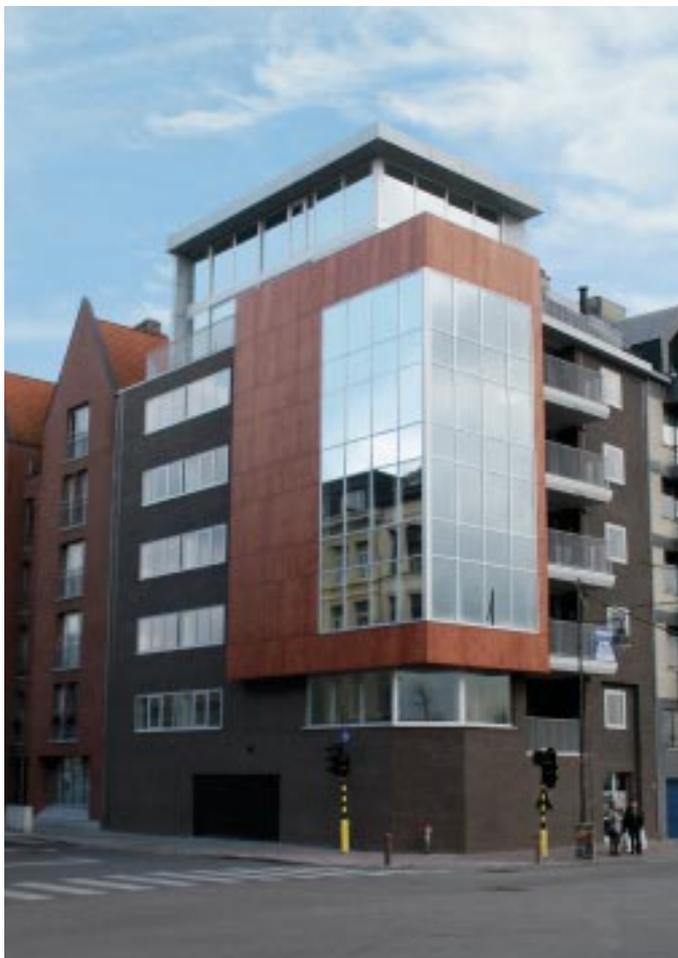
### ABEB

Cette filiale anversoise de CFE a consolidé son intégration dans le groupe, notamment par son rattachement, depuis le 1er septembre 2003, à la direction opérationnelle Belgique nord. Cette réorganisation favorise l'émergence de synergies sur les plans technique, commercial et administratif, tout en conservant les spécificités propres à chaque centre de profit.

Parmi les chantiers livrés en 2003, citons l'immeuble de bureaux 'Park Avenue' à Bruxelles pour ROBELCO, le tronçon du TGV '2353' à Forest pour TUCRAIL et l'immeuble résidentiel 'Downstream' à Anvers.

Les travaux se poursuivent de manière satisfaisante sur le chantier 'Paternoster', complexe résidentiel à Anvers, réalisé pour BPI.

En cours d'exercice, ABEB a obtenu la commande de l'immeuble de bureaux 'The Pavilion' à Bruxelles, une troisième phase d'extension de la British School of Brussels, un immeuble résidentiel à Lokeren et la construction d'un bâtiment de bureaux pour Hesse-Noordnatie.



Immeuble résidentiel 'Downstream' à Anvers.



## VAN WELLEN

Quote-part groupe (en millions EUR)	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	24,4	50,3
Activité	25,8	26,6
Bâtiments	37 %	43 %
Génie civil	63 %	57 %



Les entreprises Van Wellen sont détenues à parité par CFE et la famille fondatrice. Au cours de l'exercice 2003, l'activité des divisions bâtiments et routes est restée soutenue malgré le retard dans l'exécution de quelques chantiers, notamment celui des 'Leien' à Anvers.

En promotion immobilière, le niveau atteint traduit un certain ralentissement des activités dans la région d'Anvers.

Enfin, Van Wellen dispose d'un carnet de commandes qui lui permettra d'être plus sélective dans la prise de nouveaux marchés.

Le bâtiment de  
la Mediterranean  
Shipping Company  
Belgium situé  
Noorderlaan à Anvers.



## CFE BRABANT

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	58,4	65,1
Activité	66,2	85,1
Bâtiments	72 %	80 %
Génie civil	12 %	7 %
Environnement	16 %	13 %



Bernard Cols,  
directeur CFE Brabant



L'activité principale (bâtiment et génie civil) couvre la Région de Bruxelles-Capitale et les provinces de Brabant.

En 2003, le nouvel atelier (17.000 m<sup>2</sup>) de Volkswagen à Forest, l'immeuble de bureaux pour Test-achats à Saint-Gilles, l'immeuble 'Parc Avenue' rue de la Loi (12.000 m<sup>2</sup>) pour Robelco, ainsi que l'extension de l'institut les Deux Alice-Parnasse à Woluwé ont été réceptionnés.

Les livraisons d'appartements à 'l'Espace Rolin' et aux 'Jardins de Jette' se sont poursuivies normalement. La construction de nouvelles unités a été lancée.

Divers travaux de rénovation et de réhabilitation ont été réalisés ou sont en cours d'achèvement, notamment pour la Représentation permanente d'Italie auprès de l'Union européenne, la S.T.I.B., l'hôpital Erasme et les hôpitaux Iris-Sud. Parmi les restaurations, les travaux de la Gare Centrale (œuvre de l'architecte Horta) et les immeubles pour le C.P.A.S. au centre ville se sont poursuivis.

La commande pour la rénovation et l'extension de l'immeuble de bureaux 'The Pavilion' (20.000 m<sup>2</sup>) de Robelco à Bruxelles a été enregistrée et la construction de nouveaux bureaux et laboratoires à Braine-l'Alleud pour l'U.C.B. a été lancée. Enfin, les travaux de la Clinique de l'Europe (Saint-Michel) et du projet de logements et bureaux 'Royale-Brialmont' se sont développés au cours de l'année. CFE Brabant participe également au projet D4-D5 pour le Parlement européen (Quartier Léopold) dont les travaux préliminaires ont débuté.

Le grand chantier de bassin d'orage de la place Flagey à Ixelles aura subi les contraintes liées aux travaux en terrain difficile. L'enceinte étanche est réalisée, de même que les travaux préparatoires pour le réseau de collecteurs.

L'équipe de CFE Brabant :  
(de gauche à droite)  
Michel Mordant,  
Erik Desmet,  
André Kawkabani,  
Xavier Behets,  
Jean Van Tricht,  
Frans Vandermeersch,  
Roberto Romanin,  
Gérald Boswell.





La cellule Environnement, qui relève de la succursale CFE Brabant, a débuté les travaux de rénovation de la station d'épuration des eaux urbaines de Genk pour AQUAFIN. Par ailleurs, les travaux d'équipements électromécaniques des stations de Hasselt et de Anvers Sud sont en cours de finalisation. Les stations de Florennes (8.500 EH) et de Tubize (30.000 EH) sont achevées et seront mises en service incessamment. Ces stations sont réalisées suivant le principe 'conception – construction', y compris le procédé d'épuration qui est développé par le service spécialisé interne.

## Les couleurs du futur

En 2001, la SC Test-Achats a confié à CFE, en société momentanée, la reconstruction en plusieurs phases de son siège social rue de Hollande à Bruxelles.

### ■ Quelques chiffres...

- Surface de bureaux : 7.400 m<sup>2</sup>
- Surface de stockage et parking : 3.300 m<sup>2</sup>
- Surface des façades en pierre naturelle : 1.100 m<sup>2</sup>
- Surface des façades enduites : 600 m<sup>2</sup>
- Surface des toitures et façade en zinc : 1.500 m<sup>2</sup>.



Le bâtiment, en dehors de la partie à rénover, est constitué d'une structure mixte composée de colonnes rondes en acier et d'une ossature en béton armé entièrement coulé sur place, le tout sur une fondation de pieux vissés avec une nappe aquifère à 50 cm de profondeur sous les parkings.

Alors que la majorité des immeubles de bureaux sont conçus comme des plateaux ouverts à plan libre, le choix de Test-Achats s'est porté sur un immeuble entièrement aménagé. Pour les façades, les architectes Wastchenko et Corbiser du bureau Wastchenko & Jongen ont opté pour la simplicité, mélangeant murs rideaux et châssis en aluminium, pierre naturelle et zinc ou enduit.

L'ensemble de la construction est articulé sur deux cours intérieures fonctionnant comme des puits de lumière autour desquels sont implantés les circulations et espaces de bureaux.

L'intérieur du bâtiment est un mélange de matériaux bruts (murs en maçonnerie ou en béton apparents, fûts de colonnes métalliques peints) et de matériaux nobles (parquets, menuiseries et cloisons vitrées en érable verni).

1 : Station d'épuration de Tubize  
 2 : L'intérieur du nouveau siège social de Test-Achats, fait d'un mélange de matériaux bruts et nobles.



## BAGECI

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	26,4	39,5
Activité	25,5	23,9
Bâtiments	29 %	42 %
Génie civil	71 %	58 %



Jean Van Tricht,  
directeur BAGECI



L'activité de BAGECI s'est concentrée, d'une part, sur les chantiers phares tels que le 'tunnel de Soumagne' (TGV Liège – Cologne – 6 km de long), la 'gare des Guillemins' avec son parking et, d'autre part, sur le chantier 'les Mouettes' à Jambes développé pour le compte de CFE Immo.

BAGECI renforce sa présence commerciale dans le domaine des bâtiments industriels. Un ensemble de silos pour Scoribel à Feluy, divers travaux pour Arcelor, l'extension d'une usine pour Decotrim à Tubize ou encore des aménagements pour Carrefour en sont les premiers résultats concrets.



L'équipe de  
BAGECI :  
Marc Dekeyser  
Jean Van Tricht  
Etienne Colmant  
Luc Vanobbergen.

Les travaux pour  
le parking de  
la nouvelle gare  
des Guillemins  
à Liège.



## La prestigieuse gare de Liège Guillemins

La gare des Guillemins à Liège est l'une des trois plus importantes gares de Wallonie. Elle est située sur la ligne TGV Paris-Bruxelles-Cologne-Dusseldorf-Francfort.

La nouvelle gare, aux formes audacieuses, dont la conception a été confiée à l'architecte espagnol de renommée internationale, Santiago Calatrava, devra être terminée fin 2006.

Les travaux de gros œuvre comprennent :

- **le centre de voyage,**  
constitué de deux bâtiments à destination de la SNCB, situés de part et d'autre de l'entrée,
- **le passage sous voies,**  
cœur de la gare, où seront installés les commerces et guichets. Dix voies et cinq quais enjambreront ce passage,
- **un parking,**  
adossé à la colline de Cointe et disposant d'accès direct au réseau autoroutier,
- **cinq quais,**  
de plus ou moins 400 m de long.

Les travaux ferroviaires, y compris leurs infrastructures, prévoient l'aménagement des plates-formes, les travaux de drainage, les travaux de dépose et pose de voies et de caténaires, ainsi que les travaux de signalisation, de télécommunication, d'éclairage et de force motrice.



*Le passage sous les voies de la nouvelle gare des Guillemins à Liège.*

## CFE LUXEMBOURG

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	37,3	41,9
Activité	36,5	26,3
Bâtiments	100 %	100 %



Jean Van Tricht,  
directeur CLE



CFE est présente au Grand-duché de Luxembourg, soit au travers de sa filiale CLE, soit au travers de sociétés momentanées. En 2003, CLE aura fortement conforté sa présence sur le marché grand-ducal.

La 'Tour B' de la Porte de l'Europe expose ses 38.000 m<sup>2</sup> à l'entrée du Kirchberg. Le bâtiment sera livré au premier semestre 2004 et sera utilisé par des services d'interprétariat du Parlement européen.

De même, l'importante commande, pour un promoteur privé, d'un complexe de bureaux à Drosbach (la Cloche d'Or à Luxembourg), renforce l'implantation de CLE. Elle exécute actuellement la première phase qui porte sur 40.000 m<sup>2</sup> de bureaux. L'ensemble du projet, objet d'une convention-cadre, vise à assurer le développement de 118.000 m<sup>2</sup> de surface utile.



L'équipe de Jean Van Tricht au Grand-duché de Luxembourg :  
(de gauche à droite) Jean-Paul Baleux et Serge Mantiers.

Ces projets ne doivent pas laisser dans l'ombre la poursuite du chantier de l'école de musique de Niederanven, de la Chambre de commerce et de la nouvelle commande pour la Cour des comptes européenne.

La finalisation ou la poursuite de ces projets, de même que l'aboutissement de négociations en cours, augurent d'une très grande activité en 2004.



L'école de  
musique à  
Niederanven.

## La fluidité au quotidien

Le nouveau siège de la Chambre de commerce du Grand-duché de Luxembourg a été développé en perfectionnant l'édifice existant sans le dénaturer.

Il s'agit en effet de donner une image de modernité et de transparence répondant, d'une part, aux exigences de fonctionnement et, d'autre part, à la 'mise en urbanité' telle que souhaitée par les responsables du Kirchberg.

Le projet est constitué de plusieurs édifices, les quatre niveaux de sous-sols pouvant accueillir 650 voitures. Le bâtiment A a permis le développement du centre de formation et du centre de conférence, le bâtiment B existait déjà mais a été profondément réhabilité et réagencé, le bâtiment C qui s'étend au sud et forme l'alignement de la rue Alcide de Gasperi, les bâtiments D1 à D4 qui sont constitués de bâtiments en peigne formant l'alignement Nord le long de la rue Nouvelle. Tous ces bâtiments sont reliés par des galeries vitrées. Les superstructures restent particulièrement 'décollées' afin de maintenir la fluidité visuelle.

Le projet est constitué d'une structure de poteaux en métal avec bacs en acier-inox. En superstructure et pour les nouveaux bâtiments, les façades sont soutenues par des ossatures en charpente métallique complétant les noyaux centraux en béton. Les façades sont entièrement vitrées, dotées d'ouvrants à l'italienne. Un dispositif de brise-soleil en verre à structure prismatique assure la protection solaire.



## CFE NEDERLAND

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	44,3	47,3
Activité	65,4	75,7
Bâtiments	3 %	6 %
Génie civil	97 %	94 %



Ber Groot,  
directeur CFE Nederland



CFE Nederland a deux filiales principales : CFE Beton- en Waterbouw BV pour les projets de grande envergure et GEKA Bouw BV pour les travaux de petite et de moyenne importance ainsi que pour les travaux de battage de pieux sur terre, en mer et en rivière.

L'activité et le résultat ont été satisfaisants en 2003.

CFE Nederland a mené en association avec VINCI Construction Grands Projets deux projets phares :

- la Betuwelijn, une nouvelle voie ferrée, pratiquement terminée, reliant Rotterdam à l'Allemagne, destinée exclusivement au transport de marchandises, dont la majeure partie des travaux a été réceptionnée en 2003,
- le tunnel sous le canal de Pannerdensch qui est pratiquement terminé. La voie et le tunnel présentent une longueur de 8 km.

La réalisation de la ligne TGV, d'Amsterdam (Schiphol) à la frontière belge, a progressé avec succès en 2003. Le maître de l'ouvrage est HSL, émanation du Ministère des transports et du Rijkswaterstaat (Ministère des eaux). L'ensemble des travaux, y compris tous les ouvrages d'art, se déroule à la satisfaction du client.



- 1 : L'équipe  
CFE Nederland :  
(de gauche à droite)  
Henk Blok,  
Ber Groot  
et Antoine  
Merckaert.
- 2 : Le pont  
'Prins Claus'  
à Utrecht.



ProRail, maître d'ouvrage pour les travaux ferroviaires, est client chez CFE Nederland et GEKA pour des projets de plus petite envergure, notamment un passage souterrain à Rotterdam.

Le pont 'Prins Claus' à Utrecht a été réceptionné au milieu de l'année 2003 et inauguré par la princesse Maxima.

De plus, CFE Nederland a obtenu, en association avec un partenaire hollandais, la commande d'écrans antibruit en béton longeant le trajet de la Betuwelijn sur 110 km. Cet ouvrage, conception et construction, a été entamé au milieu de l'année 2003.

GEKA a livré un certain nombre de grands travaux tels que le pont Demka, des fondations pour l'autoroute A50, un mur de soutènement à Rotterdam et des pieux pour le tunnel de Caland.

Le savoir-faire spécifique de GEKA dans le domaine du battage de pieux, a permis la réalisation de nombreux projets privés de moyenne envergure.



- 1 : Le pont de Moerdijk sur le Hollandsch Diep près de Dordrecht.
- 2 : Tunnel sous la Oude Maas près de Dordrecht. Chaque élément de tunnel est orienté avant l'immersion.

## Une immersion contrôlée

L'association HSL4 Drechtse Steden, à laquelle participe CFE, a reçu la mission de réaliser aux Pays-Bas la partie de la ligne à grande vitesse située entre Rotterdam et le Nord-Brabant, soit environ 16 km. Cette partie comporte deux tunnels immergés sous les rivières Oude Maas et Dordtse Kil, un pont au-dessus du Hollandsch Diep et une assiette ferroviaire au travers du polder.

Chacun des deux tunnels immergés se compose de sept éléments en béton d'environ 150 m de long qui sont immergés et reliés les uns aux autres. Ces quatorze éléments ont été réalisés à sec à Barendrecht entre septembre 2001 et juin 2003.

Bien que devant obligatoirement s'effectuer le week-end en raison de la navigation fluviale, les opérations d'immersion restaient tributaires des marées et des conditions climatiques.

L'immersion du premier élément dans la Oude Maas a eu lieu le 23 août 2003 et le dernier élément a été immergé le 18 octobre. Au cours de la semaine qui a suivi, le raccordement sous eau au niveau du joint de fermeture a été réalisé, de telle sorte qu'il a été possible de traverser le tunnel le 28 octobre 2003.

Le premier élément de la Dordtse Kil a été immergé le 2 novembre 2003, puis le même rythme a été maintenu jusqu'au dernier élément, permettant la traversée du tunnel le 19 décembre 2003.



## CFE POLOGNE

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	0,9	11,5
Activité	11,2	14,3
Bâtiments	100 %	100 %



Yves Massaux,  
directeur d'agence



Dans un climat difficile pour les sociétés de construction, CFE Polska a pu maintenir un niveau d'activité acceptable.

L'hypermarché Leclerc à Lublin, ouvert en 2003, l'achèvement de l'usine Valeo Wipers System et la continuation de la reconstruction / rénovation de Kosciena 12 à Varsovie en un hôtel quatre étoiles pour Orco ont constitué le principal de l'activité.

Les commandes attendues pour 2004 permettent d'entrevoir un niveau correct d'activité.

L'hypermarché  
Leclerc à Lublin.



## CFE HONGRIE

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	7,6	14,8
Activité	8,3	20,2
Bâtiments	100 %	100 %



Pascal Steens,  
directeur d'agence



Pour CFE Hungary, l'année 2003 a été marquée principalement par la poursuite du projet 'Gresham Palace', rénovation lourde d'un immeuble Art Nouveau destiné à devenir un hôtel de luxe pour Four Seasons.

Ce projet, qui constituera une référence unique en Hongrie par le niveau de sa qualité et de sa technologie, sera terminé et remis au client en 2004. Il est exécuté dans un contexte très difficile et a un impact négatif important sur les résultats 2003 de CFE Construction.

Des travaux ont également été accomplis pour la centrale électrique de Dunamenti Erőmű, filiale d'Electrabel.



## Où l'Art Nouveau se découvre

Le Gresham Palace a été dessiné à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle par Zsigmond Quittner et il est considéré comme l'un des plus beaux exemples d'architecture de style Art Nouveau dans le monde.

Gresco Investments Limited a acheté le Gresham Palace pour le reconstruire et le transformer en hôtel de luxe qui sera géré par la chaîne Four Seasons Hotels and Resorts. Le bureau d'architectes chargé de la rénovation est Formanyelv Architecture and Urban Planning. Les travaux terminés, la superficie totale atteindra 23.300 m<sup>2</sup>.

L'intégrité essentielle de l'architecture du bâtiment est préservée, telles les façades Art Nouveau, les couloirs publics en forme de T au rez-de-chaussée, les escaliers monumentaux et les cours intérieures. Les clients entrant dans l'hôtel de 179 chambres emprunteront les 'Portes du Paon', entrée historique du palace. Une grande verrière restaurée illuminera la réception et la galerie promenade, où s'aligneront les boutiques et le bar de l'hôtel. Les restaurants, les salons et les espaces fonctionnels offriront une vue superbe sur le Danube. Un club de remise en forme, aménagé sous le toit de l'hôtel, proposera tous les services de thermalisme, une piscine, un sauna et les équipements de fitness les plus modernes.

*Le Four Seasons  
Hotel Gresham  
Palace à Budapest  
en Hongrie.*

39



## PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	22,9	59,6
Activité	49,4	33,8
Promotion immobilière	63 %	47 %
Gérance d'immeubles	34 %	47 %
Project management	3 %	6 %



Au cours de l'exercice 2003, CFE Immo a connu une activité très soutenue grâce notamment à deux opérations de promotion importantes, lancées en 2002 après leur commercialisation :

- au Grand-duché de Luxembourg : la 'Porte de l'Europe - Tour B' sur le plateau du Kirchberg, bâtiment de 20.000 m<sup>2</sup> de bureaux pré-loué pour 25 ans à l'Etat luxembourgeois,
- à Bruxelles, le 'Royale-Brialmont' à proximité du Jardin Botanique, immeuble de 6.200 m<sup>2</sup> de bureaux, pré-vendu à la compagnie d'assurance P & V.

Par ailleurs, les projets résidentiels en cours se sont poursuivis de manière satisfaisante, tant au niveau des travaux que de la vente :

- à Bruxelles, l'immeuble 'Garden Scape' face au Jardin Botanique, dont 11 appartements sur 17 étaient déjà vendus en fin d'exercice,
- à Bruxelles, également, une cinquième phase de logements se termine dans le cadre de la réurbanisation du site de l'ancienne caserne Rolin à Etterbeek, tandis qu'aux 'Jardins de Jette', cinq immeubles résidentiels ont été lancés simultanément pour répondre à une demande croissante,
- à Jambes, près de Namur, CFE Immo poursuit la construction et la commercialisation de la résidence 'les Mouettes' dont 50 % des 46 appartements étaient vendus à fin 2003.



Tour B et pavillon de la 'Porte de l'Europe' conçus par l'architecte Ricardo Bofill.

Au cours de ce même exercice, CFE Immo a initié des actions de prospection et d'étude en vue d'acquérir de nouveaux fonciers. De nombreux dossiers ont ainsi été étudiés dont une vingtaine ont abouti à une proposition d'investissement.

CFE Immo a ainsi pris ou négocie plusieurs nouvelles positions foncières, notamment :

- au centre ville de Bruxelles, permettant de développer, dès 2005, un complexe résidentiel de 11.000 m<sup>2</sup>,
- au Grand-duché de Luxembourg, permettant le lancement, dès 2004, de la première phase d'un immeuble de bureaux de 21.000 m<sup>2</sup>.

Ces efforts de prospection seront intensifiés en 2004 avec pour objectif de compléter le portefeuille immobilier par des acquisitions dans les trois régions du pays.



Patrick Van Craen,  
directeur CFE Immo



## Le jardin des stars

En 1991, la Région bruxelloise a approuvé le Plan particulier d'aménagement du sol proposé par le Conseil communal de Jette et le Collège. Le 3 juillet de la même année, la société momentanée 'Jette', incluant, entre autres, la société Investissements et Promotion du groupe CFE, a signé l'achat du terrain.

Pendant que l'association établit les spécifications techniques générales des immeubles de bureaux, des immeubles de logement et des maisons à construire, les architectes Assar et Cooparch définissent les règles architecturales qui seront respectées tout au long de la construction du quartier.

Le projet ainsi défini prévoit : 45.000 m<sup>2</sup> de voiries et d'abords publics, 850 appartements (85.000 m<sup>2</sup> hors sol) avec caves et parkings (30.000 m<sup>2</sup> en sous-sol), 150 maisons (25.000 m<sup>2</sup> habitables) avec garage et cave ou grenier (10.000 m<sup>2</sup>), 6 immeubles de bureaux (32.000 m<sup>2</sup> hors sol) et 800 parkings (23.000 m<sup>2</sup> en sous-sol).

La première pierre du projet baptisé les 'Jardins de Jette' a été posée le 18 septembre 1992. A fin 2003, 383 appartements, 105 maisons et 2 immeubles de bureaux ont été construits par les entrepreneurs et l'urbanisation du quartier continue à un rythme soutenu.

Le nom des rues de ce nouveau quartier rend hommage à des stars du cinéma : square James Dean, rue Audrey Hepburn, place Jean Gabin, clos Marilyn Monroe, chemin Bourvil, promenade Gérard Philippe, etc.



Urbanisation  
du nouveau  
quartier 'Les  
Jardins de Jette'.





Construction Management a poursuivi ses activités de direction de projet et de coordination-sécurité, tant pour CFE Immo que pour divers clients extérieurs.

De nouvelles missions ont été obtenues au cours de l'exercice 2003 et d'autres sont en négociation, ce qui se traduit par un carnet de commandes très satisfaisant. Construction Management restera à l'écoute de ses clients externes et coordonnera, avec les entreprises du groupe, le suivi de projets en 'partenariat public-privé' qui seront jugés intéressants.



Dans le domaine de la gestion d'immeubles, Sogesmaint a maintenu sa position de leader sur le marché belge tout en diversifiant son portefeuille. La perte de quelques contrats, imputable à des restructurations ou ventes, a été largement compensée par la prise de nouvelles commandes, notamment en gérance :

- pour l'assureur AXA, trois immeubles situés à Bruxelles : 21.000 m<sup>2</sup> au 40-42, avenue Herrmann-Debroux, 13.500 m<sup>2</sup> au 54, avenue Herrmann-Debroux et 11.000 m<sup>2</sup> au 68, rue Belliard,
- pour AIB-Vinçotte, quatre sièges régionaux : 13.000 m<sup>2</sup> à Vilvorde, 4.500 m<sup>2</sup> à Gembloux, 1.500 m<sup>2</sup> à Gand et 10.000 m<sup>2</sup> à Anvers,
- pour le 'Parc de l'Alliance' à Braine-l'Alleud : en première phase, 35.000 m<sup>2</sup> pour cinq immeubles et, en deuxième phase, 20.000 m<sup>2</sup> en cours de construction. Sogesmaint gère aussi l'ensemble de l'infrastructure du site.

En facility management pour le groupe Lloyd Pharma, un contrat de trois ans a été signé en 2003, couvrant 80 pharmacies et immeubles annexes, représentant 30.000 m<sup>2</sup> répartis sur l'ensemble du territoire belge. Le contrat prévoit également la gestion des nouvelles acquisitions de ce groupe très dynamique.

L'objectif de Sogesmaint pour 2004 est, d'une part, de concrétiser les efforts commerciaux entrepris au Grand-duché de Luxembourg par l'obtention d'une première commande et, d'autre part, d'élargir l'offre de services à proposer à ses clients, éventuellement en synergie avec d'autres filiales du groupe.



Michel Guillaume,  
directeur Sogesmaint



L'équipe Sogesmaint

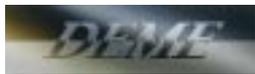




## PÔLE DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT

Quote-part groupe (en millions EUR)	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	487,7	521,2
Chiffre d'affaires	346,5	323,5
Dragage	85,5 %	83,9 %
Environnement	14,5 %	16,1 %

### DRAGAGE, GÉNIE HYDRAULIQUE, ACTIVITÉS MARITIMES ET OFFSHORE, SERVICES DE REMBLAYAGE ET D'ASSAINISSEMENT DE SOLS DE DEME EN 2003



Au cours de l'année 2003, le holding DEME NV (Dredging, Environmental and Marine Engineering NV) a poursuivi ses activités de gestion financière et de coordination opérationnelle des métiers de ses différentes filiales, à savoir les unités opérationnelles et les entreprises spécialisées suivantes :

- Dredging International NV (DI) et Baggerwerken Decloedt & Zoon NV
- Tideway Marine and Offshore Contractors BV
- Dredging International Asia Pacific Pty Ltd (DIAP)
- DEME Environmental Contractors NV (DEC)
- DEME Building Materials NV (DBM)
- Ecoterres NV
- Hydro Soil Services NV (HSS)
- Scaldis Salvage and Marine Contractors NV
- IPEM NV
- Power@sea NV et C-Power NV

En 2003, le groupe DEME est demeuré un acteur de premier rang au niveau mondial en sa qualité d'entrepreneur de travaux de dragage et de travaux hydrauliques. DEME a collaboré en tant que gérant et partenaire actif à l'exécution de plusieurs travaux de remblai à grande échelle à Singapour. Depuis le second semestre 2002, la fermeture de zones d'emprunt de sable en Malaisie et en Indonésie a toutefois affecté ces travaux et a entraîné un ralentissement du rythme des opérations à Singapour sur l'ensemble de l'année 2003. La situation devrait cependant se dénouer en fin d'année 2004.

Les efforts soutenus, consentis afin d'accroître la rentabilité globale du groupe DEME, sur la base du plan DEME Profit+, ont permis de résister efficacement aux pressions compétitives accrues sur les marchés mondiaux. De nouveaux marchés ont été traités en Amérique latine, en Afrique et au Moyen-Orient. Les activités en Europe ont largement dépassé les attentes.

De gauche à droite :  
 Jos Van Ijseldijk, Alain  
 Bernard, Patrick  
 Demoor, Theo Van De  
 Kerckhove, Jan  
 Schouten, Marc Maes,  
 Marcel Van Bouwel,  
 Christian Van  
 Meerbeek, Marc  
 Stordiau, Philip  
 Hermans.



Afin de renforcer les activités internationales, une nouvelle drague suceuse à désagrégateur extrêmement puissante a été commandée. Ce bateau, le plus puissant de sa catégorie au monde, disposera d'une puissance installée totale de plus de 38.000 CV et sera capable de draguer de la roche dure jusqu'à une profondeur de -36 m. Grâce à ce nouvel équipement, DEME devrait occuper une position de choix sur le marché du dragage offshore et du dragage des sols durs, entre autres, au Moyen-Orient.

Par ailleurs, la nouvelle drague suceuse porteuse 'Pallietter', dont la capacité est de 5.400 m<sup>3</sup>, a été mise en service en février 2004.

## 1. DRAGAGE ET TRAVAUX MARITIMES

Le département Research and Development de DEME attache une importance prioritaire aux tests et à l'amélioration de la technologie existante ainsi qu'au développement de nouvelles techniques sur mesure. Cette activité permet de relever les défis techniques propres à certains projets et d'optimiser l'efficacité.

### 1.1. ACTIVITÉS AU BENELUX

#### ■ Belgique

- DI et Baggerwerken Decloedt ont poursuivi les travaux de dragage d'entretien en mer du Nord, dans les chenaux d'accès aux ports de Zeebruges, Ostende, Nieuport et Blankenberge, ainsi que dans l'Escaut et les chenaux d'accès aux écluses d'Anvers.
- Dans la région d'Anvers :
  - DI a réalisé la deuxième phase de dragage et de traitement de quelque 140.000 tonnes de vases hautement polluées provenant de la 'Schijn',
  - dans le cadre du projet de construction du Deurganckdok, DI a participé à d'importantes activités de terrassement,
  - HSS a utilisé sa technique brevetée de renforcement de sols mous pour construire les fondations d'une nouvelle digue en vue du remblai du Doeldok,
  - DI a débuté le contrat de réhabilitation du 'Paardenschor',
  - en tant que membres du consortium 'Combinatie Kallo', DI et Decloedt ont entamé l'évacuation d'un million de m<sup>2</sup> de sol argileux du site du Deurganckdok à Kruibeke,
  - à Kruibeke, DI a été chargée de la construction des fondations des digues de la zone de protection contre les inondations.

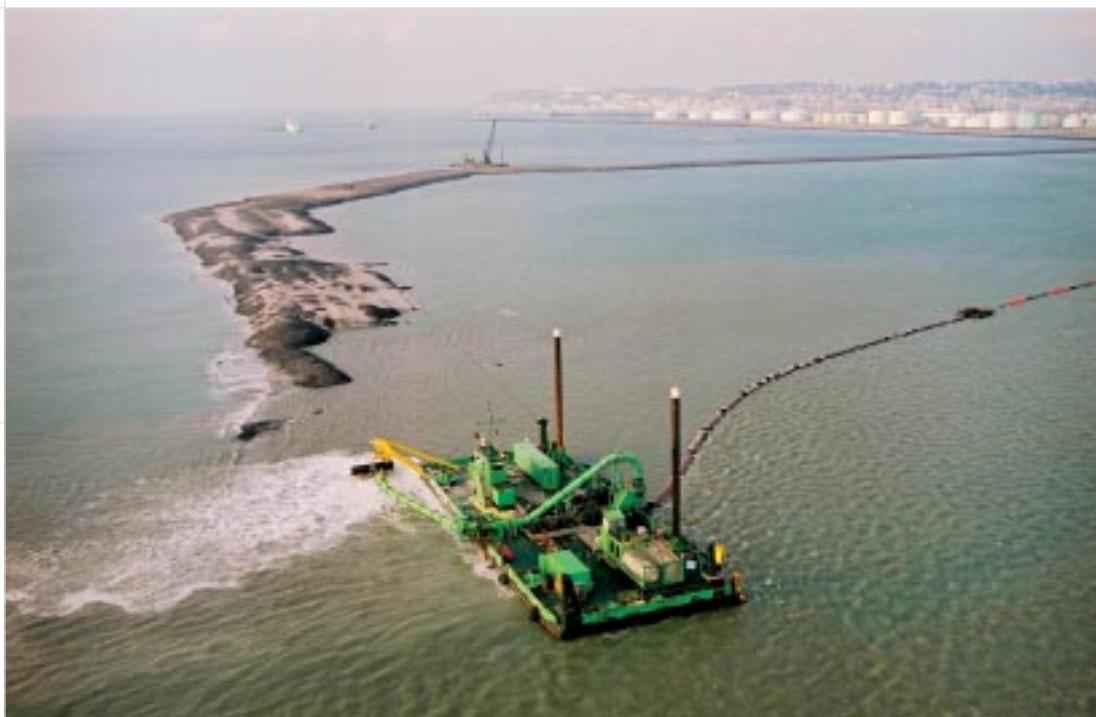


*HSS a utilisé sa technique brevetée de renforcement de sols mous pour construire les fondations d'une nouvelle digue en vue du remblai du Doeldok.*



- A Gand :
  - la deuxième phase des travaux de dragage pour la construction du Kluizendok a été clôturée. La troisième et dernière phase a été adjugée fin 2003,
  - DI et DEC ont poursuivi l'extension et l'exploitation des installations de stockage et de traitement de vases Fasiver afin d'assainir un million de m<sup>2</sup> de vases contaminées qui seront draguées dans la région de Gand,
  - DI a poursuivi, en société momentanée, le dragage de vases polluées dans le 'Ringvaart' et l'Escaut supérieur.
- A Beernem, DI a poursuivi, en société momentanée, les travaux du programme quadriennal de dragage d'entretien visant à moderniser le canal Gand-Ostende.
- A Bruxelles, DI a achevé la seconde phase de dragage et de traitement des sédiments hautement pollués provenant du port de Bruxelles.
- A Hingene, la phase finale des travaux de dragage du canal maritime de Bruxelles a été exécutée à l'aide de la drague à pelle 'Zenne'.
- A Ostende, DI a entamé le premier contrat de construction d'un nouveau port intérieur à Plassendale.
- A Schulen, de la vase hautement polluée a été enlevée du lac Schulensbroek au moyen de techniques spéciales respectueuses de l'environnement.
- A Eigenbilzen, les travaux finaux de l'extension du canal Albert ont été achevés.
- A Zeebruges, DI et Baggerwerken Decloedt ont participé ensemble aux projets suivants :
  - dans le dock Albert II, des travaux de dragage et de remblayage ont été réalisés dans le cadre du projet de création d'une zone industrielle destinée à accueillir le nouveau terminal STORA,
  - les travaux de dragage du dock nord du port intérieur ont débuté,
  - l'approfondissement à 46 pieds de l'accès au port de Zeebruges,
  - HSS a démarré la phase finale de la restauration de la digue Léopold II.
- Sur la côte belge, DI a terminé, en société momentanée, la deuxième phase du contrat d'enlèvement de plusieurs épaves.
- Les travaux de dragage d'entretien se sont poursuivis dans la partie sud du canal Bruxelles-Charleroi.
- A Liège, un contrat de forage téléguidé a été attribué à HSS pour l'installation d'un pipeline de l'OTAN sous la Meuse et le canal Albert.
- **Pays-Bas**
  - DI a débuté, en société momentanée, le contrat portant sur l'enlèvement de 28 épaves du chenal de navigation de l'Escaut.
  - Le contrat d'approfondissement du chenal de navigation dans le Ketelmeer a été attribué à de Vries & van de Wiel.
  - A Egmont-aan-Zee, la plate-forme auto-élévatrice 'Zeebouwer' de HSS a installé au large un mât météorologique d'une hauteur de 110 m pour un futur parc à éoliennes.





Extension du projet  
Port 2000 au Havre  
(France).

## 1.2. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

### ■ DREDGING INTERNATIONAL

- En France, les activités réalisées sont les suivantes :
  - la dernière année d'un contrat triennal d'entretien par dragage à injection d'eau du bassin portuaire est et ouest du port de Dunkerque,
  - la première phase d'un important plan quinquennal de réhabilitation après inondations afin d'enrayer l'accumulation de sédiments dans le bassin d'Arcachon,
  - l'important projet Port 2000 du Havre s'est poursuivi, en société momentanée. Fin 2003, plus de 60 % des travaux de dragage étaient terminés,
  - la construction d'un brise-lames submersible dans l'estuaire de la Seine au Havre,
  - le prolongement d'une digue sous-marine existante (la digue Basse Nord) protégeant le chenal de navigation vers le port de Rouen. Les travaux ont été achevés en novembre 2003,
  - le contrat d'approfondissement du dock n° 2 et de son chenal d'accès dans le port de Fos-sur-Mer. Les travaux ont pris fin en octobre 2003,
  - en société momentanée, le contrat d'extension du Quai de Flandre à Dunkerque.
  
- En Allemagne :
  - Nordsee, filiale de DI, a achevé, en société momentanée, la campagne d'entretien annuelle 2003 de l'Ems,
  - le dragage de plusieurs parties du port de Hambourg s'est terminé.
  
- Au Danemark, des plongées d'inspection et de rectification ont été effectuées dans la ferme éolienne offshore Horns Rev en mai et octobre 2003.
  
- En Suède, un contrat de conception-construction a été conclu entre la société momentanée DEC – DI et la commune d'Hultsfred pour le dragage de sédiments organiques pollués par le mercure dans deux lacs à Hultsfred, le stockage en décharge et le surfacage.



- En Italie, SIDRA a notamment réalisé les contrats suivants :
  - construction à Gioia Tauro d'un nouveau mur de quai de 380 m et d'une profondeur de -18 m,
  - construction d'un nouveau mur de quai de 400 m en blocs de béton à Crotone,
  - achèvement de la construction d'un nouveau port de plaisance à Castilloncello,
  - achèvement, en société momentanée, de la réhabilitation de cinq plages dans la région de Lazio,
  - trois contrats à Livourne : le dragage pour la construction du quai Molo Italia, l'approfondissement de la Darsena Toscana et le dragage d'entretien du terminal AGIP à Darsena Petroli,
  - dragage du chenal d'accès au port de Viareggio.
- En Espagne :
  - à Barcelone, les travaux de dragage de la souille pour le môle est d'une longueur de 2 km (Digue Este) et les travaux de fondation des 4 km de la jetée sud (Digue Sur) ont été achevés,
  - à Castellon, des travaux de dragage de fouille et des travaux de fondation ont été réalisés pour la construction de digues,
  - des travaux de réalimentation de plages ont été réalisés à Huelva et à Aviles,
  - la plate-forme auto-élevatrice 'Halewijn' (HSS) a été affrétée à Fugro France en vue d'être utilisée à Bilbao.
- Au Royaume-Uni, des travaux maritimes en pleine mer ont été réalisés par HSS à Douvres, Scarborough et Holyhead.
- Au Maroc, DI a été chargée, en société momentanée, d'importants travaux de dragage à réaliser dans le cadre de la construction du nouveau port situé à 40 km à l'ouest de Tanger.
- Au Nigéria, différents travaux d'entretien ont été poursuivis à la demande de l'industrie gazière et pétrolière.
- Au Ghana, DI a poursuivi l'exécution de l'important contrat 'Korle Lagoon Ecological Restoration Project'.
- En Guinée, DI a exécuté des travaux de dragage d'entretien dans le port de Conakry.
- En Inde, DEME a participé aux travaux suivants :
  - travaux de dragage et de remblayage pour la construction de la base navale Seabird à Karwar,
  - DIAP a obtenu un important contrat de dragage et de remblayage dans le cadre de la construction du terminal d'arrivée LNG de Shell à Hazira.



*Dragage d'approfondissement et d'entretien dans le port de Tuxpan (Mexique) par la drague 'Vlaanderen XXI'.*



- En Irak, DI a réalisé des activités de dragage dans le port de Umm Qasr.
- Au Venezuela, DI a réalisé, en société momentanée, le dragage d'entretien de l'Orinoco intérieur et extérieur.
- Aux Bahamas, DI a procédé à l'approfondissement du port de Hutchinson à Freeport.
- DI a également réintégré le marché mexicain en signant et en exécutant un important contrat de dragage d'approfondissement et d'entretien dans le port de Tuxpan.
- En Argentine, DI a signé en octobre 2003 un contrat à long terme pour le dragage d'entretien du chenal d'accès au port de La Plata.

#### ■ DREDGING INTERNATIONAL ASIA PACIFIC Pte Ltd (DIAP) et DI en Asie.

En Asie et dans l'Océan Pacifique, la société Dredging International Asia Pacific (DIAP) prend en charge la coordination des activités de Far East Dredging, Dredeco et Dredging International Singapore.

- A Singapour, DIAP a poursuivi, en société momentanée, le plus important projet de remblai terrestre de l'histoire du pays, mais les problèmes d'approvisionnement en sable freinent sérieusement ce travail.
- A Hongkong, la construction et la gestion du 'Mud Pit' IV se sont poursuivies dans le cadre d'une société momentanée.
- En Australie, Dredeco a réalisé les travaux suivants :
  - achèvement du dragage du deuxième poste minéralier et approfondissement du poste minéralier existant à Port Hedland,
  - approfondissement de la poche du poste d'amarrage n° 1 à Port Hedland,
  - dragage de points surélevés dans le port et le chenal d'accès de Port Hedland,
  - approfondissement de l'Armaments Wharf sur Garden Island à Rockingham.
- En Papouasie Nouvelle-Guinée, Dredeco a poursuivi un projet de dragage et de réhabilitation écologique pour le compte de la société OK Tedi Mining Ltd.



*Dragage de matériaux durs par la drague 'Amazone' pour l'approfondissement du port de Freeport (Bahamas).*



## ■ TIDEWAY MARINE AND OFFSHORE CONTRACTORS BV

### ■ Travaux de déversement de roches pour la protection de conduites

En 2003, Tideway a réalisé des travaux de déversement de roches pour la protection et la stabilisation de pipelines et de câbles pour plusieurs gros entrepreneurs de pose de conduites en haute mer et pour des compagnies gazières et pétrolières.

Par ailleurs, Tideway s'est chargée de l'excavation de deux entonnoirs ('Glory holes') du champ White Rose.

### ■ Déversement de roches avec un navire de déversement latéral

Le navire de déversement latéral 'Pompei' a été utilisé en mer d'Irlande dans le cadre du projet de protection des câbles interconnectés du Moyle d'ESB et dans la traversée par pipelines et câbles de l'estuaire du Shannon d'ESB.

### ■ Travaux de construction d'atterrages

En 2003, les projets d'atterrage suivants ont été réalisés avec succès :

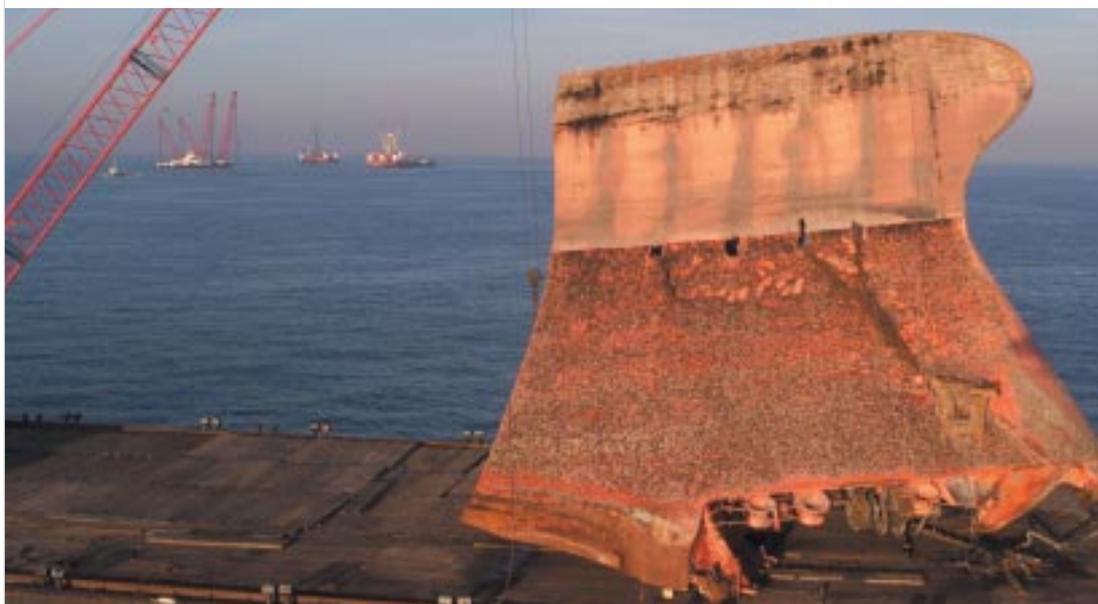
- des travaux de remblayage de tranchée ont été réalisés pour le compte de la société BP pour la pose d'un pipeline offshore de 40" près de Galeota Point dans le cadre du projet de développement Bombax à Trinidad,
- la construction de deux approches d'atterrage, comprenant le dragage de boues, la pose de rideaux de palplanches, le remblayage de sable et la protection des roches, sur les sites de Melitah (Libye) et de Gela (Sicile) pour les gazoducs 32" en Méditerranée,
- en Thaïlande, Tideway a été chargée, en société momentanée, de travaux de dragage et de remblayage de boues pour l'atterrage Songkhla du pipeline Trans-Thaïlande-Malaisie.

## ■ SCALDIS SALVAGE AND MARINE CONTRACTORS NV

Scaldis Salvage and Marine Contractors, dans laquelle DEME détient une participation de 55 %, s'est chargée de plusieurs projets importants de renflouage et d'enlèvement d'épaves ainsi que d'opérations de levage de charges lourdes dans toute l'Europe.

Le contrat le plus spectaculaire de l'année 2003 concernait l'enlèvement de l'épave du cargo 'Tricolor', qui a sombré fin 2002 dans le chenal de navigation très fréquenté de la Manche, au large de Dunkerque. Les travaux ont été interrompus à la fin de l'année 2003 en raison de l'hiver.

*Enlèvement de l'épave du roulier 'Tricolor' au large de Dunkerque par les plateformes 'Vagant' et 'Buzzard' de HSS, 'Norma' et 'Rambiz' de Scaldis.*



## 2. ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES : ASSAINISSEMENT DES SOLS

DEC, le spécialiste de l'environnement du groupe DEME, a participé aux contrats et travaux suivants au cours de l'année 2003.

### 2.1. BELGIQUE

- Sur le site d'assainissement et de stockage de sédiments de Fasiver (Gand).
- La ville de Gand a chargé DEC des travaux d'assainissement de l'ancienne usine chimique La Floridienne.
- Un contrat de recouvrement d'un ancien bassin de goéthite de 18 ha situé à Balen a été attribué à DEC par Umicor.
- Le nettoyage des zones A et B (35 ha) de la décharge de déchets ménagers de Hooge Maey à Anvers.
- Une vingtaine de travaux de décontamination des sols in situ ont été poursuivis et une trentaine de nouveaux projets ont été attribués à DEC.
- La décharge pour vases polluées de Silvamo à Kortemark a accueilli 80.000 tonnes de substances draguées, de boue minérale et de boue d'eaux usées solidifiée.
- La protection de talus brevetée de GOSA a été installée à Eigenbilzen (11.000 m<sup>2</sup>) et Plassendale (3.500 m<sup>2</sup>).
- L'année 2003 a enregistré un niveau satisfaisant d'activité dans les centres de recyclage de vases et sédiments de DEC à Ruisbroek et Krankeloon, ainsi que dans le centre de recyclage des terres situé à Kallo (GRC). Un nouveau centre de recyclage de vases polluées, pouvant accueillir jusqu'à 400.000 tonnes de sédiments, sera construit à Bruges.

### 2.2. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- Aux Pays-Bas (de Vries & van de Wiel), les principaux projets sont les suivants :
  - début, en société momentanée, du projet 'de Kreupel' visant à construire une île artificielle (habitat d'oiseaux) sur le lac IJsselmeer près de la ville de Medemblik,
  - dragage de substances polluées dans les canaux urbains de Leeuwarden, Friesland et transport vers le centre de recyclage Stuurwiel Bagger- en Slibbewerking dans lequel de Vries & van de Wiel détient une participation de 33 %,
  - dragage de substances polluées dans les canaux et cours d'eau de l'ancien chantier de construction navale de l'État à Willemsoord,
  - dragage d'entretien dans les ports de l'Afsluitdijk et de l'île de Terschelling,
  - travaux de construction de digues dans le Friesland,
  - dragage de substances polluées dans le 'Oude Winshoterdiep'.



Réhabilitation de  
Ria de Aviles (Espagne).



- Des travaux de décontamination de sols ont été achevés à Gênes et Lecce en Italie.
- Les travaux d'assainissement in situ d'une ancienne usine de gaz dans les Docklands de Dublin (Irlande) sont à présent terminés.
- A Belfast (Irlande du Nord) ont débuté des travaux de dragage, de filtrage et d'élimination de vases contaminées au PCB dans la rivière Lagan.
- Sur l'île de Guernesey, le traitement de boues contaminées au TBT et PCB dans un port de plaisance a débuté en 2003.
- En Espagne, le traitement et le stockage sans danger de sédiments hautement pollués dragués à Ria de Aviles, dans les Asturies, ont débuté.

### 2.3. ECOTERRES

La société Ecoterres s'est principalement concentrée sur la région wallonne et la région de Bruxelles-Capitale en Belgique et sur le nord de la France et a confirmé sa position croissante sur le marché des spécialistes de l'environnement.

Citons notamment :

- l'assèchement, le traitement et le recyclage de matières draguées dans le canal Bruxelles-Charleroi,
- le nettoyage de friches industrielles à Hannut, Verviers, Gosselies et Hensies,
- le traitement d'eaux souterraines contaminées au méthylisobutylcétone à Rixensart et au toluène à Feluy,
- l'achèvement de l'installation d'une nouvelle décharge dans la région de Charleroi,
- l'assainissement in situ de stations-service et l'enlèvement d'anciens réservoirs de carburant en Wallonie et à Bruxelles,
- en France, Ecoterres France a procédé à l'assainissement d'anciens sites d'usines de gaz à Deauville et Fécamp. Elle a également effectué un traitement des eaux usées pour TotalFinaElf à Dunkerque et la construction d'une nouvelle décharge à Chapelle-sur-Oreuse.



Le nouveau terminal  
d'agrégats marins  
de DBM dans le  
Sloehaven de  
Flessingue (Pays-Bas)

### 3. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

En 2003, la drague de gravier 'Charlemagne' a principalement été utilisée dans le cadre de contrats d'approvisionnement de gravier pour Eurovia au Havre et à Dieppe et d'activités réalisées à Fécamp et Dunkerque.

Dans le Sloehaven de Flessingue (Pays-Bas), un important terminal d'agrégats marins de DBM a été inauguré en mars 2003.

La demande importante d'agrégats marins au Royaume-Uni a généré de nouvelles opportunités et de nouveaux contrats d'approvisionnement pour DBM.

En Allemagne, DBM a exercé son emprise sur la production d'agrégats marins pour le marché de Hambourg grâce à sa nouvelle filiale SKH (Seekies Werk Hamburg).

### 4. CONCESSIONS ET DÉVELOPPEMENT PORTUAIRE

En 2003, les principales activités d'IPEM (International Port Engineering and Management) furent :

- aménagement de la zone industrielle de Dinh Vu (DVEZ) au Vietnam,
- à Dinh Vu (DVEZ), la jetée de débarquement de liquides a été achevée et a accueilli les premiers bateaux des clients pétrochimiques Caltex et Petrovietnam,
- le 11 septembre 2003, un accord de consortium a été signé en bonne et due forme pour la construction d'un nouveau port, dénommé Zuiderzeehaven, dans la ville hollandaise de Kampen-aan-de-IJssel. Un partenariat 50-50 public-privé a été conclu pour ce projet entre sept sociétés privées et trois autorités publiques, qui se partageront les risques financiers.

#### ■ POWER@SEA

Cette société concentre l'expérience du groupe dans le développement et la construction d'éoliennes en mer en participant à des concessions dans toute l'Europe en qualité de co-initiateur ou de co-concessionnaire.

L'activité principale de Power@sea est sa participation au projet C-Power sur le Thorntonbank. La société sera également chargée de l'entretien après la réalisation du projet.

Outre ce projet en Belgique, Power@sea étudie et analyse un large éventail de projets potentiels en matière d'énergie éolienne en mer dans les pays voisins en s'appuyant sur l'expertise acquise dans le cadre du projet C-Power.



*Dragage d'entretien par la drague suceuse 'Vlaanderen XVIII', sur la rivière Orinoco (Venezuela).*





## PÔLE ELECTRICITÉ

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	24,9	25,9
Chiffre d'affaires	44,0	45,6

L'année 2003 aura été caractérisée par une modification de la structure organisationnelle et administrative de VANDERHOYDONCKS ENGEMA NV.

En effet, en décembre 2003, la société a été scindée en deux entités juridiquement distinctes, VANDERHOYDONCKS NV à Alken, qui reprend la totalité de l'activité du tertiaire et ENGEMA SA à Bruxelles, qui gère l'ensemble des activités basse tension, haute tension et travaux ferroviaires.

### ■ Pro forma Vanderhoydoncks Engema pour 2002 et 2003

(en millions EUR)

	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	13,6	12,0
Chiffre d'affaires	17,2	19,5

## VANDERHOYDONCKS

(en millions EUR)

	2003
Carnet de commandes au 31 décembre	2,7
Chiffre d'affaires	1,0



VANDERHOYDONCKS NV a été restructurée et redimensionnée afin de lui permettre de se positionner correctement sur le marché local en 2004.

L'année 2004 devra permettre à VANDERHOYDONCKS de concrétiser les objectifs de rentabilité imposés de telle sorte qu'elle puisse profiter d'un développement durable sur son marché local et, éventuellement, sur les marchés contigus des provinces du Brabant flamand et d'Anvers.



L'équipe VANDERHOYDONCKS NV (de gauche à droite) :  
Edwig Roekens et Joris Bekaert.

Au registre des références, il convient de souligner :

- immeuble de bureaux pour les Assurances OMOB (ETHIAS) à Hasselt,
- Vlaams Administratief Centrum pour la Région flamande à Hasselt,
- liaison 'Noord – Zuid' – gare centrale à Anvers.



Luc Vandeputte,  
directeur général  
VANDERHOYDONCKS  
et ENGEMA



## ENGEMA

(en millions EUR)

2003

Carnet de commandes au 31 décembre

10,8

Chiffre d'affaires

16,2



ENGEMA SA a maintenu un bon niveau d'activité au cours de l'année 2003 avec un niveau de marge significatif conforme aux attentes.

Dans le domaine des lignes aériennes et souterraines, la mise en adjudication de grands projets reste aléatoire cédant, de plus en plus, la place à de plus petits travaux, éventuellement repris sous forme de contrats-cadres d'entretien. A noter l'obtention, par le département 'montage', de deux contrats-cadres pour la région sud de la Belgique.

Le département 'montage' se concentre exclusivement sur les travaux de montage et d'entretien des lignes aériennes à grande hauteur.

Au sein du département 'rail' de nombreux dossiers importants ont été mis en adjudication dans le dernier trimestre de 2003, portant principalement sur des travaux de signalisation pour la poursuite des lignes TGV L3 et L4 vers les Pays-Bas et l'Allemagne. Des contrats significatifs, relatifs au renouvellement et à l'entretien des infrastructures existantes, ont été engrangés.

Pour 2004, un carnet de commande nettement plus garni que les années précédentes laisse augurer de bonnes perspectives de croissance.



1 : L'équipe ENGEMA (de gauche à droite) Jean-Paul Coch, Jean-Pierre Borghmans, Bruno Lambert et Michel Van Der Eecken.  
2 : Montage de lignes aériennes à grande hauteur



Au registre des références, il convient de souligner parmi d'autres :

- **Département 'lignes' :**
  - pose de câbles souterrains 15 kV au zoning industriel de Rochefort – B.E.P,
  - entretien de lignes aériennes 15 kV entre Bastogne et Arloncourt.
- **Département 'montage' :**
  - ligne 220 kV Aubange – Villeroux – Esche-sur-Alzette,
  - ligne 150 kV Bascoup – Malfalize.
- **Département 'rail' :**
  - travaux de caténaires : Herent- Bierbeek / Herent – Nossegem,
  - travaux de signalisation : Berchem – gare centrale d'Anvers.

## De la haute voltige

En juin 2003, Elia, gestionnaire du réseau, a confié à ENGEMA, division montage, l'entreprise globale d'étude, de fourniture de matériel, de montage et de tirage d'un nouveau tronçon aérien de 70.000 volts.

Pour satisfaire aux contraintes techniques de l'exploitation, les quatre phases du projet sont étalées sur neuf mois et consistent à établir une liaison double circuit de 1,1 km entre le poste haute tension de Ciney et celui de Ciney-SNCB ainsi qu'une dérivation monoterne de 1 km vers le poste haute tension de Florée.

Quatre nouveaux pylônes en treillis métallique (30 mètres de haut, 6.000 kg par pylône) et quatre nouveaux poteaux en béton ont été assemblés et montés, puis les pylônes existants ont été renforcés et adaptés. L'étape suivante incluait le tirage, le réglage et la mise sur pinces de 12,5 km de câbles aériens de sections diverses.



*La difficulté majeure du projet a été le surplomb de la voie ferrée de la ligne Namur / Luxembourg. Pour assurer la sécurité des équipes de montage, il a fallu installer 500 m<sup>2</sup> de filets de protection.*



## GROUPE NIZET



(en millions EUR)	2003	2002
Carnet de commandes au 31 décembre	11,3	13,9
Chiffre d'affaires	26,8	26,1

58

Christian Van Hamme,  
directeur général Nizet



L'exercice 2003 a été caractérisé par un niveau d'activité comparable aux années précédentes et par une légère diminution des résultats due essentiellement à une compression des marges de Nizet Entreprise suite à la forte concurrence dans ce secteur.

L'activité en Electronizet (Voltis) a permis de dégager un résultat en nette amélioration malgré un environnement difficile.

L'activité de l'installateur électrique Nizet Entreprise a été fort soutenue dans l'ensemble des départements. Toutefois, le léger ralentissement des activités du département 'tertiaire' a été compensé par l'évolution positive du chiffre d'affaires en 'industrie' et en 'électromécanique'.

Parmi les chantiers de 2003 qui ont contribué au chiffre d'affaires de Nizet Entreprise, il convient de citer :

- Pour le département 'tertiaire' :
  - tour du Midi (ONP) à Bruxelles,
  - clinique St-Jean à Bruxelles,
  - biopole (ULB) à Gosselies.
- Pour le département 'industrie' :
  - UCB à Braine l'Alleud,
  - Sucrieries Tirlemontoises à Brugelette,
  - cartonnerie Soenen à Hooglede.
- Pour le département 'petits travaux et maintenance' :
  - showroom Renault à Drogenbos,
  - magasins 'Brico', 'Delhaize' et 'Mestdagh',
  - ACE à Angleur.



Nouvelle laverie des Sucrieries  
Tirlemontoises à Brugelette.

5

Chapitre

RAPPORT ANNUEL 2003



- Pour le département 'ateliers' :
  - installation de cabines moyenne tension pour Electrabel Customer Services (ECS),
  - réalisation des tableaux TGBT pour ACE à Angleur, Clinique St-Jean à Bruxelles, etc.
  
- Pour le département 'électromécanique' :
  - installation de deux stations de pompage et une station de relevage du Bassin du Piéton à Gouy,
  - réalisation du bassin d'orage du Ri à Lodelinsart.



*L'équipe de Christian Van Hamme : (de gauche à droite) Thierry Markey, Yvan Georgery, Roland Hallot, Philippe De Rudder, Philippe Flock, Yves Perseneire.*

## Au cœur d'un lifting

La société momentanée 'Nizet Entreprise – Siemens Atea' réalise pour le compte de l'Office national des pensions, les travaux d'électricité dans le cadre de la rénovation intérieure des étages 3 à 36 de la Tour du Midi à Bruxelles.

Construite à la fin des années 60 et comportant 36 étages, cette tour, la plus haute de Belgique, s'élève à 150 m.

Les travaux comprennent principalement la fourniture et l'installation de 9 tableaux généraux basse tension, 35 tableaux divisionnaires, 10.000 prises de courant, 15.000 luminaires, 130 km de canalisations divisionnaires, un système de gestion d'éclairage, un réseau de câblage structuré de 4.800 prises et 450 km de câble, un 'public-address' comprenant 1.000 haut-parleurs et une détection d'incendie de 2.400 détecteurs optiques.

L'ensemble du projet s'étend sur une période de quatre années et a débuté en 2003. La tour restant occupée de manière continue, la rénovation sera effectuée par cycles interrompus de prestations.



*Rénovation des installations électriques de la Tour du Midi à Bruxelles.*



## LA COMMUNICATION

Elargir l'horizon de la communication en offrant un site Internet adapté aux exigences du public et des instances financières a été l'un des objectifs de CFE en 2003.

Ce site Internet en plein essor et dont l'amélioration des performances est en cours, offre aujourd'hui un regard sur l'ensemble des activités du groupe CFE. Tous les domaines, de l'immobilier à la construction et de l'électricité au dragage, y sont référencés.

L'historique et l'organisation du groupe, les offres d'emploi et le rapport annuel sont disponibles en permanence. Par ailleurs, les données boursières, les résultats annuels, les statuts, les communiqués de presse, l'état du capital, les convocations aux assemblées générales, les rapports spéciaux, les publications de la Commission bancaire et le calendrier financier peuvent être consultés dans la section financière, récemment étoffée.



*L'équipe de communication : (de gauche à droite)  
Ann Vansumere, Terry Somers.*

[www.cfe.be](http://www.cfe.be)

## COLOPHON

### LÉGENDES DES PHOTOS PLEINE PAGE :

- page 2 : Travaux de bétonnage lors de l'érection par CLE de la 'Tour B de la Porte de l'Europe' au Kirchberg (Luxembourg).
- page 11 : Le nouveau siège social de Fortis AG construit par CFE Brabant en plein cœur de Bruxelles.
- page 23 : L'immeuble de bureaux 'Park Avenue' à Bruxelles réalisé par CFE Brabant et ABEB.
- page 43 : La drague suceuse porteuse 'Pallietter' de DEME baptisée en février 2004.
- page 54 : Mise en place et réglage de caténaires par Engema.

### COPYRIGHT DES PHOTOS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE :

- © Aeroview (pages 36, 37<sup>2</sup>)
- Airprint (page 7 - Parc Alliance)
- Belcam Productions (pages 6, 27)
- Claude Bogaert (couverture et pages 1, 2, 11, 22, 30, 33, 37<sup>1</sup>)
- © Serge Brison (page 2 - Test-Achats)
- Jacky Delorme (page 4)
- Deme (pages 6, 7 et 43 à 53)
- © Jean-Paul Guilloteau - Editing Server.com (page 39)
- P. Henderyckx (pages 26, 41)

### CRÉATION ET PRODUCTION :

FBD Communication & Design NV - [www.fbd.be](http://www.fbd.be)

Le présent rapport annuel est disponible en français, en néerlandais et en anglais.  
Dit jaarverslag is verkrijgbaar in het Nederlands, het Frans en het Engels.  
The present annual report is available in English, French and Dutch.



# 2003



## R A P P O R T F I N A N C I E R

En vertu des articles 22

et 170 de l'Arrêté Royal

du 30 janvier 2001, portant

exécution du code des sociétés,

le rapport financier est établi

en milliers d'euros.



# TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT FINANCIER

2

RAPPORT FINANCIER 2003

COMPTES CONSOLIDÉS  
DU GROUPE CFE

<b>COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFE</b>	<b>3</b>
■ BILANS CONSOLIDÉS COMPARES	4
• actif	4
• passif	5
■ RESULTATS CONSOLIDÉS COMPARES	6
■ AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	7
■ TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ	8
■ COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	10
• actif	10
• passif	12
■ COMPTE DE RESULTATS	15
■ ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	17
■ RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	27
<b>COMPTES SOCIAUX DE LA COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA</b>	<b>29</b>
■ BILANS COMPARES AU 31 DÉCEMBRE	30
• actif	30
• passif	31
■ RESULTATS COMPARES AU 31 DÉCEMBRE	32
■ AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	33
■ ANALYSE DU BILAN	34
• actif	34
• passif	37
■ DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	39
■ ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS	40
■ ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	43
■ BILAN SOCIAL	52
■ SOCIÉTÉS MOMENTANÉES	55
■ RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION	56
■ RAPPORT DES COMMISSAIRES	58
■ NOMINATIONS STATUTAIRES	59



# 2003

## COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFE

En vertu des articles 22 et  
170 de l'Arrêté Royal du  
30 janvier 2001, portant  
exécution du code des sociétés,  
le rapport financier est établi en  
milliers d'euros.

COMPTES CONSOLIDÉS  
DU GROUPE CFE

**RAPPORT FINANCIER 2003**

3

## 1. BILANS CONSOLIDÉS COMPARES (en milliers EUR)

ACTIF		2003	2002
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>253.634</b>	<b>263.404</b>
<b>I. Frais d'établissement</b>		<b>593</b>	<b>435</b>
<b>II. Immobilisations incorporelles</b>		<b>3.837</b>	<b>3.323</b>
<b>III. Ecarts de consolidation</b>		<b>4.253</b>	<b>4.070</b>
<b>IV. Immobilisations corporelles</b>		<b>234.956</b>	<b>247.485</b>
A. Terrains et constructions	13.317		27.873
B. Installations, machines et outillage	189.444		203.032
C. Mobilier et matériel roulant	5.229		5.872
D. Location-financement et droits similaires	2.572		3.349
E. Autres immobilisations corporelles	3.377		3.819
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	21.017		3.540
<b>V. Immobilisations financières</b>		<b>9.995</b>	<b>8.091</b>
A. Sociétés mises en équivalence		850	1.327
1. Participations	850		1.327
2. Créances	0		0
B. Autres entreprises		9.145	6.764
1. Participations, actions et parts	6.211		4.326
2. Créances	2.934		2.438
<b>ACTIFS CIRCULANT</b>		<b>1.339.695</b>	<b>1.452.129</b>
<b>VI. Créances à plus d'un an</b>		<b>263.689</b>	<b>228.326</b>
A. Créances commerciales		109	265
B. Autres créances		749	180
C. Impôts différés		0	0
D. Notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées		262.831	227.881
<b>VII. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		<b>319.925</b>	<b>405.628</b>
A. Stocks		26.560	28.833
1. Approvisionnements	6.094		7.098
2. En-cours de fabrication	1		29
3. Produits finis	0		0
4. Marchandises	1.206		1.043
5. Immeubles destinés à la vente	19.259		20.663
6. Acomptes versés	0		0
B. Commandes en cours d'exécution		293.365	376.795
<b>VIII. Créances à un an au plus</b>		<b>751.694</b>	<b>766.294</b>
A. Créances commerciales		237.772	247.833
B. Autres créances		61.601	42.606
C. Notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées		452.321	475.855
<b>IX. Placements de trésorerie</b>		<b>32.417</b>	<b>13.095</b>
A. Actions propres		0	0
B. Autres placements		32.417	13.095
<b>X. Valeurs disponibles</b>		<b>23.994</b>	<b>34.673</b>
<b>XI. Comptes de régularisation</b>		<b>7.976</b>	<b>4.113</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1.653.329</b>	<b>1.715.533</b>



<b>PASSIF</b>		<b>2003</b>		<b>2002</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			<b>153.029</b>		<b>135.337</b>
<b>I. Capital</b>			<b>19.000</b>		<b>19.000</b>
<b>II. Primes d'émission</b>			<b>18.213</b>		<b>18.213</b>
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>			<b>62</b>		<b>61</b>
<b>IV. Réserves consolidées</b>			<b>107.204</b>		<b>88.755</b>
<b>V. Ecarts de consolidation</b>			<b>8.390</b>		<b>8.754</b>
<b>VI. Ecarts de conversion</b>			<b>157</b>		<b>548</b>
<b>VII. Subsidés en capital</b>			<b>3</b>		<b>6</b>
<b>INTERETS DE TIERS</b>			<b>8.210</b>		<b>11.622</b>
<b>VIII. Intérêts de tiers</b>			<b>8.210</b>		<b>11.622</b>
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES</b>			<b>50.541</b>		<b>41.331</b>
<b>IX. A. Provisions pour risques et charges</b>		<b>37.777</b>		<b>31.424</b>	
1. Pensions et obligations similaires	1.642			1.214	
2. Charges fiscales	0			0	
3. Grosses réparations et gros entretien	7.273			5.067	
4. Autres risques et charges	28.862			25.143	
<b>B. Impôts différés et latences fiscales</b>		<b>12.764</b>		<b>9.907</b>	
<b>DETTES</b>			<b>1.441.549</b>		<b>1.527.243</b>
<b>X. Dettes à plus d'un an</b>		<b>369.129</b>		<b>325.555</b>	
A. Dettes financières		82.728		111.783	
1. Emprunts subordonnés	2.376			1.983	
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.792			2.830	
4. Etablissements de crédit	76.464			105.407	
5. Autres emprunts	2.096			1.563	
B. Dettes commerciales		0		0	
1. Fournisseurs	0			0	
2. Effets à payer	0			0	
C. Acomptes reçus sur commandes		26.774		14.203	
D. Autres dettes		5.603		3.021	
E. Notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées		254.024		196.548	
<b>XI. Dettes à un an au plus</b>		<b>1.066.055</b>		<b>1.197.817</b>	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		51.127		27.746	
B. Dettes financières		73.036		73.268	
1. Etablissements de crédit	60.945			64.371	
2. Autres emprunts	12.091			8.897	
C. Dettes commerciales		198.189		210.596	
1. Fournisseurs	192.104			197.273	
2. Effets à payer	6.085			13.323	
D. Acomptes reçus sur commandes		245.424		346.892	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		34.005		30.522	
1. Impôts	14.901			12.432	
2. Rémunérations et charges sociales	19.104			18.090	
F. Autres dettes		31.906		34.599	
G. Notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées		432.368		474.194	
<b>XII. Comptes de régularisation</b>		<b>6.365</b>		<b>3.871</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.653.329</b>		<b>1.715.533</b>	



## 2. RESULTATS CONSOLIDES COMPARES (en milliers EUR)

		2003	2002
<b>I. Ventes et prestations</b>		<b>905.200</b>	<b>900.196</b>
A. Chiffre d'affaires	793.404		796.945
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	49.960		33.859
C. Production immobilisée	746		260
D. Autres produits d'exploitation	61.090		69.132
<b>II. Coût des ventes et prestations (-)</b>		<b>(887.189)</b>	<b>(871.767)</b>
A. Approvisionnements et marchandises	510.571		512.923
1. Achats	505.620		510.432
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	4.951		2.491
B. Services et biens divers	110.979		106.856
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	168.091		167.681
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	36.248		32.432
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	33.552		29.899
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	8.894		(178)
G. Autres charges d'exploitation	18.854		22.154
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0		0
I. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	0		0
<b>III. Bénéfice d'exploitation (+) Perte d'exploitation (-)</b>		<b>18.011</b>	<b>28.429</b>
<b>IV. Produits financiers</b>		<b>8.386</b>	<b>14.310</b>
A. Produits des immobilisations financières	19		25
B. Produits des actifs circulants	2.720		4.479
C. Autres produits financiers	5.647		9.806
<b>V. Charges financières (-)</b>		<b>(21.501)</b>	<b>(22.808)</b>
A. Charges des dettes	12.242		12.364
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	700		622
C. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -)	(216)		28
D. Autres charges financières	8.775		9.794
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts (+) Perte courante avant impôts (-)</b>		<b>4.896</b>	<b>19.931</b>
<b>VII. Produits exceptionnels</b>		<b>26.054</b>	<b>718</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0		0
B. Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation	0		0
C. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0		0
D. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	13		0
E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	25.921		673
F. Autres produits exceptionnels	120		45
<b>VIII. Charges exceptionnelles (-)</b>		<b>(2.384)</b>	<b>(514)</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0		0
C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	114		125
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	240		495
E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	92		2
F. Autres charges exceptionnelles	2.178		0
G. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	(240)		(108)
H. Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs (-)	0		0



<b>IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)</b>		<b>28.566</b>		<b>20.135</b>
<b>Perte de l'exercice avant impôts (-)</b>				
<b>X. Transferts aux et prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b>		<b>(2.690)</b>		<b>(962)</b>
A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales (+)	813		22	
B. Transferts aux impôts différés et latences fiscales (-)	(3.503)		(984)	
<b>XI. Impôts sur le résultat</b>		<b>(4.903)</b>		<b>(7.073)</b>
A. Impôts (-)	(7.108)		(7.733)	
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	2.205		660	
<b>XII. Bénéfice de l'exercice (+)</b>		<b>20.973</b>		<b>12.100</b>
<b>Perte de l'exercice (-)</b>				
<b>XIII. Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>		<b>219</b>		<b>(201)</b>
A. Résultats en bénéfice (+)	219		0	
B. Résultats en perte (-)	0		(201)	
<b>XIV. Bénéfice consolidé (+)</b>		<b>21.192</b>		<b>11.899</b>
<b>Perte consolidée (-)</b>				
A. Part des tiers (+) (-)	359		1.657	
B. Part du groupe dans le résultat (+) (-)	20.833		10.242	

## AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS (en milliers EUR)

		<b>2003</b>		<b>2002</b>
A. Résultat total de l'exercice		<b>21.192</b>		<b>11.899</b>
1. Bénéfice groupe	20.833		10.242	
Perte groupe	-		-	
2. Bénéfice tiers	359		1.657	
Perte tiers	-		-	
B. Prélèvements sur les capitaux propres		<b>71</b>		-
1. Sur le capital et les primes d'émission	-		-	
2. Sur les réserves de CFE	71		-	
3. Sur les réserves consolidées	-		-	
C. Affectations aux capitaux propres		<b>(18.402)</b>		<b>(5.238)</b>
1. Au capital de CFE	-		-	
2. Aux réserves de CFE	-		341	
3. Aux réserves consolidées	18.402		4.897	
F. Bénéfice à distribuer par CFE		<b>(2.502)</b>		<b>(5.004)</b>
1. Rémunération du capital	2.502		5.004	
2. Administrateurs	-		-	
3. Autres allocataires	-		-	
G. Affectation du résultat attribuable aux tiers		<b>(359)</b>		<b>(1.657)</b>
1. Prélèvement sur les réserves	359		1.657	
2. Dotations aux réserves	-		-	
3. Rémunérations actionnaires tiers	-		-	
4. Tantièmes et autres allocataires	-		-	



### 3. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE (en milliers EUR)

<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Résultat du groupe	20.833	
Résultat des tiers	359	
Résultat des sociétés mises en équivalence	(219)	
Dotations (reprises) d'amortissements	36.948	
Réductions (reprises de réductions) de valeur	33.450	
Dotations aux (reprises de) provisions	8.881	
(Plus-) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(32.195)	
(Bénéfices) pertes de change non réalisé(e)s	1.775	
Productions immobilisées	(746)	
Dotations (reprises) d'impôts différés	2.690	
Utilisation de subsides	(2)	
<b>Marge brute d'autofinancement</b>		<b>71.774</b>
Variation nette des actifs circulants	(19.341)	
Variation nette des dettes à moins d'un an	(45.615)	
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>64.956</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'exploitation</b>		<b>6.818</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1.179)	
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38.340)	
Acquisition d'immobilisations financières	(2.532)	
Nouveaux prêts accordés	(535)	
<b>Sous-total des acquisitions</b>		<b>(42.586)</b>
Cession d'immobilisations incorporelles	59	
Cession d'immobilisations corporelles	36.635	
Cession d'immobilisations financières	12.434	
Remboursement de prêts	(2.194)	
<b>Sous-total des cessions</b>		<b>46.934</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie d'investissement</b>		<b>4.348</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts	4.790	
Dividendes versés par la société mère (+ tiers)	(5.004)	
Dividendes perçus de sociétés mises en équivalence		
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie de financement</b>		<b>(214)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>		<b>10.952</b>
<b>Trésorerie (+) à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>47.768</b>
Variation nette (mouvements cash)	10.952	
Ecarts de conversion	(475)	
Variation de périmètre	(1.834)	
<b>Trésorerie (+) à la clôture de l'exercice</b>		<b>56.411</b>



## Commentaires relatifs au tableau de financement consolidé

La marge brute d'autofinancement s'élève à 71.774 contre 76.516 en 2002, soit une diminution de 4.742. La diminution de la marge brute d'autofinancement s'explique d'abord par une diminution du résultat courant. L'impact de cette diminution est cependant réduit par la prise en compte, dans ce résultat, d'importantes réductions de valeur et la constitution de provisions pour pertes futures, sur un chantier de CFE Hongrie. Le besoin en fonds de roulement augmente pour sa part à 64.956, trouvant sa source principale dans les en-cours de travaux et principalement le chantier du Kirchberg au Luxembourg. Il laisse subsister un excédent de trésorerie d'exploitation de 6.818.

Les opérations d'investissement reflètent à nouveau, mais à moindre hauteur qu'en 2002, d'importants investissements réalisés chez DEME (investissement de la drague porteuse Pallieter, amélioration de la flotte et installations). Tenant compte de ces investissements, la cession de notre immeuble social et celle de notre branche environnement CEM-OVMB aboutissent à une augmentation de notre trésorerie d'investissement de 4.348, contre une diminution de 65.160 en 2002.

La variation nette des emprunts se situe à un niveau peu significatif et aboutit, après les dividendes payés, à une trésorerie de financement en équilibre.

La trésorerie positive du groupe se trouve en conséquence portée de 47.768 à 56.411, soit une augmentation de 8.643.



## 4. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES (en milliers EUR)

### BILAN

#### ACTIF

##### ACTIFS IMMOBILISES

<b>I. Frais d'établissement</b>		<b>593</b>
Des frais de prépension, engagés dans le cadre de la restructuration des activités, ont été activés à concurrence de 240, soit 180 en CFE, 34 en Centre de Coordination International CFE, 21 en Benelmat et 5 chez Nizet. Tenant compte de la charge d'amortissement de 75, la variation nette des frais d'établissement s'établit à 158.		
<b>II. Immobilisations incorporelles</b>		<b>3.837</b>
Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de frais de recherche et de développement de techniques dans le domaine de l'environnement, comptabilisés dans les filiales de DEME. La mutation de l'exercice concerne principalement les droits de concession, enregistrant une augmentation de 479 chez DEME, et 439 en CIW (droit de superficie additionnel au Kirchberg). Des amortissements ont été pratiqués sur ce poste pour 326. Tenant compte des effets de périmètre chez DEME, des écarts de conversion et d'acquisitions de software, la variation nette s'établit à 514.		
<b>III. Ecarts de consolidation</b>		<b>4.253</b>
La valeur brute de la rubrique passe à 16.293 (contre 15.774 en 2002), l'augmentation résultant de l'augmentation de participation en DEC, chez DEME. Les amortissements pratiqués passent de 11.705 à 12.040, dont l'amortissement en CFE Nederland du goodwill sur GEKA.		
<b>IV. Immobilisations corporelles</b>		<b>234.956</b>
<b>A. Terrains et constructions</b>	13.317	
La rubrique terrains et constructions est marquée par une acquisition de 250 chez Van Wellen (construction d'une centrale d'asphaltage), mais surtout par la cession par CFE de l'immeuble avenue Herrmann-Debroux, siège social du groupe. Au total la rubrique enregistre une diminution de valeur nette de 14.556.		
<b>B. Installations, machines et outillage</b>	189.444	
Eléments majeurs expliquant la variation : - divers investissements en DEME pour 11.924 (dont 4.153 en Dredging International, principalement des tubes de dragage et 2.079 en Roda (drague Pearl River)); - des cessions chez CFE (7.276 : vente d'actifs intégralement amortis à Madagascar) et chez DEME (3.795); - des effets de périmètre (6.494 : augmentation de la participation de DEME en DEC et 4.631 : déconsolidation d'OVMB). Des écarts de conversion négatifs - en DEME - pour 2.493 sur la valeur brute, et de (1.353) sur les amortissements, sont encore à signaler. Au total, la valeur brute de la rubrique augmente de 2.804 et les amortissements cumulés de 16.392, soit une diminution nette de 13.588.		
<b>C. Mobilier et matériel roulant</b>	5.229	
Peu de variation à constater en valeur nette, les acquisitions de l'exercice compensant les amortissements pratiqués. A signaler cependant des cessions pour 4.463 d'actifs amortis pour 3.962, soit une diminution nette de 501, dont 279 chez SNTPI (vente d'actifs à Madagascar). Tenant compte des effets de périmètre et de reclassement, la rubrique diminue de 643 au total.		
<b>D. Location-financement et droits similaires</b>	2.572	
Cette rubrique provient essentiellement de DEME, qui reprend à ce titre, après des amortissements pour 736, une valeur nette de 2.487. Le solde se trouve en Van Wellen.		
<b>E. Autres immobilisations corporelles</b>	3.377	
A titre d'acquisition de l'exercice, il s'agit de l'activation des frais de rénovation et amélioration d'une drague chez DEME (2.132). La déconsolidation de CEM entraîne une diminution brute de 3.435 et une annulation d'amortissements pour 2.217. Au total et après amortissements, la rubrique diminue de 442, après prise en compte d'une augmentation nette de 1.509 en DEME.		



<b>F. Immobilisations en cours et acomptes versés</b>									21.017	
Une augmentation nette de 17.389 est à constater chez DEME, correspondant au coût de la nouvelle drague porteuse de 5.400 m <sup>3</sup> «Pallietter» et à un acompte sur la construction du nouveau méga cutter chez SDI.										
<b>V. Immobilisations financières</b>										9.995
<b>A. Sociétés mises en équivalence</b>									850	
1. Participations										
Les variations de cette rubrique affectent uniquement DEME. La variation principale concerne le changement de méthode de consolidation de la filiale IPEM, auparavant mise en équivalence et intégrée proportionnellement à la clôture 2003. En sens inverse, l'augmentation de participation en DEC explique aussi un effet de périmètre sur les participations mises en équivalence détenues par DEC (Metapro & Silvamo). Enfin certaines participations ont fait l'objet d'un changement de méthode de consolidation en DEME. Au total, la rubrique se réduit de (477).										
<b>B. Autres entreprises</b>									9.145	
1. Participations										
Les fluctuations s'expliquent également ici par des variations de périmètre, dont l'impact des événements exposés ci-avant chez DEME. La variation nette de la rubrique est de +1.885. Suite à la déconsolidation en 2002 de sa participation en EFFA (avec réduction de valeur à 100 %), CFE prend en variation de périmètre le reclassement de cette participation, avec une variation de périmètre identique sur la rubrique des réductions de valeur.										
2. Créances										
La variation principale de la rubrique concerne une augmentation chez DEME (+479 sur HSS).										
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>										
<b>VI. Créances à plus d'un an</b>										263.689
<b>A. Créances commerciales</b>									109	
<b>B. Autres créances</b>									749	
<b>D. Notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées</b>									262.831	
Cette rubrique reprend notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées exécutant des travaux à plus d'un an. L'augmentation de cette rubrique est à relever chez CFE, l'intégration des sociétés momentanées constituées pour les travaux aux Pays-Bas et à Anvers y contribuant largement.										
<b>VII. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>										319.925
<b>A. Stocks</b>									26.560	
5. Immeubles destinés à la vente										
La diminution de 1.404 concerne CFE (succursale de promotion immobilière CFE Immo).										
<b>B. Commandes en cours d'exécution</b>									293.365	
	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>		<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>			
ABEB	26.050	14.717	11.333	COMPAGNIE IMMOBILIERE						
CFE	131.770	227.322	(95.552)	DE WEIMERSKIRCH	40.920	9.568	31.352			
CFE HONGRIE	15.234	20.345	(5.111)	ENGEMA	11.394	22.885	(11.491)			
CFE POLOGNE	3.548	4.999	(1.451)	GEKA BOUW	4.702	24.121	(19.419)			
CLE	22.452	15.248	7.204	NIZET	14.384	11.336	3.048			
<b>VIII. Créances à un an au plus</b>										751.694
<b>A. Créances commerciales</b>									237.772	
<b>B. Autres créances</b>									61.601	
Une augmentation de 14.840 en CFE intervient dans l'augmentation totale de 18.995.										
<b>C. Notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées</b>									452.321	
Cette rubrique reprend notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées concernant des chantiers dont l'achèvement se fera en 2004. Cette quote-part (court terme) diminue de 23.534, essentiellement en CFE.										
<b>IX. Placements de trésorerie</b>										32.417
<b>X. Valeurs disponibles</b>										23.994
<b>XI. Comptes de régularisation</b>										7.976



## PASSIF

### CAPITAUX PROPRES

<b>I. Capital</b>					19.000
<b>II. Primes d'émission</b>					18.213
Le capital et les primes d'émission proviennent de CFE SA, société consolidante.					
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>					62
<b>IV. Réserves</b>					107.204
<b>V. Ecarts de consolidation</b>					8.390
Les écarts de consolidation négatifs reflètent l'impact de déconsolidation de CEM (+46 en CFE) et de Uscodi chez Tideway (+218 en DEME). La variation positive de 628 s'explique par l'imputation de l'écart de consolidation dégagé par l'acquisition complémentaire de titres de DEME (+0,72 %). Cet écart de consolidation positif est porté au passif pour être compensé avec les écarts de consolidation négatifs (article 51 alinéa 3 de l'Arrêté Royal du 6 mars 1990).					
<b>VI. Ecarts de conversion</b>					157
La variation des écarts de conversion provient essentiellement de CFE Hongrie (+1.115), CFE Pologne (-173) et DEME (-1.329), provoqués par les fluctuations de taux des HUF, PLN, USD et GBP.					
<b>VII. Subsidés en capital</b>					3
<b>INTERETS DES TIERS</b>					
<b>VIII. Intérêts des tiers</b>					8.210
L'achat complémentaire par DEME de 40% de sa filiale DEC, auparavant détenue à 60% et consolidée par intégration globale amène une réduction de 3.480 sur cette rubrique.					
<b>PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES</b>					
<b>IX. A. Provisions pour risques et charges</b>					37.777
1. Pensions et obligations similaires				1.642	
3. Grosses réparations et gros entretien				7.273	
L'augmentation de ces provisions est à relever principalement chez DEME (+2.181).					
4. Autres risques et charges				28.862	
Cette rubrique totalise 28.862 contre 25.143 l'année précédente, se ventilant comme suit :					
	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Ecart</b>		
- garanties décennales et litiges Benelux	14.406	13.235	1.171		
- garanties décennales et litiges International	5.635	3.772	1.863		
- recentrage d'activités	1.506	2.444	(938)		
- restructuration	6.193	4.750	1.443		
- autres	1.122	942	180		
	28.862	25.143	3.719		
En garantie décennale et litiges, les augmentations concernent CFE et CFE Hongrie. En recentrage d'activités, poursuite de la diminution des risques en Océan Indien (SNTPI). Les provisions de restructuration ont pris en compte les coûts des départs en pré-pension conventionnelle et à la préretraite négociés pour 2004 et 2005.					
<b>B. Impôts différés</b>					12.764
Augmentation de 1.340 chez DEME et de 1.544 chez CFE (relative aux chantiers au Luxembourg).					



<b>DETTES</b>					
<b>X. Dettes à plus d'un an</b>					<b>369.129</b>
<b>A. Dettes financières</b>				82.728	
1. Emprunts subordonnés					
3. Dettes de location-financement et assimilées					
Variations enregistrées chez DEME (-851) où l'en-cours est en grande partie logé en Nordsee & OAM (1.022), chez GEKA (-173) et chez Van Wellen (-14).					
4. Etablissements de crédit					
Diminution de 30.243 en Centre de Coordination International CFE, un crédit à long terme venant à échéance en 2004 (11.279 en 2003). Chez DEME, l'échéance annuelle des remboursements est compensée par un nouvel emprunt (+14.544 en Dredging International).					
5. Autres emprunts					
<b>B. Dettes commerciales</b>				0	
<b>C. Acomptes reçus sur commandes</b>				26.774	
La fluctuation de +12.571 s'explique principalement par l'en-cours de travaux du chantier Place Flagey (en CFE +13.886) et une diminution de 5.711 chez ABEB.					
<b>D. Autres dettes</b>				5.603	
Cette rubrique reprend la partie long terme de la dette pour l'achat de DEC (échéance 2005), soit une augmentation de 2.734 chez DEME.					
<b>E. Notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées</b>				254.024	
Cette rubrique reprend notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées exécutant des travaux à plus d'un an. L'augmentation de cette rubrique est à relever chez CFE, l'intégration des sociétés momentanées constituées pour les travaux aux Pays-Bas et à Anvers contribuant pour 42.516 dans l'augmentation de 57.476.					
<b>XI. Dettes à un an au plus</b>					<b>1.066.055</b>
<b>A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>				51.127	
<b>B. Dettes financières</b>				73.036	
1. Etablissements de crédit					
D'importants mouvements ont eu lieu : en CIW, financement du chantier Vazon (+43.621), remboursement des dettes du Centre de Coordination International CFE (-22.437), diminution en SNTPI (-4.020) et diminution chez DEME (-17.608).					
Au total l'endettement à court terme diminue de 3.426.					
2. Autres emprunts					
Cette rubrique reprend le financement sous forme de papier commercial chez DEME, en augmentation de 3.238 en 2003.					
<b>C. Dettes commerciales</b>				198.189	
1. Fournisseurs				192.104	
2. Effets à payer				6.085	
<b>D. Acomptes reçus sur commandes</b>				245.424	
Cette rubrique reprend les facturations relatives à des travaux non réceptionnés mais dont la réception provisoire est attendue en 2004. Elle enregistre une diminution de 101.468, passant à 245.424 à fin 2003. Les principales fluctuations se retrouvent en :					
	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>Variation</b>		
ABEB	20.798	3.770	17.028		
CFE	129.285	231.950	(102.665)		
CFE HONGRIE	27.413	23.300	4.113		
CFE POLOGNE	3.665	5.103	(1.438)		
CLE	19.444	13.597	5.847		
ENGEMA	11.163	22.893	(11.730)		
GEKA BOUW	4.368	22.064	(17.696)		
NIZET	14.712	11.364	3.348		





<b>E. Dettes fiscales, salariales et sociales</b>	34.005
<b>F. Autres dettes</b>	31.906
<b>G. Notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées</b>	432.368
Cette rubrique reprend notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées concernant des chantiers à réceptionner en 2004. Elle enregistre une diminution de 41.826, passant à 432.368. Les principales fluctuations se retrouvent en :	
ABEB	6.795
CFE	(42.734)
CFE BETON & WATERBOUW	2.937
CLE	(5.164)
ENGEMA	(2.915)
<b>XII. Comptes de régularisation</b>	<b>6.365</b>

## COMPTE DE RESULTATS

### I. Ventes et prestations

#### A. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires passe de 796.945 à 793.404, soit une diminution de (3.541).

	2003	2002	Variation
Construction	391.774	422.945	(31.171)
Dragage - Environnement	349.373	327.152	22.221
Electricité	43.988	45.605	(1.617)
Autres	8.269	1.243	7.026
TOTAL	793.404	796.945	(3.541)

#### D. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique reprend l'ajustement des résultats des sociétés momentanées pour les mettre en phase avec les règles d'évaluation du groupe, des indemnités et récupérations diverses, des prestations diverses, et la plus-value de cession de matériel d'exploitation. Elle diminue de (8.042) par rapport à 2002.

### II. Coût des ventes et prestations

#### D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations sont relativement stables, sauf l'augmentation de 3.666 notée chez DEME consécutive aux investissements dans de nouvelles dragues (Uilenspiegel, Vagant, allongement Pearl River...).

#### E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales

Les réductions de valeur passent à 33.552, en augmentation de 3.653 par rapport à 2002. Les principales contributions se trouvent en CFE (14.242) et CFE HONGRIE (16.723).

#### F. Provisions pour risques et charges

Des dotations s'élevant à 8.894 ont été constituées en 2003. Les plus significatives sont :

- 2.181 pour les grosses réparations et entretiens chez DEME
- 6.808 couvrant garanties décennales et litiges en CFE et CFE Hongrie
- 721 à titre de restructuration chez CFE
- 711 à titre de restructuration chez BENELMAT
- (938) reprise de provisions sur l'Océan Indien.

#### G. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique reprend notamment l'ajustement des résultats des sociétés momentanées pour les mettre en phase avec les règles d'évaluation du groupe et la TVA non récupérable (3.491 en CIW).

### III. Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation s'élève au total à 18.011, en recul de 10.418 par rapport à 2002 (28.429).

### IV. Produits financiers

#### C. Autres produits financiers

Cette rubrique reprend les intérêts encaissés et les gains de change réalisés. Sur ce dernier poste, DEME a enregistré 4.136 de gains en 2003, ce qui représente une diminution de 3.913 par rapport à 2002.

### V. Charges financières

#### A. Charges des dettes

Les charges des dettes restent stables.

#### B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs

La rubrique totalise 700, dont 559 en DEME et 139 en CFE Nederland, ayant trait à l'acquisition de GEKA.

#### D. Autres charges financières

Cette rubrique reprend les frais de banque et d'escompte, les commissions et les pertes de change réalisées. Sur ce dernier poste, DEME a enregistré 1.886 de perte, et recule de 4.246 sur l'ensemble de la rubrique. De plus, la rubrique reprend la prime sur l'option CAP payée par CFE (4.281 en succursale Immo) dans le projet Vazon. Cette option permet de sécuriser la vente des flux de loyers contre une évolution défavorable de taux d'intérêt. La prime payée fait partie des frais d'inventaire du projet. Au total, la rubrique diminue de 1.019 par rapport à 2002.



**VI. Bénéfice courant avant impôts**

Le bénéfice courant avant impôts se situe à 4.896, en recul de 15.035 par rapport à 2002.

**VII. Produits exceptionnels****E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés**

La rubrique reprend principalement la plus-value sur la cession de l'immeuble Herrmann-Debroux, siège social du groupe, réalisée en CFE (16.731) et la plus-value sur la cession de CEM (détenant OVMB) pour 8.987.

**VIII. Charges exceptionnelles****F. Autres charges exceptionnelles**

Il s'agit ici de la régularisation de TVA suite à la cession du siège social (2.178 en CFE).

**IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts**

Le bénéfice avant impôts s'établit à 28.566, en augmentation de 8.431 par rapport à 2002.

**En synthèse, les résultats se décomposent comme suit :**

	2003	2002
I. VENTES ET PRESTATIONS	905.200	900.196
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS (-)	(887.189)	(871.767)
III. BENEFICE (+) OU PERTE COURANTE (-) D'EXPLOITATION	18.011	28.429
IV. PRODUITS FINANCIERS	8.386	14.310
V. CHARGES FINANCIERES (-)	(21.501)	(22.808)
VI. BENEFICE COURANT (+) OU PERTE COURANTE (-) AVANT IMPOTS, DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	4.896	19.931
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	26.054	718
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES (-)	(2.384)	(514)
IX. BENEFICE (+) OU PERTE (-) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS, DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	28.566	20.135
X. TRANSFERTS AUX ET PRELEVEMENTS SUR LES IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	(2.690)	(962)
XI. IMPOTS SUR LE RESULTAT (+) (-)	(4.903)	(7.073)
XII. BENEFICE (+) OU PERTE (-) DE L'EXERCICE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	20.973	12.100
XIII. QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	219	(201)
XIV. BENEFICE CONSOLIDE (+) OU PERTE CONSOLIDEE (-)	21.192	11.899
A. PART DES TIERS DANS LE RESULTAT	359	1.657
B. PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT	20.833	10.242



## 5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES (en milliers EUR)

### I. CRITERES DE LA CONSOLIDATION

#### Intégration globale

La méthode de consolidation par intégration globale a été appliquée dans les cas où nous détenons :

- plus de 50 % du capital ou
- le pouvoir d'influencer de manière décisive l'orientation de la gestion.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires.

De même, les postes du compte de résultats de la filiale sont cumulés à ceux de la société mère et le résultat de l'exercice des sociétés consolidées est réparti en part de la société mère et en part des tiers.

Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

#### Intégration proportionnelle

Cette méthode a été appliquée dans le cas de sociétés contrôlées conjointement par deux ou plusieurs groupes entre lesquels il existe en fait une véritable communauté d'intérêts.

Elle consiste à incorporer, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation dans les comptes de la société mère, la part proportionnelle au degré de participation de chacun des éléments de l'actif et du passif de la filiale concernée. Elle conduit à dégager une différence de consolidation.

L'intégration des résultats porte seulement sur une partie de chacun des éléments du compte de résultats, calculée suivant le même degré de participation.

Les comptes et opérations réciproques sont éliminés proportionnellement à la participation détenue par la société mère.

### II. FILIALES EXCLUSIVES

Les changements intervenus en 2003 sont les suivants :

- Fusion de Geka Bouw, Geka Beheer, Geka Engineering & Services et C. Kastelein & Zoon's aannemersbedrijf sous la dénomination de Geka Bouw.
- Cession de CEM, actionnaire à 49% d'OVMB.
- Apport par Vanderhoydoncks-Engema de la branche Vanderhoydoncks à CFE Development, qui devient Vanderhoydoncks.
- Vanderhoydoncks-Engema change de dénomination et redevient Engema.

#### A. Principales filiales consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Numéro de TVA	Fraction du capital détenue (en %)
AANNEMINGSMAATSCHAPPIJ CFE BETON EN WATERBOUW BV	Dordrecht (Pays-Bas)	NL 806098077B01	100
AANNEMINGSMAATSCHAPPIJ CFE INDUSTRIE EN UTILITEITSBOUW BV	Dordrecht (Pays-Bas)	NL 806097954B01	100
ABEB NV	Antwerpen	BE 404 624 711	100
BENELMAT SA	Limelette	BE 460 543 132	100
CENTRE DE COORDINATION INTERNATIONAL CFE SA	Bruxelles	BE 440 113 348	100
CFE HUNGARY CONSTRUCTION L.L.C.	Budapest (Hongrie)		100
CFE NEDERLAND BV	Dordrecht (Pays-Bas)	NL 806098028B01	100
CFE POLSKA S.P.Z.O.O.	Varsovie (Pologne)		100
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES CLE SA	Luxembourg	1970 2200 116 LU 10781637	100



COMPANY FOR ENVIRONMENTAL MANAGEMENT SA (CEM) (*)	Bruxelles	BE 413 983 132	100
CONSTRUCTION MANAGEMENT SA	Bruxelles	BE 407 131 071	100
ELECTRONIZET SA	Louvain-la-Neuve	BE 439 628 744	100
ENGEMA SA	Bruxelles	BE 412 783 696	100
GEKA BOUW BV	Dordrecht (Pays-Bas)	NL 802127496B02	100
NIZET ENTREPRISE SA	Louvain-la-Neuve	BE 418 046 541	100
SNTP INTERNATIONAL	Paris (France)	FR 64372947462	100
SOCIÉTÉ DE GESTION ET DE MAINTENANCE SOGESMAINT SA	Bruxelles	BE 412 909 105	100
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'ENTREPRISES SFE SA	Luxembourg		100
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE ET D'ENTREPRISE SFIE SA	Paris (France)	FR 35339707523	100
VANDERHOYDONCKS NV	Alken	BE 400 480 237	100
VAN MAERLANT SA	Bruxelles	BE 470 001 820	100
VILLAS ET ENTREPRISES SA	Bruxelles	BE 419 201 534	100
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE WEIMERSKIRCH (C.I.W.)	Luxembourg		100

(\*) Jusqu'au 29/09/2003

### B. Principales sociétés laissées en dehors de la consolidation

Dénomination	Siège	Numéro de TVA	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion a-b-c-d
NEANT	-	-	-	-

Motif de l'exclusion (art. 13 de l'A.R. du 6 mars 1990)

- Entreprise d'importance négligeable (une ou plusieurs entreprises ensemble).
- L'exercice effectif du pouvoir de contrôle et/ou l'utilisation par cette filiale de son patrimoine sont durablement et gravement affectés.
- Les informations nécessaires à l'inclusion dans la consolidation ne peuvent être obtenues sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié.
- Les actions ou parts sont détenus exclusivement en vue de leur cession ultérieure.

### III. FILIALES COMMUNES

Changements intervenus en 2003 :

- augmentation du pourcentage de participation en DEME, passant de 47,76% à 48,48%;
- consolidation à la méthode proportionnelle de IPEM, précédemment traitée par mise en équivalence chez DEME;
- déconsolidation au 29/09/2003 de OVMB, suite à la cession de CEM.



**A. Principales filiales consolidées par intégration proportionnelle**

Dénomination	Siège	Numéro de TVA	Fraction du capital détenue (en %)
DREDGING, ENVIRONMENTAL AND MARINE ENGINEERING NV	Zwijndrecht	BE 400 473 705	48,48
- BAGGERWERKEN DECLOEDT NV	Bruxelles	BE 439 043 675	48,48
- DREDGING INTERNATIONAL NV	Zwijndrecht	BE 435 305 514	48,48
- DREDGING INTERNATIONAL ASIA PACIFIC PTE LTD	Singapour		48,48
- DEME BUILDING MATERIALS DBM NV	Zwijndrecht	BE 437 433 376	48,48
- DEME ENVIRONMETAL CONTRACTORS	Zwijndrecht		48,48
- IPEM NV (INTERNATIONAL PORT ENGINEERING AND MANAGEMENT)	Zwijndrecht	BE 441 086 318	26,66
- HYDRO SOIL SERVICES NV	Dessel	BE 427 044 874	24,24
- SIDRA SPA	Rome (Italie)		48,48
- TIDEWAY BV	Breda (Pays-Bas)		48,48
CFE ENERGOPOL S.P.Z.O.O.	Szczecin (Pologne)		50,00
ESPACE MIDI SA	Bruxelles	BE 402 594 342	20,00
ESPACE ROLIN SA	Bruxelles	BE 450 802 847	33,33
OOSTVLAAMS MILIEUBEHEER OVMB NV (*)	Gand	BE 450.564.208	49,00
VAN MEYEL SA	Bruxelles	BE 468 315 010	47,87
VAN WELLEN NV	Kapellen	BE 442 585 759	50,00

(\*) Jusqu'au 29/09/2003

**B. Principales sociétés laissées en dehors de la consolidation**

Dénomination	Siège	Numéro de TVA	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion a-b-c-d
NEANT	-	-	-	-

Motif de l'exclusion (art. 13 de l'A.R. du 6 mars 1990)

- Entreprise d'importance négligeable (une ou plusieurs entreprises ensemble).
- L'exercice effectif du pouvoir de contrôle et/ou l'utilisation par cette filiale de son patrimoine sont durablement et gravement affectés
- Les informations nécessaires à l'inclusion dans la consolidation ne peuvent être obtenues sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié.
- Les actions ou parts sont détenus exclusivement en vue de leur cession ultérieure

**VI. REGLES D'ÉVALUATION**

Les règles d'évaluation qui ont été retenues pour la consolidation sont celles de la société mère, sauf pour les travaux de certaines filiales dont la spécificité ne le justifiait pas.

**Les différences de consolidation**

Dans le bilan consolidé, les capitaux propres (à la date d'acquisition ou de première consolidation) de chaque filiale comprise dans la consolidation sont, à concurrence de la fraction de ses capitaux propres représentée par ses actions et parts détenues par des entreprises comprises dans la consolidation, compensés par la valeur comptable de ces actions et parts dans les comptes des entreprises qui les détiennent. L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique «Ecart de consolidation», à l'actif s'il est positif, au passif s'il est négatif.



Les écarts de consolidations positifs sont en principes amortis en cinq ans.

Le conseil d'administration, toutefois, a décidé de porter la durée d'amortissement à dix ans pour les participations qui s'inscrivent dans une politique d'investissement à long terme dans un secteur et un marché que notre groupe connaît et maîtrise : le groupe GEKA.

### Réserves consolidées

La variation de la situation nette, qui correspond à la part de la société consolidante dans la variation des fonds propres de la société consolidée depuis la détermination de la réserve nette de première consolidation, ainsi que les réserves de la société mère CFE, sont portées aux réserves consolidées.

### Ecarts de conversion

La conversion en EUR des comptes de bilan des entreprises étrangères prises en consolidation s'effectue au cours indicatif publié par l'Echo en vigueur au 31 décembre, et pour les comptes de résultats au taux moyen.

L'utilisation de cours de change qui fluctuent d'année en année dégage des différences de conversion portées au passif du bilan consolidé à la rubrique «Ecarts de conversion».

A partir de 1986, le conseil d'administration a décidé de transférer au compte de résultats les écarts négatifs découlant de la conversion des fonds propres de sociétés consolidées au taux de clôture.

### Dates de clôture

Le champ de consolidation et le choix des méthodes ont été déterminés par la situation des participations au 31 décembre 2003, date de clôture des comptes de la COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE.

Les sociétés prises en consolidation arrêtent leurs comptes annuels à la même date que la société mère, à l'exception des sociétés :

- pour lesquelles la période entre la date de clôture et le 31 décembre n'excède pas trois mois :

VAN WELLEN NV ET SES FILIALES

30 novembre

COL CONTRACTORS

30 septembre

- pour lesquelles la période entre la date de clôture et le 31 décembre excède trois mois : néant.

La consolidation a été effectuée sur base de situations intermédiaires.

## VII. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	435
Mutations de l'exercice	
- Nouveaux frais engagés	240
- Amortissements	(75)
- Variations de périmètre	
- Ecarts de conversion	
- Autres	(7)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.	593
Dont :	
- Frais de constitution et d'augmentation de capital	9
- Frais d'émission d'emprunt	
- Primes de remboursement	
- Autres frais d'établissement	
- Frais de restructuration	584



## VIII. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de recherche et de dévelop- pement	Concessions, brevets, licences	Goodwill et plus- values d'apport	Acomptes versés	Total
<b>a. Valeur d'acquisition</b>					
Au terme de l'exercice précédent	2.576	3.541	188		6.305
Acquisitions, y compris la production immobilisée	78	861			939
Cessions et désaffectations		(60)	(49)		(109)
Transferts d'une rubrique à une autre	(20)	20			
Variations de périmètre	(116)	138	(114)		(92)
Ecarts de conversion		(28)			(28)
Divers					
Au terme de l'exercice en cours	2.518	4.472	25		7.015
<b>c. Amortissements et réductions de valeur</b>					
Au terme de l'exercice précédent	(1.803)	(991)	(188)		(2.982)
Amortissements et réductions de valeur actés	(172)	(294)	(8)		(474)
Amortissements et réductions de valeur repris					
Amortissements et réductions de valeur annulés			49		49
Amortissements et réductions de valeur acquis de tiers					
Amortissements et réductions de valeur transférés	12	(20)	8		0
Variations de périmètre	127	(12)	114		229
Ecarts de conversion					
Divers					
Au terme de l'exercice en cours	(1.836)	(1.317)	(25)		(3.178)
<b>d. Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	682	3.155	0		3.837



## IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et construc- tions	Machines et outillages	Mobilier et matériel roulant	Location- finance- ment et droits similaires	Autres immobili- sations corporelles	Immobilisa- tions en cours et acomptes versés	TOTAL
<b>A. Valeur d'acquisition</b>							
Au terme de l'exercice précédent	45.597	488.554	30.654	4.579	5.857	3.540	578.781
Acquisitions, y compris la production immobilisée	301	13.817	2.321	137	2.132	20.363	39.071
Cessions et désaffectations	(20.634)	(12.371)	(4.463)	(7)	(13)	-	(37.488)
Transferts d'une rubrique à une autre	2.227	2.463	(206)	(307)	2	(2.939)	1.240
Variations de périmètre	57	1.863	(26)	64	(3.400)	53	(1.389)
Ecarts de conversion	(67)	(2.589)	(418)	-	-	-	(3.074)
Divers	-	(380)	(1.223)	-	-	-	(1.603)
Au terme de l'exercice en cours	27.481	491.357	26.639	4.466	4.578	21.017	575.538
<b>B. Plus-values de réévaluation</b>							
Au terme de l'exercice précédent	53	68	-	-	-	-	121
Plus-values actées	-	-	-	-	-	-	-
Plus-values annulées	-	-	-	-	-	-	-
Plus-values acquises de tiers	-	-	-	-	-	-	-
Plus-values transférées	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	1	-	-	-	-	1
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice en cours	53	69	-	-	-	-	122
<b>C. Amortissements et réductions de valeur</b>							
Au terme de l'exercice précédent	(17.777)	(285.590)	(24.783)	(1.229)	(2.038)	-	(331.417)
Amortissements et réductions de valeur actés	(12)	(28.652)	(2.361)	(750)	(1.372)	-	(33.147)
Amortissements et réductions de valeur repris	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et réductions de valeur annulés	4.949	11.131	3.962	6	-	-	20.048
Amortissements et réductions de valeurs acquis de tiers	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements et réductions de valeurs transférés	(1.445)	(44)	176	96	(1)	-	(1.218)
Variations de périmètre	16	(560)	62	(17)	2.210	-	1.711
Ecarts de conversion	52	1.353	309	-	-	-	1.716
Divers	-	380	1.225	-	-	-	1.603
Au terme de l'exercice en cours	(14.217)	(301.982)	(21.410)	(1.894)	(1.201)	-	(340.704)
<b>D. Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>							
	13.317	189.444	5.229	2.572	3.377	21.017	234.956



## X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Entreprises auxquelles la mise en équivalence est appliquée	Autres entreprises
<b>1. Actions et parts</b>		
<b>a. Valeur d'acquisition</b>		
Au terme de l'exercice précédent	2.267	6.773
Acquisitions		155
Cessions et retraits		(420)
Transferts d'une rubrique à une autre	481	(596)
Résultat de l'exercice	223	
Dividendes versés	(252)	
Ecart de conversion		
Variation de périmètre	(1.869)	5.115
Divers		(2)
Au terme de l'exercice en cours	850	11.025
<b>b. Plus-values de réévaluation</b>		
Au terme de l'exercice précédent		
Plus-values actées		
Plus-values annulées		
Plus-values acquises de tiers		
Plus-values transférées		
Variations de périmètre		
Ecart de conversion		
Divers		
Au terme de l'exercice en cours		
<b>c. Réductions de Valeur</b>		
Au terme de l'exercice précédent	(940)	(2.445)
Réductions de valeur actées		(114)
Réductions de valeur reprises		
Réductions de valeur annulées		399
Réductions de valeur acquises de tiers		
Réductions de valeur transférées		114
Variations de périmètre	940	(2.766)
Ecart de conversion		
Divers		
Au terme de l'exercice en cours		(4.812)
<b>d. Montants non appelés</b>		
Au terme de l'exercice précédent		(2)
Au terme de l'exercice en cours		(2)
<b>e. Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	<b>850</b>	<b>6.211</b>



Entreprises  
auxquelles  
la mise en  
équivalence  
est appliquée

Autres  
entreprises

	Entreprises auxquelles la mise en équivalence est appliquée	Autres entreprises
<b>2. Les créances</b>		
<b>a. Valeur d'acquisition</b>		
Au terme de l'exercice précédent		2.438
Acquisitions		535
Cessions et retraits		(120)
Transferts d'une rubrique à une autre		(35)
Variations de périmètre		151
Ecarts de conversion		(35)
Divers		0
Au terme de l'exercice en cours		2.934
<b>c. Réductions de valeurs</b>		
Au terme de l'exercice précédent		
Réductions de valeur actées		
Réductions de valeur reprises		
Réductions de valeur annulées		
Réductions de valeur acquises de tiers		
Réductions de valeur transférées		
Variations de périmètre		
Ecarts de conversion		
Divers		
Au terme de l'exercice en cours		
<b>e. Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		<b>2.934</b>

## XI. ETAT DES RESERVES DU GROUPE ET DU RESULTAT REPORTE

	Réserves du groupe
A la fin de l'exercice précédent	88.755
Valorisations en cours d'exercice	
- résultat de l'exercice	20.833
- distribution de dividende	(2.502)
- transfert vers capital	118
A la fin de l'exercice	107.204

## XII. ETAT DES ECARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN EQUIVALENCE

	Ecarts de consolidation positifs	Ecarts de consolidation négatifs	Ecarts de mise en équivalence positifs	Ecarts de mise en équivalence négatifs
Au terme de l'exercice précédent	4.070	(8.754)	-	-
Variations dues à une augmentation du % de détention	838	628	-	-
Variations dues à une diminution du % de détention		(261)	-	-
Amortissements	(705)			
Ecarts portés en résultats				
Ecarts de conversion				
Variations de périmètre	50	(3)	-	-
Divers				
Au terme de l'exercice en cours	4.253	(8.390)	-	-



### XIII. ETAT DES DETTES

	Dettes ayant une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an mais 5 ans au plus	Plus de 5 ans
<b>A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an en fonction de leur durée résiduelle</b>			
Dettes financières	51.127	52.334	30.394
1. Emprunts subordonnés	-	1.418	958
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	875	1.172	620
4. Etablissements de crédit	50.252	47.648	28.816
5. Autres emprunts	-	2.096	-
Dettes commerciales	-	-	-
1. Fournisseurs	-	-	-
2. Effets à payer	-	-	-
Acomptes reçus sur commandes	-	26.774	-
Autres dettes	-	5.603	-
Notre part dans le passif des sociétés momentanées	-	254.024	-
<b>TOTAL</b>	<b>51.127</b>	<b>338.735</b>	<b>30.394</b>
<b>B. Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise consolidée</b>			
Dettes financières			
4. Etablissements de crédit	14.590	34.000	27.996

### XIV. INDICATIONS RELATIVES AUX RÉSULTATS DE L'EXERCICE ET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

#### A. Chiffre d'affaires net par catégorie d'activité

	2003	2002	Variation
Construction	391.774	422.945	(31.171)
Dragage - Environnement	349.373	327.152	22.221
Electricité	43.988	45.605	(1.617)
Autres	8.269	1.243	7.026
<b>TOTAL</b>	<b>793.404</b>	<b>796.945</b>	<b>(3.541)</b>



## B. Effectif moyen de personnel et frais de personnel

	Entreprises consolidées par intégration globale	Entreprises consolidées par intégration globale	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle
	2003	2002	2003	2002
b1. Effectif moyen du personnel occupé				
- Ouvriers	1.174	1.241	859	812
- Employés	698	765	474	433
- Personnel de direction	13	14	5	5
- Autres	-	-	-	-
b2. Frais de personnel et pension	100.627	99.944	67.464	67.736
b3. Provisions pour pension (comprises dans la rubrique 635/7) Dotation (+), utilisations et reprises (-)	161	(16)	267	660

## XV. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. 1. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagement de tiers	203.643
2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté respectivement des dettes et engagements : - d'entreprises comprises dans la consolidation - de tiers	76.586
5. B) Contrats de locations simples	6.003

## XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, NON COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2003	2002	2003	2002
1. Participations	2443	100		
2. Créances - à plus d'un an - à un an au plus	2.261	1.681		
4. Dettes - à plus d'un an - à un an au plus				

## XVII. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

A. Montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux administrateurs ou gérants de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales et dans les entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants	208
--	-----



## 6. RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOTURES LE 31 DECEMBRE 2003 PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

### COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE, SA

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à 1.653.329 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice (part du groupe) de 20.833 (000) EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion.

#### Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Les comptes de certaines filiales et de certains groupes consolidés par intégration globale ou proportionnelle ont été examinés et certifiés par d'autres commissaires et contrôleurs externes. Notre opinion quant à ces comptes, qui représentent respectivement 12% et 14% du total du bilan consolidé et du total des ventes et prestations consolidées, se base entièrement sur les rapports de ces commissaires et contrôleurs externes.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

#### Attestations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée des attestations des comptes consolidés :

- le rapport de gestion consolidé pour l'année arrêtée au 31 décembre 2003 contient les informations requises par le Code des Sociétés et concorde avec les comptes consolidés.
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Bruxelles, le 26 mars 2004

#### Les commissaires

Deloitte & Partners,  
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d SCRL  
Représentée par Georges Hepner

Deloitte & Touche,  
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d SCRL  
Représentée par James Fulton



**1**  
**RAPPORT FINANCIER 2003**  
COMPTES CONSOLIDÉS  
DU GROUPE CFE



# 2003

29

## COMPTES SOCIAUX DE LA COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA

En vertu des articles 22 et

170 de l'Arrêté Royal du

30 janvier 2001, portant

exécution du code des sociétés,

le rapport financier est établi en

milliers d'euros.

COMPTES SOCIAUX DE LA  
COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA  
**RAPPORT FINANCIER 2003**

2

## 1. BILANS COMPARES AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de EUR)

ACTIF		2003	2002
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>154.473</b>	<b>176.650</b>
<b>I. Frais d'établissement</b>		<b>505</b>	<b>384</b>
<b>III. Immobilisations corporelles</b>		<b>1.739</b>	<b>17.252</b>
A. Terrains et constructions	753		16.143
B. Installations, machines et outillage	33		11
C. Mobilier et matériel roulant	953		1.083
D. Location-financement et droits similaires	0		0
E. Autres immobilisations corporelles	0		15
<b>IV. Immobilisations financières</b>		<b>152.229</b>	<b>159.014</b>
A. Entreprises liées	149.506		156.292
1. Participations	149.506		153.689
2. Créances	0		2.603
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.415		2.415
1. Participations	2.415		2.415
2. Créances	0		0
C. Autres immobilisations financières	308		307
1. Actions et parts	90		90
2. Créances et cautionnements en numéraire	218		217
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>959.124</b>	<b>1.030.544</b>
<b>V. Créances à plus d'un an</b>		<b>262.831</b>	<b>225.776</b>
A. Créances commerciales	0		0
B. Autres créances	0		0
C. Notre part dans l'actif des sociétés momentanées	262.831		225.776
<b>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		<b>172.095</b>	<b>257.746</b>
A. Stocks	15.866		17.413
1. Approvisionnements	0		0
5. Immeubles destinés à la vente	15.866		17.413
6. Acomptes versés	0		0
B. Commandes en cours d'exécution	156.229		240.333
<b>VII. Créances à un an au plus</b>		<b>516.391</b>	<b>538.508</b>
A. Créances commerciales	79.851		81.528
B. Autres créances	43.165		39.491
C. Notre part dans l'actif des sociétés momentanées	393.375		417.489
<b>VIII. Placements de trésorerie</b>		<b>3.664</b>	<b>0</b>
B. Autres placements	3.664		0
<b>IX. Valeurs disponibles</b>		<b>3.459</b>	<b>8.325</b>
<b>X. Comptes de régularisation</b>		<b>684</b>	<b>189</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1.113.597</b>	<b>1.207.194</b>



<b>PASSIF</b>	<b>2003</b>		<b>2002</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>83.900</b>		<b>83.970</b>
<b>I. Capital</b>		<b>19.000</b>		<b>19.000</b>
A. Capital souscrit	19.000		19.000	
<b>II. Primes d'émission</b>		<b>18.213</b>		<b>18.213</b>
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>		<b>12.395</b>		<b>12.395</b>
<b>IV. Réserves</b>		<b>21.240</b>		<b>21.240</b>
A. Réserve légale	1.900		1.900	
C. Réserves immunisées	2.137		2.137	
D. Réserves disponibles	17.203		17.203	
<b>V. Bénéfice reporté ou perte reportée (-)</b>		<b>13.052</b>		<b>13.122</b>
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		<b>43.122</b>		<b>38.048</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges</b>		<b>42.917</b>		<b>37.833</b>
1. Pensions et obligations similaires	505		384	
2. Charges fiscales	0		0	
3. Grosses réparations et gros entretien	0		0	
4. Autres risques et charges	42.412		37.449	
<b>B. Impôts différés</b>		<b>205</b>		<b>215</b>
<b>DETTES</b>		<b>986.575</b>		<b>1.085.176</b>
<b>VIII. Dettes à plus d'un an</b>		<b>280.454</b>		<b>242.647</b>
A. Dettes financières	0		0	
1. Emprunts subordonnés	0		0	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	0		0	
3. Dettes de location-financement et assimilées	0		0	
4. Etablissements de crédit	0		0	
5. Autres emprunts	0		0	
B. Dettes commerciales	0		0	
1. Fournisseurs	0		0	
2. Effets à payer	0		0	
C. Acomptes reçus sur commandes	19.886		4.516	
D. Autres dettes	6.545		36.850	
E. Notre part dans le passif des sociétés momentanées	254.023		201.281	
<b>IX. Dettes à un an au plus</b>		<b>705.783</b>		<b>841.604</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	0		0	
B. Dettes financières	0		0	
1. Etablissements de crédit	0		0	
C. Dettes commerciales	57.335		56.240	
1. Fournisseurs	51.250		42.917	
2. Effets à payer	6.085		13.323	
D. Acomptes reçus sur commandes	134.549		231.949	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	11.601		10.646	
1. Impôts	4.479		3.931	
2. Rémunérations et charges sociales	7.122		6.715	
F. Autres dettes	109.430		126.451	
G. Notre part dans le passif des sociétés momentanées	392.868		416.318	
<b>X. Comptes de régularisation</b>		<b>338</b>		<b>925</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.113.597</b>		<b>1.207.194</b>



## 2. RESULTATS COMPARES AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de EUR)

	2003	2002
<b>I. Ventes et prestations</b>		
A. Chiffre d'affaires	282.758	300.726
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	12.168	13.773
C. Production immobilisée	23	7
D. Autres produits d'exploitation	56.083	53.066
<b>II. Coût des ventes et prestations (-)</b>	<b>(373.175)</b>	<b>(367.745)</b>
A. Approvisionnements et marchandises	208.739	223.124
1. Achats	207.193	220.194
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	1.546	2.930
B. Services et biens divers	41.817	45.872
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	58.823	57.338
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	2.131	2.760
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -)	14.242	15.370
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	4.772	9.501
G. Autres charges d'exploitation	42.651	13.780
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0	0
<b>III. Bénéfice d'exploitation (+)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Perte d'exploitation (-)</b>	<b>(22.143)</b>	<b>(173)</b>
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>16.107</b>	<b>15.943</b>
A. Produits des immobilisations financières	9.590	12.543
B. Produits des actifs circulants	6.120	2.614
C. Autres produits financiers	397	786
<b>V. Charges financières</b>	<b>(10.397)</b>	<b>(8.423)</b>
A. Charges des dettes	5.127	7.129
B. Réduction de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -)	0	0
C. Autres charges financières	5.270	1.294
<b>VI. Bénéfice courant avant impôts (+)</b>	<b>-</b>	<b>7.347</b>
<b>Perte courante avant impôts (-)</b>	<b>(16.433)</b>	<b>-</b>
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	<b>26.339</b>	<b>-</b>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	0
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	0	0
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	26.339	0
E. Autres produits exceptionnels	0	0
<b>VIII. Charges exceptionnelles (-)</b>	<b>(5.936)</b>	<b>(2)</b>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	3.752	0
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	180	108
D. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	6	2
E. Autres charges exceptionnelles	2.178	0
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	(180)	(108)



2003

2002

<b>IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)</b>		3.970		7.345
<b>Perte de l'exercice avant impôts (-)</b>		-		-
<b>IX.bis</b>				
A. Prélèvements sur impôts différés		10		5
B. Transfert aux impôts différés		-		-
<b>X. Impôts sur le résultat (-) (+)</b>		(1.548)		(2.005)
A. Impôts	(2.045)		(2.272)	
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	497		267	
<b>XI. Bénéfice de l'exercice (+)</b>		2.432		5.345
<b>Perte de l'exercice (-)</b>		-		-
<b>XII. Transfert aux réserves immunisées (-)</b>		0		0
<b>XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)</b>		2.432		5.345
<b>Perte de l'exercice à affecter (-)</b>		-		-

### AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

2003

2002

A. Bénéfice à affecter (Perte à affecter -)		15.554		18.126
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	2.432		5.345	
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	13.122		12.781	
D. Résultat à reporter		(13.052)		(13.122)
1. Bénéfice à reporter (-)	13.052		13.122	
F. Bénéfice à distribuer (-)		(2.502)		(5.004)
1. Rémunération du capital	2.502		5.004	

33

2

COMPTES SOCIAUX DE LA  
COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA

RAPPORT FINANCIER 2003



### 3. ANALYSE DU BILAN (en milliers de EUR)

#### ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES			
<b>I. Frais d'établissement</b>			<b>505</b>
Dans le cadre de la restructuration des activités et en raison des engagements pris en matière de prépensions conventionnelles, notre société a activé durant l'exercice 2003 des frais de prépensions pour 180 et en a amorti pour 59. De la sorte, ce poste trouvant sa contrepartie à la rubrique VII.A.1 du passif du bilan, s'élève à		505	
<b>III. Immobilisations corporelles</b>			<b>1.739</b>
<b>A. Terrains et constructions</b>	Suite à la cession du bâtiment du siège social sis avenue Herrmann-Debroux à Auderghem qui entraîne en 2003 une réduction de la rubrique à hauteur de 15.363, ce poste représente la valeur du bâtiment de notre succursale Bageci à Naninne pour 1.021 diminuée des amortissements cumulés y relatifs de 268, soit une valeur nette de	753	
<b>B. Installations, machines et outillage</b>	Les mutations suivantes ont été réalisées durant l'exercice 2003 : Acquisitions : 24 Cessions : (7.276) Amortissements actés : (2) Amortissements annulés à la suite de cessions : 7.276 Ce qui porte cette rubrique à un montant de Les cessions d'actifs effectuées en 2003 portaient principalement sur la vente de nos machines et outillages présents à Madagascar.	33	
<b>C. Mobilier et matériel roulant</b>	Les mutations suivantes ont été réalisées durant l'exercice 2003 : Acquisitions : 311 Cessions : (2.184) Amortissements actés : (416) Amortissements annulés à la suite de cessions : 2.159 Ce qui porte cette rubrique à un montant de	953	
<b>E. Autres immobilisations corporelles</b>	La cession du bâtiment du siège social décrite au point III.A. supra a également entraîné la cession du terrain à Auderghem qui figurait au bilan 2002 pour un montant de 15, ce qui ramène la valeur de ce poste à	0	
<b>IV. Immobilisations financières</b>	Comme repris au point 4 du résumé des règles d'évaluation, les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer. Si une dépréciation durable est constatée, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée.		<b>152.229</b>
<b>A. Entreprises liées</b>	1. Participations Compte tenu de cette règle, ce poste qui s'élève à est en régression de 4.183 par rapport à l'exercice précédent. Les mutations de l'exercice étant les suivantes : augmentation de notre participation en D.E.M.E. NV pour 2.378, liquidation de la société BLAUWHOF pour (9), cession de notre participation en Company for Environmental Management NV pour (2.799) et réductions de valeurs actées sur notre participation en CFE Hungary Construction KFT et en Van Wellen NV pour (3.752). 2. Créances Le remboursement en 2003 de la créance vis-à-vis de la Compagnie Luxembourgeoise d'Entreprises CLE présente en nos livres à fin 2002 pour 2.603 ramène la valeur de ce poste à	149.506	
<b>B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b>	Ce poste inchangé par rapport à l'exercice précédent se monte à	2.415	
<b>C. Autres immobilisations financières</b>	1. Actions et parts Ce poste reprend des droits sociaux détenus dans les sociétés qui n'ont pas le caractère de participations pour une valeur inchangée de 2. Créances et cautionnements en numéraire Diverses garanties et cautions versées en espèces. Ce poste s'élève à	90	
		218	



<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>V. Créances à plus d'un an</b>		<b>262.831</b>
<b>C. Notre part dans l'actif des sociétés momentanées</b>		
Cette rubrique reprend, comme pour les exercices antérieurs, notre quote-part dans l'actif des sociétés momentanées exécutant des travaux à plus d'un an, tant en Belgique qu'à l'étranger. Par succursale, cette rubrique se décompose comme suit :	262.831	
BAGECI :	31.709	
CFE IMMO :	40.853	
CFE Nederland :	108.350	
MBG :	81.919	
<b>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		<b>172.095</b>
<b>A. Stocks</b>		
<b>5. Immeubles destinés à la vente</b>		
Ce poste qui s'élève à est constitué par des terrains et immeubles acquis en notre qualité de marchand de biens. Ce poste diminue globalement d'un montant de 1.546. Les mutations de l'exercice sont les suivantes :	15.866	
vente "Brialmont - Botanique" : (1.451)		
vente "Place de la Reine" : (21)		
vente "Mazy - Keffer" : (256)		
régularisation vente terrain "Jette" : 182.		
<b>B. Commandes en cours d'exécution</b>		
Cette rubrique reprend l'ensemble des travaux en cours d'exécution non réceptionnés à la fin de l'exercice. Ce poste s'élève à	156.229	
La contribution des succursales est la suivante :		
BAGECI :	25.987	
CFE Brabant :	41.562	
CFE IMMO :	20.895	
CFE Nederland :	7.021	
MBG :	60.764	
<b>VII. Créances à un an au plus</b>		<b>516.391</b>
<b>A. Créances Commerciales</b>		79.851
<b>B. Autres créances</b>		
Cette rubrique reprend en ordre principal les comptes courants de sociétés filiales et de sociétés momentanées ainsi que les impôts récupérables à charge des administrations fiscales. Ce poste s'élève à	43.165	
Et se décompose comme suit :		
- impôts récupérables : 472		
- comptes courants des filiales : 14.359		
- comptes courants des sociétés momentanées : 29.014		
- autres créances : 765		
- des réductions de valeurs actées dont le montant est inchangé par rapport à 2002 pour (1.445).		
<b>C. Notre part dans l'actif des sociétés momentanées</b>		
Cette rubrique reprend la quote-part de notre société dans l'actif des sociétés momentanées exécutant des travaux à un an au plus, tant en Belgique qu'à l'étranger. Par succursale, cette rubrique se décompose comme suit :	393.375	
BAGECI :	62.650	
CFE BRABANT :	30.319	
CFE IMMO :	61.492	
CFE Nederland :	152.107	
MBG :	86.807	



<b>VIII. Placements de trésorerie</b>		<b>3.664</b>
<b>B. Autres placements</b>		
Placements à court terme auprès d'organismes bancaires	3.664	
<b>IX. Valeurs disponibles</b>		<b>3.459</b>
Avoirs en compte chez nos banquiers	3.459	
<b>X. Comptes de régularisation</b>		<b>684</b>
Charges diverses, principalement locatives, à reporter sur les exercices ultérieurs	684	



## PASSIF

CAPITAUX PROPRES			
<b>I. Capital</b>			
<b>A. Capital souscrit</b>			<b>19.000</b>
Le capital est représenté par 581.879 parts sociales sans désignation de valeur nominale.		19.000	
<b>II. Primes d'émission</b>			<b>18.213</b>
Ces primes ont été constituées lors de fusions de sociétés			
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>			<b>12.395</b>
Cette rubrique est inchangée			
<b>IV. Réserves</b>			<b>21.240</b>
<b>A. Réserve légale</b>			
Ce poste est inchangé du fait que la réserve légale atteint 10 % du capital		1.900	
<b>C. Réserves immunisées</b>			
Poste inchangé		2.137	
<b>D. Réserves disponibles</b>			
Poste inchangé		17.203	
<b>V. Bénéfice reporté ou perte reportée (-)</b>			<b>13.052</b>
L'exercice social se clôture par un bénéfice de	2.432		
Compte tenu du report au 1er janvier 2003 de	13.122		
et d'une rémunération du capital de l'exercice de	(2.502)		
cette rubrique passe à		13.052	
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges</b>			<b>42.917</b>
<b>1. Pensions et obligations similaires</b>			
Cette rubrique couvre les charges futures résultant des engagements pris en matière de prépensions conventionnelles liées à des restructurations d'activités.			
L'actualisation des montants pour,	180		
l'utilisation de l'exercice pour	(59)		
portent cette rubrique à		505	
<b>4. Autres risques et charges</b>			
Cette rubrique s'élève à		42.412	
et a évolué comme suit :			
	<b>2003</b>	<b>2002</b>	
Benelux	10.178,1	8.818,9	
Moyen-Orient	165,5	580,0	
Afrique	2.568,4	7.400,6	
Océan Indien	1.839,9	10.361,2	
France	8.263,8	2.300,0	
Europe centrale et de l'est	15.058,5	6.000,0	
Prépensions et préretraites	4.337,8	1.988,6	
	<u>42.412,0</u>	<u>37.449,3</u>	
Cette évolution appelle les commentaires suivants :			
<b>BENELUX</b>			
L'augmentation est due principalement à la constitution de provisions pour litiges sur des anciens chantiers.			
<b>AFRIQUE</b>			
Cameroun			
La liquidation de CFE Cameroun nous a amenés à reprendre les provisions constituées antérieurement, soit (4.821,5).			



**OCEAN INDIEN**

La diminution du poste correspond à une reprise des provisions constituées antérieurement et se justifie par :

- la finalisation du recentrage de l'activité;
- la réalisation de certains actifs, principalement sur les stocks de pièces de rechange;
- la réduction du solde des engagements en compte courant à la date du 31 décembre 2003 suite à un abandon de créance de 11.000.

**FRANCE**

La détérioration de la situation nette des fonds propres de notre filiale française SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE ET D'ENTREPRISES SFIE nous a conduits à augmenter la provision pour couvrir le risque d'un non-remboursement partiel du compte courant de cette dernière.

**EUROPE CENTRALE ET DE L'EST**

La détérioration de la situation nette des fonds propres de notre filiale CFE Hungary nous a conduits à actualiser la provision pour risques constituée antérieurement.

**PREPENSIONS ET PRERETRAITES**

Cette provision est constituée pour couvrir les coûts des départs spécifiques en prépension conventionnelle et à la préretraite des membres du personnel négociées pour les années 2004 et 2005.

**B. Impôts différés**

205

**DETTES****VIII. Dettes à plus d'un an**

280.454

**C. Acomptes reçus sur commandes**

Facturations introduites auprès des différents maîtres d'ouvrage et relatives à des travaux exécutés, dont la réception provisoire est prévue au-delà de 2004

19.886

Par succursale, ces facturations s'établissent comme suit :

BAGECI :	3.529
CFE Brabant :	15.750
CFE IMMO :	607

**D. Autres dettes**

Représente principalement une dette vis-à-vis d'une société liée.

6.545

**E. Notre part dans le passif des sociétés momentanées**

Cette rubrique reprend notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées exécutant des travaux à plus d'un an.

254.023

BAGECI :	29.833
CFE IMMO :	43.061
CFE Nederland :	102.982
MBG :	78.147

**IX. Dettes à un an au plus**

705.783

**C. Dettes commerciales**

Cette rubrique s'élève à  
et reprend l'ensemble de nos dettes commerciales, à savoir :

57.335

Fournisseurs	51.250
Effets à payer	6.085

**D. Acomptes reçus sur commandes**

Cette rubrique reprend les facturations introduites auprès des différents maîtres d'ouvrage et relatives à des travaux exécutés dont la réception provisoire est prévue pour 2004.

134.549

Par succursale, la rubrique se répartit comme suit :

BAGECI :	23.671
CFE Brabant :	26.145
CFE IMMO :	12.832
CFE Nederland :	6.955
MBG :	64.946



<b>E. Dettes fiscales, salariales et sociales</b>		
Cette rubrique s'élève à		11.601
et reprend :		
- les impôts (précompte professionnel, provisions pour impôts) pour		4.479
- les charges sociales diverses sur rémunérations (ONSS, pécule de vacances, etc.) pour		7.122
<b>F. Autres dettes</b>		
Ce poste s'élève à		109.430
et représente des dettes diverses :		
- envers des sociétés liées	92.703	
- comptes courants des sociétés momentanées et divers	16.727	
<b>G. Notre part dans le passif des sociétés momentanées</b>		
Ce poste représente notre quote-part dans le passif des sociétés momentanées exécutant des travaux à un an au plus, tant en Belgique qu'à l'étranger.		392.868
Par succursale, cette quote-part se répartit comme suit :		
BAGECI :	64.214	
CFE BRABANT :	31.050	
CFE IMMO :	61.746	
CFE Nederland :	152.729	
MBG :	83.129	
<b>X. Comptes de régularisation</b>		
Cette rubrique reprend les frais à payer, les intérêts bancaires à payer et la neutralisation d'écarts de conversion de devises conformément à l'avis n° 152 de la Commission des Normes Comptables (Bulletins n° 20 et 26).		338

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des avals et cautions donnés pour le groupe est influencé significativement à la hausse suite à l'engagement pris vis-à-vis des banques de rembourser le prêt consenti par celles-ci à la Compagnie Immobilière de Weimerskirch dans le cadre d'un crédit à la construction.

L'engagement porte sur un total de 77.350. Au 31/12/2003, l'encours s'établit à 43.621.



#### 4. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTATS (en milliers de EUR)

<b>I. Ventes et prestations</b>		<b>351.032</b>
<b>A. Chiffre d'affaires</b>		
Cette rubrique s'élève à	282.758	
La contribution des succursales dans le chiffre d'affaires se définit comme suit :		
BAGECI :	15%	
CFE Brabant :	25%	
CFE IMMO :	7%	
CFE Nederland :	12%	
MBG :	40%	
Services Centraux Pôle Construction :	1%	
<b>B. Variation des en-cours de fabrication</b>		
Ce poste qui s'élève à	12.168	
représente l'incidence des commandes en cours d'exécution en 2003.		
<b>C. Production immobilisée</b>		23
<b>D. Autres produits d'exploitation</b>		
Cette rubrique reprend les produits de facturation de services aux filiales, des prélèvements sur travaux en sociétés momentanées et des récupérations diverses.		
Ce poste s'élève à	56.083	
Les prélèvements sur travaux en sociétés momentanées représentent 50% de la rubrique.		
Les facturations aux sociétés du groupe représentent quant à elles 13 %.		
Un produit de 5.641 a été dégagé suite à un rachat de créances sur nos activités en France.		
<b>II. Coût des ventes et des prestations (-)</b>		<b>(373.175)</b>
<b>A. Approvisionnements</b>		
Cette rubrique reprend les acquisitions de matériaux ainsi que la variation des stocks, les services, travaux et études intervenant directement dans les prix de revient.		
Ce poste s'élève à	208.739	
<b>B. Services et biens divers</b>		
Reprend les frais de tiers relatifs à l'exploitation en général.		
Ce poste s'élève à	41.817	
<b>C. Rémunérations, charges sociales et pensions</b>		
Cette rubrique reprend les rémunérations payées ainsi que les charges sociales directes et indirectes s'y rapportant.		
Ce poste s'élève à	58.823	
<b>D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
Cette rubrique qui s'élève à	2.131	
reprend :		
- l'amortissement des frais de restructuration	59	
- les amortissements sur immobilisations corporelles	445	
les amortissements linéaires sont actés aux taux de :		
* 3 % l'an sur les immeubles		
* 10 % l'an sur le mobilier de bureau		
* 20 % l'an sur le matériel, les automobiles et les machines de bureau		
* 33,33 % l'an sur les camions		
- les amortissements sur immobilisations dans les sociétés momentanées	1.627	
<b>E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales</b>		
Cette rubrique reprend les dotations/reprises de réductions de valeur sur commandes en cours et sur créances commerciales.	14.242	



<b>F. Provisions pour risques et charges</b>		
Utilisations, reprises et dotations de provisions se décomposent comme suit :		4.772
- Utilisation provision pour pensions	(59)	
- Travaux en sociétés momentanées et divers :		
République Centre-Afrique	(11)	
Irak	(68)	
Cameroun	(4.821)	
Egypte	(346)	
Europe centrale et de l'est	9.058	
Océan Indien	(8.521)	
France	5.964	
Belgique	1.358	
sociétés momentanées (par intégration)	(131)	
restructuration	2.349	
<b>G. Autres charges d'exploitation</b>		42.651
Divers abandons de créances furent actés durant l'exercice 2003 pour un montant total de 33.821. Ceux-ci concernaient :		
- Océan Indien (voir rubrique VII.A.4. du passif)	11.000	
- Hongrie	18.000	
- Cameroun (voir rubrique VII.A.4. du passif)	4.821	
<b>IV. Produits financiers</b>		<b>16.107</b>
<b>A. Produits des immobilisations financières</b>		
Cette rubrique reprend les dividendes de l'exercice 2002 et d'autres produits encaissés de nos participations dans les entreprises liées		9.590
- Dredging, Environmental and Marine Engineering NV	4.935	
- Centre de Coordination International CFE SA	2.818	
- Company for Environmental Management CEM SA	840	
- CLE SA	441	
- Nizet Entreprise SA	369	
- Electronizet SA	119	
- CFE Energopol S.P. Z.O.O.	25	
- Autres	43	
<b>B. Produits des actifs circulants</b>		6.120
Ce poste reprend les intérêts divers encaissés de filiales et de banques	6.120	
<b>C. Autres produits financiers</b>		397
Cette rubrique reprend :		
- des différences de change pour	162	
- des produits financiers divers pour	235	
<b>V. Charges financières (-)</b>		<b>(10.397)</b>
<b>A. Charges des dettes</b>		
Intérêts payés sur découverts bancaires et sur emprunts		5.127
<b>C. Autres charges financières</b>		5.270
Cette rubrique enregistre :		
- les différences de change	67	
- les frais de banque, d'escompte d'effets et les couvertures de taux	4.675	
- notre quote-part de charges financières diverses dans les sociétés momentanées	236	
- les frais de commission sur avals et cautions, et autres charges financières	292	



<b>VII. Produits exceptionnels</b>			<b>26.339</b>
<b>D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés</b>		26.339	
Se décomposant comme suit :			
- Plus-values sur réalisation d'immeuble (cession du siège social) : 16.731			
- Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières (cession CEM) : 9.608			
<b>VIII. Charges exceptionnelles (-)</b>			<b>(5.936)</b>
<b>B. Réductions de valeur sur immobilisations financières</b>			
Se décomposant comme suit :		3.752	
- Van Wellen NV	3.500		
- CFE Hungary Kft	252		
<b>C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles</b>		180	
Relatif à une dotation aux provisions pour pensions et obligations similaires.			
<b>D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés</b>		6	
Liquidation Blauwhof : 6			
<b>E. Autres charges exceptionnelles</b>		2.178	
Rétrocession de la TVA non déductible suite à la cession du siège social - avenue Herrmann-Debroux à Auderghem.			
<b>F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)</b>		(180)	
Transfert à l'actif des nouveaux engagements pris dans le cadre des prépensions de membres de l'entreprise.			
<b>X. Impôts sur le résultat (-) (+)</b>			<b>(1.548)</b>
Cette rubrique reprend des impôts belges et étrangers sur le résultat ainsi que les régularisations d'impôts sur exercices antérieurs.		1.548	
<b>XIII. Affectation du bénéfice</b>			<b>2.432</b>
Le bénéfice de l'exercice s'élève à			13.122
Compte tenu du report bénéficiaire antérieur de			15.554
Le solde devient			
que nous vous proposons d'affecter comme suit :			
- bénéfice à reporter			13.052
- bénéfice à distribuer			2.502
soit un dividende de 4,30 EUR brut ou 3,22 EUR net par part sociale, payable à partir du 26/05/2004 contre remise du coupon n° 119.			
Le paiement des dividendes sera assuré par Fortis Banque et par la Banque Degroof.			



## 5. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (en milliers EUR)

### Annexe I : ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	384
Mutations de l'exercice :	
- Amortissements	(59)
- Autres	180
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	505
dont :	
- Frais de restructuration	505

Le conseil d'administration a décidé qu'en vertu de l'article 24 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976, modifié par l'article 19 de l'Arrêté Royal du 12 septembre 1983, les frais de prépension sont activés du fait qu'il s'agit de dépenses nettement circonscrites, relatives à une modification substantielle de la structure ou de l'organisation de l'entreprise et que ces dépenses sont destinées à avoir un impact favorable sur la rentabilité de l'entreprise.

### Annexe III : ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location-financement	Autres immobilisations corporelles
<b>a) Valeur d'acquisition</b>					
Au terme de l'exercice précédent	20.468	10.753	5.639	23	15
Mutations de l'exercice :					
- acquisitions, y compris la production immobilisée		24	311		
- cessions et désaffectations	(19.447)	(7.276)	(2.184)	(10)	(15)
- transfert d'une rubrique à une autre			13	(13)	
Au terme de l'exercice	1.021	3.501	3.779	0	(0)
<b>c) Amortissements et réductions de valeur</b>					
Au terme de l'exercice précédent	4.325	10.742	4.556	23	
Mutations de l'exercice :					
- actés	27	2	416		
- acquis de tiers					
- annulées à la suite de cessions	(4.084)	(7.276)	(2.159)	(10)	
- transfert d'une rubrique à une autre			13	(13)	
Au terme de l'exercice	268	3.468	2.826	0	
<b>d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) – (c)</b>	753	33	953	0	0



## Annexe IV : ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Entreprises		
	liées	avec un lien de participation	autres
<b>1. Participations, actions et parts</b>			
<b>a) Valeur d'acquisition</b>			
Au terme de l'exercice précédent	157.188	3.287	1.362
Mutations de l'exercice :			
- acquisitions	2.378		
- cessions et retraits	(7.682)		
- transfert d'une rubrique à une autre			
Au terme de l'exercice	151.884	3.287	1.362
<b>b) Plus-values</b>			
Au terme de l'exercice précédent	12.394		
Au terme de l'exercice	12.394		
<b>c) Réductions de valeur</b>			
Au terme de l'exercice précédent	15.893	686	1.270
Mutations de l'exercice :			
- actées	3.752		
- acquises de tiers			
- annulées à la suite de cessions et retraits	(4.873)		
Au terme de l'exercice	14.772	686	1.270
<b>d) Montants non appelés</b>			
Au terme de l'exercice précédent		186	2
Mutations de l'exercice			
Au terme de l'exercice		186	2
Valeur comptable nette au terme de l'exercice (a) + (b) – (c) – (d)	149.506	2.415	90
<b>2. Créances</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	2.603		217
Mutations de l'exercice :			
- additions			30
- remboursements	(2.603)		(28)
- réductions de valeur reprises			-
- autres			(1)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	0		218
Réductions de valeur cumulées au terme de l'exercice			



## Annexe V : PARTICIPATIONS ET ACTIONS DETENUES DANS D'AUTRES SOCIETES

Dénomination et siège	Actions détenues			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Directement	Par filiales et sous-filiales		Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Fonds propres après affectation	Chiffre d'affaires	Résultat net
	Nombre	%	%					
ABEB NV Frankrijklei 38 B. 11 Teniers Building B-2000 Antwerpen	255.867	99,81	0,19	31.12.03	EUR	1.562	14.882	(568)
BENELMAT SA Avenue Albert 1er 83 A B-1342 Limelette	255.858	94,37	5,63	31.12.03	EUR	6.425	5.588	(378)
CENTRE DE COORDINATION INTERNATIONAL CFE SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	245.000	98	2	31.12.03	EUR	65.603	5.858	3.000
CFE CECHY S.R.O. Holeckova 83 Praha 5 Tchéquie	1	100	-	31.12.00	CSK	451	-	(85)
CFE HUNGARY CONSTRUCTION KFT Hercegprimas Utca 21, Illem. 24 1054 Budapest Hongrie	199	99,50	0,50	31.12.02	HUF	(21.170.069)	4.743.287	(2.557.947)
CFE NEDERLAND BV Spuiboulevard 354 3300 AE Dordrecht Pays-Bas	12.000	100	-	31.12.03	EUR	7.893	286	(416)
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WEIMERSKIRCH SA Route d'Arlon 72 Luxembourg	4.999	2,34	97,66	31.12.03	EUR	5.015	-	(35)
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES CLE SA Route d'Arlon 72 Luxembourg	9.800	98	2	31.12.03	EUR	3.452	6.324	314
CONSTRUCTION MANAGEMENT SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	9.920	99,20	0,80	31.12.03	EUR	359	1.280	72
DREDGING, ENVIRONMENTAL AND MARINE ENGINEERING NV Scheldedijk 30 2070 Zwijndrecht	2.149.800	48,48	-	31.12.03	EUR	74.533	7.535	2.881
EFF AFRIQUE SA (en liquidation) 08 B.P. 2062 Abidjan 08 Côte d'Ivoire	3.995	80	-	31.12.98	XAF	(1.598.965)	-	(5.419)
ELECTRONIZET SA Rue Laid Burniat 2 1348 Louvain-la-Neuve	6.200	99,20	0,80	31.12.03	EUR	1.249	4.901	253
ENGEMA SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	15.689	99,96	0,04	31.12.03	EUR	2.420	16.162	(402)



IBENS-CFE KFT Herceprimas Utca 21 1054 Budapest Hongrie	120	40	10	31.12.03	HUF	11.548	-	3.909
NIZET SA Rue Laid Burniat 2 1348 Louvain-la-Neuve	22.900	99,78	0,22	31.12.03	EUR	2.197	22.744	33
SOCIETE FINANCIERE D'ENTREPRISES SFE SA Rue Aldringen 14 Luxembourg	2.490	99,60	0,40	31.12.03	EUR	908	-	35
SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE ET D'ENTREPRISE SFIE SA 8, Boulevard de la République 92100 Boulogne-Billancourt France	9.994	99,94	0,06	31.12.03	EUR	(3.679)	2.065	(243)
SOGESMAINT SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	24.994	99,98	0,02	31.12.03	EUR	778	18.534	171
VANDERHOYDONCKS NV Industrierrein Kolmen 1108 3570 Alken	4.997	3,36	96,64	31.12.03	EUR	2.912	1.066	(374)
VAN MAERLANT SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	1.980	99	1	31.12.03	EUR	40	-	(6)
VAN WELLEN NV Klinkaardstraat 198 2950 Kapellen	16.692	50	-	30.11.03	EUR	14.223	11.086	356
VILLAS ET ENTREPRISES SA Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles	900	90	10	31.12.03	EUR	394	-	(3)

## Annexe VI : PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS

	2003	2002
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	3.664	0
avec une durée résiduelle ou de préavis :		
- d'un mois au plus	3.664	0
- de plus d'un mois à un an au plus	0	0



## Annexe VIII : ETAT DU CAPITAL (en milliers de EUR, sauf a) 2.)

	Résultats	Nombre d'actions
<b>a) Capital social</b>		
1. Capital souscrit		
- au terme de l'exercice précédent	19.000	
- au terme de l'exercice	19.000	
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
- Parts sociales sans désignation de valeur nominale		581.879
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
- Nominatives		265.291
- Au porteur		316.588
2.3. Actionnaires possédant 5 % ou plus des droits de vote afférents aux titres qu'ils possèdent :		
- VINCI CONSTRUCTION		
5, Cours Ferdinand de Lesseps F – 92851 Rueil-Malmaison Cedex (France) 43,75 % soit		254.559 titres
selon déclaration subséquente de modification de quotité du 7 décembre 1999		
Liée à		
- VINCI		
5, Cours Ferdinand de Lesseps F – 92851 Rueil-Malmaison Cedex (France) 1,63 %, soit		9.469 titres
- Grantham, Mayo, Van Otterloo & Co L.L.C. agissant pour le compte de ses fonds mutuels et comptes discrétionnaires 40, Rowes Wharf Boston MA 02110 (USA) 15,50 %, soit suivant déclaration du 18 janvier 2001		90.215 titres
		354.243 titres
<b>e) Capital autorisé non souscrit</b>	18.741	
Autorisation échéant le 23 mai 2005, suivant décision de l'Assemblée Générale extraordinaire du 21 avril 2000.		

## Annexe IX : PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	2003
- Chantiers BENELUX	10.178
- Chantiers ETRANGER (COTE D'IVOIRE - CAMEROUN - MADAGASCAR - IRAK - EGYPTE)	4.574
- Plan de restructuration	4.338
- France	8.264
- Europe centrale et de l'est	15.058



## Annexe X : ETAT DES DETTES

### a) Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

	Dettes		
	1. échéant dans l'année	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
Dettes financières			
3. Dettes de location-financement et assimilées	-	-	-
Acomptes reçus sur commandes	-	19.886	-
Autres dettes	-	260.568	-
Total	-	280.454	-

### c) Dettes fiscales, salariales et sociales

2003

1. Impôts	
b. Dettes fiscales non échues	2.792
c. Dettes fiscales estimées	1.687
2. Rémunérations et charges sociales	
b. Autres dettes salariales et sociales	7.122

## Annexe XII : RESULTATS D'EXPLOITATION (en milliers de EUR, sauf C1.)

	2003	2002
<b>A. Chiffre d'affaires net</b>		
Benelux	282.758	300.726
Etranger	-	-
	282.758	300.726
<b>C1. Travailleurs inscrits au registre du personnel</b>		
a) Nombre total à la date de clôture	1.076	1.119
b) Effectif du personnel calculé en équivalents temps plein	1.063,80	1.132,20
c) Nombre effectif d'heures prestées	1.575.536	1.578.298
<b>C2. Frais de personnel</b>		
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	34.211	32.378
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	17.614	17.146
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	1.650	3.086
d) Autres frais de personnel	4.867	4.428
e) Pensions	-	-
f) Rémunération des sociétés momentanées	411	251
g) Expatriés	70	49
<b>C3. Provisions pour pensions</b>		
Utilisations et reprises (-)	(59)	(91)
<b>D. Réductions de valeur</b>		
1. Sur stocks et commandes en cours		
- actées	20.925	25.237
- reprises	(6.683)	(10.016)
2. Sur créances commerciales		
- actées	-	149
- reprises		



<b>E. Provisions pour risques et charges</b>		
- Constitutions	20.741	16.035
- Utilisations et reprises	(15.969)	(6.534)
<b>F. Autres charges d'exploitation</b>		
- Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	458	1.468
- Autres	42.193	12.312
<b>G. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>		
- Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	2,57	2,99
- Nombre effectif d'heures prestées	4.947	5.758
- Frais pour l'entreprise	142	129,34

## Annexe XIII : RESULTATS FINANCIERS

	2003	2002
<b>a) Autres produits financiers</b>		
Ventilation des autres produits		
- Différences de change	162	568
- Intérêts des sociétés momentanées	228	202
- Divers	7	16
<b>b) Autres charges financières</b>		
Ventilation des autres charges		
- Différences de change	67	331
- Frais de banque, escompte d'effets et couverture taux d'intérêts	4.675	449
- Commissions	292	342
- Sociétés momentanées	236	172

## Annexe XIV : RESULTATS EXCEPTIONNELS

	2003
<b>A. Ventilation des autres produits exceptionnels</b>	
Plus-value sur la cession de l'immeuble du siège social	16.731
Plus-value sur réalisation d'immobilisations financières (CEM)	9.608
<b>B. Ventilation des autres charges exceptionnelles</b>	
TVA non déductible sur cession de l'immeuble de notre siège social avenue Herrmann-Debroux à Auderghem	2.178



## Annexe XV : IMPOTS SUR LE RESULTAT

	2003	
<b>a) Détail de la rubrique</b>		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice		1.687
a. Impôts et précomptes dus ou versés	1.712	
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	(25)	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		358
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	358	
<b>b) Principales sources des disparités entre le bénéfice, avant impôts, et le bénéfice taxable estimé</b>		
- Dépenses non admises		5.577
- Provisions taxées		1.345
- Revenus définitivement taxés		(9.074)
- Pertes antérieures		(1.818)
<b>d) Sources de latences fiscales</b>		
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs		11.752

## Annexe XVI : AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	2003	2002
<b>a) Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :</b>		
1. à l'entreprise (déductibles)	22.480	26.024
2. par l'entreprise	24.456	33.423
<b>b) Montants retenus à charge de tiers, au titre de :</b>		
1. précompte professionnel	9.718	9.502
2. précompte mobilier	541	536

## Annexe XVII : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées :

<b>Garanties constituées</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>
- Avals et cautions donnés pour le groupe		
■ Benelux	82.415	8.855
■ Hongrie	7.440	10.936
■ Pologne	5.113	5.113
■ Espagne	0	101
■ Madagascar	5.013	6.644
	99.981	31.548
- Cautions pour travaux et cautions diverses		
■ Benelux	65.128	76.751
■ Algérie	12	270
■ Liban	0	832
■ Egypte	651	658
■ Allemagne	0	527
■ Hong Kong	48	62
■ Pologne	10	57
- Cautions marchand de biens et garanties locatives	19	1.132
	65.868	80.289
- Engagements de leasing	-	-



**Garanties reçues**

- Sous-traitants	13.088	13.031
- Garanties de paiement	-	3.322
- Droits d'usage à long terme et garanties locatives	1	344
	13.089	16.697

## Annexe XVIII : RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2003	2002	2003	2002
<b>1. Immobilisations financières</b>	149.506	156.292	2.415	2.415
- Participations	149.506	153.689	2.415	2.415
- Créances : subordonnées	-	2.603	-	-
<b>2. Créances</b>	18.852	33.240	-	-
- A plus d'un an	-	-	-	-
- A un an au plus	18.852	33.240	-	-
<b>4. Dettes</b>	101.466	135.755	-	-
- A plus d'un an	4.958	35.201	-	-
- A un an au plus	96.508	100.554	-	-
<b>5. Dettes et engagements garantis par l'entreprise</b>	99.981	31.548	-	-
<b>7. Résultat financiers</b>				
- Produits	14.626	13.067	-	-
■ des immobilisations financières	9.577	12.531	-	-
■ des actifs circulants	5.049	536	-	-
- Charges des dettes	4.969	6.888	-	-
<b>8. Cessions d'actif immobilisés</b>				
- Plus-values réalisées	-	-	-	-
- Moins-values réalisées	-	2	-	-

## Annexe XIX : RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

	2003
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable.	
- aux administrateurs et gérants	208



## 6. BILAN SOCIAL

### I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

#### A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
	2003	2003	2003	2002
Nombre moyen de travailleurs	1.020	56	1.063,8	1.132,20
Nombre effectif d'heures prestées	1.500.096	75.440	1.575.536	1.578.297,75
Frais de personnel (en milliers d'euros)	56.450	2.372	58.822	57.338
Avantages accordés en sus du salaire (en milliers d'euros)	-	-	-	-
2. A la date de clôture de l'exercice	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein	
a) Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	1.020	56	1.063,8	
b) Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	1.016	56	1.059,8	
Contrat à durée déterminée	4		4,0	
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini				
Contrat de remplacement				
c) Par sexe				
Hommes		971	32	996,6
Femmes		49	24	67,2
d) Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction		11		11,0
Employés		342	25	361,3
Ouvriers		667	31	691,5
Autres				

#### B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DIPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	2,57	
Nombre effectif d'heures prestées	4.947	
Frais pour l'entreprise (en milliers d'euros)	142	



## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

<b>A. ENTREES</b>	<b>1. Temps plein</b>	<b>2. Temps partiel</b>	<b>3. Total en équivalents temps plein</b>
a) Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	131		131,0
b) Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	129		129,0
Contrat à durée déterminée	2		2,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
c) Par sexe et niveau d'études			
Hommes : primaire	38		38,0
secondaire	52		52,0
supérieur non universitaire	17		17,0
universitaire	16		16,0
Femmes : primaire			
secondaire	3		3,0
supérieur non universitaire	1		1,0
universitaire	4		4,0
<b>B. SORTIES</b>	<b>1. Temps plein</b>	<b>2. Temps partiel</b>	<b>3. Total en équivalents temps plein</b>
a) Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	173	1	173,8
b) Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	172	1	172,8
Contrat à durée déterminée	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini			
Contrat de remplacement			
c) Par sexe et niveau d'études			
Hommes : primaire	68		68,0
secondaire	70	1	70,8
supérieur non universitaire	16		16,0
universitaire	15		15,0
Femmes : primaire			
secondaire	2		2,0
supérieur non universitaire	2		2,0
universitaire			
d) Par motif de fin de contrat			
Pension	12		12,0
Prépension	22	1	22,8
Licenciement	54		54,0
Autre motif			



### III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Nombre de travailleurs concernés		3. Avantage financier (en milliers d'euros)
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
<b>1. Mesures comportant un avantage financier</b>			
1.1 Plan d'entreprise			
- Hommes	13	13	63
- Femmes			
1.2 Plan d'embauche des jeunes			
1.3 Bas salaires			
1.4 Accords pour l'emploi 1995-1996			
- Hommes			
- Femmes			
1.5 Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée			
1.6 Maribel	1.285	1.272,8	1.462
1.7 Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)			
1.8 Prépension conventionnelle à mi-temps			
1.9 Interruption complète de carrière			
1.10 Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)			
<b>2. Autres mesures</b>			
2.1 Contrat de première expérience professionnelle			
2.2 Emplois-tremplin			
2.3 Stage des jeunes			
2.4 Conventions emploi-formation			
2.5 Contrat d'apprentissage			
2.6 Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée			
2.7 Prépension conventionnelle			
<b>Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi</b>			
Total pour l'exercice	1.298	1.285,8	
Total pour l'exercice précédent	1.335	1.329,7	

### IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise (en milliers d'euros)
Hommes	359	14.860	226
Femmes	54	1.536	35



## 7. SOCIETES MOMENTANEEES

### 1. Méthodes de comptabilisation de l'intégration

#### 1.1. Méthode de la mise en équivalence étendue

Cette méthode est utilisée pour les sociétés momentanées intégrées dont le chantier est en cours d'activité. Cette méthode consiste à faire figurer dans un nombre limité de rubriques distinctes du bilan, la quote-part de l'actif et du passif de la société momentanée, après l'élimination des comptes réciproques ainsi que de notre quote-part du résultat. Notre quote-part des produits et charges est reprise dans chaque rubrique du compte de résultat.

#### 1.2. Méthode du compte courant

Cette méthode est utilisée pour les sociétés en participation ainsi que les sociétés momentanées intégrées dont le chantier est réceptionné par le maître d'œuvre mais pour lesquelles les comptes ne sont pas clôturés. Cette méthode consiste à globaliser la relation avec la société momentanée dans un compte courant, apparaissant au bilan comme créance ou dette à moins d'un an.

Pour la présentation des comptes à partir du 31/12/1999, nous avons compensé le compte courant vis-à-vis de la plupart des sociétés momentanées et le compte de résultat cumulé figurant dans nos livres relatif aux mêmes sociétés momentanées.

L'impact de cette compensation se traduit par une diminution substantielle des créances et dettes à un an au plus au bilan.

### 2. Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation appliquées aux travaux exécutés en sociétés momentanées sont les mêmes que celles utilisées pour les travaux en gestion propre de CFE SA (voir Résumé des règles d'évaluation - point 5 Stocks).

### 3. Comptes annuels

#### 3.1. Bilan

#### Quote-part actif (long et court terme)

I. Frais d'établissement	
II. Immobilisations incorporelles	
III. Immobilisations corporelles	1.015
IV. Immobilisations financières	9
V. Créances à plus d'un an	1.500
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	83
Charges cumulées	608.817
VII. Créances à un an au plus	25.273
VIII. Placements de trésorerie	8.229
IX. Valeurs disponibles	10.883
X. Comptes de régularisation	397
TOTAL	656.206

#### Quote-part passif (long et court terme)

I. Capital	
II. Primes d'émission	
III. Plus-values de réévaluation	
IV. Réserves	
V. Bénéfice reporté ou perte reportée (-)	
VII. Provisions pour risques et charges	201
VIII. Dettes à plus d'un an	786
IX. Dettes à un an au plus	37.080
Produits cumulés	608.817
X. Comptes de régularisation	8
TOTAL	646.892

#### 3.2. Compte de résultats

#### Quote-part ventes et prestations :

124.980



## 8. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

### 1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge directement dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Toutefois, en raison des engagements pris en matière de prépensions conventionnelles liées à des restructurations d'activité, du caractère exceptionnel de la dépense nettement circonscrite et relative à une modification substantielle de l'organisation de l'entreprise et de l'impact favorable et durable sur la rentabilité de l'entreprise, le conseil d'administration arrête les règles d'évaluation suivantes :

- a) il est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique "Frais de premier établissement", les engagements pris et restant à courir en matière de prépensions au profit du personnel de l'entreprise;
- b) il est porté au passif du bilan, sous la rubrique "Provisions pour risques et charges", le montant des charges correspondant aux engagements pris et restant à courir dans le cadre de prépensions de membres de l'entreprise.

Le montant initial des engagements pris sera revu annuellement en fonction du paiement des rentes ou de leur extinction.

Le montant des "Frais de premier établissement" sera amorti en fonction des paiements faits pendant l'exercice.

### 2. Immobilisations incorporelles

Les acquisitions et les apports d'immobilisations incorporelles sont portés à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport. S'il apparaissait ultérieurement que la valeur de cet actif ait subi une dépréciation durable, une réduction de valeur appropriée serait actée.

### 3. Immobilisation corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur prix de revient, ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire, aux taux fiscalement admis, sur base de la durée de vie probable.

La première annuité d'amortissement de l'année comptable pendant laquelle les immobilisations ont été acquises ou constituées sera prise en considération prorata temporis.

Aucun amortissement ne sera acté durant l'année d'aliénation.

Les frais accessoires sont amortis de la même manière et selon le même rythme que la valeur d'investissement ou de revient des immobilisations concernées.

Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de l'année de leur comptabilisation.

### 4. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus et compte tenu des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque poste est effectuée, de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société concernée.

Cette évaluation tient compte de la nature et des caractéristiques du titre. Elle peut être basée sur l'un ou l'autre des critères traditionnellement utilisés pour de telles appréciations ou bien sur la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre eux.

Lorsque cette évaluation fait apparaître, par rapport à la valeur comptable, une dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value observée. Une reprise de réduction de valeur est effectuée lorsqu'une plus-value durable est observée sur les titres qui auraient fait l'objet antérieurement d'une réduction de valeur.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.



## 5. Stocks

Les matières premières, les matières consommables, les fournitures, les marchandises et les terrains destinés à la revente sont portés à l'actif, au plus bas du prix moyen pondéré d'acquisition et du prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

Les résultats sur les travaux en cours sont dégagés annuellement au prorata de leur avancement et compte tenu des perspectives prudentes de résultat en fin de chantier.

L'avancement d'une affaire à un moment donné est déterminé en pourcentage par la comparaison entre les coûts totaux cumulés à une date donnée avec les coûts totaux calculés à la fin de l'affaire.

Le résultat constaté ainsi dans les comptes annuels correspond à un pourcentage d'avancement appliqué au résultat prévisionnel de cette affaire.

Cependant, les résultats positifs ne sont dégagés que sur un avancement des travaux supérieur à 25 %.

Les pertes futures sont provisionnées dans les comptes annuels, quel que soit le pourcentage d'achèvement des travaux.

Pour les travaux à l'étranger, les résultats ne sont pris en considération que si les rentrées correspondantes de devises sont réalisées dans des comptes bancaires en Belgique ou dans un pays ne comportant pas de risques de transférabilité.

## 6. Créances à plus d'un an et créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit durable dans le cas de créances à plus d'un an.

## 7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet d'une réduction de valeur, si la valeur estimée est inférieure à la valeur comptable.

Les autres placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont estimés comme les créances à un an au plus.

Toutefois, les placements de trésorerie qui ne sont destinés à être réalisés qu'à moyen et long termes, ne font l'objet d'une réduction de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

## 8. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le conseil d'administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

## 9. Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

## 10. Comptabilisation des actifs et passifs en monnaies étrangères

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours publié par la Banque Nationale.

Les différences de change sont prises en résultats.

Les écarts de conversion sont traités conformément à l'avis n° 152 de la Commission des Normes Comptables (Bulletins n° 20 et 26).



## 9. RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2003 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

### COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE, SA

Aux Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003, dont le total du bilan s'élève à 1.113.597 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 2.432 (000) EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

#### Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

#### Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée Générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- nous attirons votre attention sur le rapport de gestion qui, en application de l'article 524 du Code des Sociétés, fait mention de la vente d'actifs immobilisés détenus à Madagascar à la société Sogea-Satom, une filiale détenue à 100% par Vinci Construction, actionnaire de référence de la Compagnie d'Entreprises CFE, SA. Les administrateurs indépendants assistés d'un expert, ont établi l'intérêt pour la société et ses actionnaires de la vente au prix de EUR 1.750.000 et ont conclu en l'absence de rémunération privilégiée attribuée à l'actionnaire de référence.

Bruxelles, le 26 mars 2004

#### Les commissaires,

Deloitte & Partners,  
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d SCRL  
Représentée par Georges Hepner

Deloitte & Touche,  
Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d SCRL  
Représentée par James Fulton



## 10. NOMINATIONS STATUTAIRES

Monsieur Hervé Tricot a démissionné de son mandat d'administrateur et d'administrateur délégué avec effet au 18 septembre 2003.

En remplacement de monsieur Tricot, le conseil d'administration du 18 septembre 2003 a coopté monsieur Renaud Bentégeat pour achever son mandat. Celui-ci viendra à échéance à l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de ce jour de procéder à la ratification de la nomination de monsieur Bentégeat en qualité d'administrateur.

Le mandat de commissaire de Deloitte & Partners, réviseurs d'entreprise, représentée par monsieur Georges Hepner, vient à échéance à l'assemblée générale ordinaire de ce jour.

Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de renouveler pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2007, le mandat de commissaire de Deloitte & Partners, réviseurs d'entreprise, représentée par monsieur Rik Neckebroeck. Cette candidature a reçu l'approbation des conseils d'entreprise de la société.

Le montant des honoraires a été fixé pour CFE SA à 135.000 euros.





Contact et responsable de l'édition :

Terry Somers  
Compagnie d'Entreprises CFE SA  
42, avenue Herrmann-Debroux  
BE-1160 Bruxelles (Belgique)  
Tél. +32 (0)2 661 14 44  
Fax +32 (0)2 661 10 10  
tsomers@cfе.be